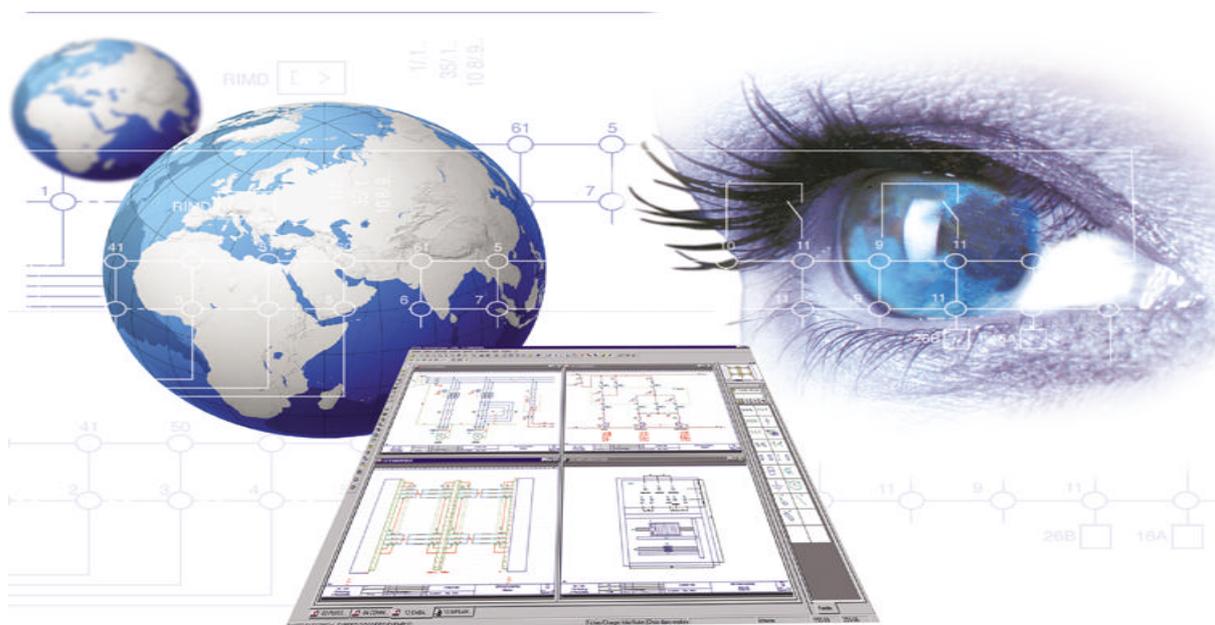




DOCUMENT DE REFERENCE

RAPPORT SUR L'EXERCICE 2001-2002

LE SPECIALISTE DE LA CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR DEDIEE A L'ELECTRICITE ET A L'ENGINEERING



COB

LE PRESENT DOCUMENT DE REFERENCE A ETE DEPOSE AUPRES DE LA COMMISSION DES OPERATIONS DE BOURSE LE 10 FEVRIER 2003 CONFORMEMENT AU REGLEMENT N° 95-01.

IL NE PEUT ETRE UTILISE A L'APPUI D'UNE OPERATION FINANCIERE QUE S'IL EST COMPLETE PAR UNE NOTE D'OPERATION VISEE PAR LA COMMISSION DES OPERATIONS DE BOURSE.

IGE+XAO EN BREF

LE SPECIALISTE DE LA CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR

DEDIEE AUX METIERS DE L'ELECTRICITE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE EN MILLIONS D'EUROS	31/07/02	31/07/01	31/07/00
Chiffre d'affaires	15,4	13,6	13,0
Résultat d'exploitation	2,0	1,8	1,5
Résultat net de l'ensemble consolidé	1,2	1,1	1,1
Résultat net - part du Groupe	1,1	1,1	1,0
Résultat net par action en euros	0,64	0,60	0,58

BILAN CONSOLIDE EN MILLIERS D'EUROS	31/07/02	31/07/01	31/07/00
Actif immobilisé net	3,3	3,3	1,3
Actif circulant	11,7	11,2	10,6
Capitaux propres	6,9*	6,7	5,9
Dettes financières	0,6	0,7	0,2
Dettes d'exploitation	3,6	3,6	3,6
Produits constatés d'avance	3,2	2,7	1,9

EFFECTIF MOYEN (ETP)	31/07/02	31/07/01
France	108	116
Etranger	135	144
Total	243	260

EVOLUTION DU COURS DE BOURSE	31/07/02	31/07/01	31/07/00
COURS MOYEN PONDERE DU MOIS	11,49	9,45	16,80

* voir comptabilisation des actions propres en points 4.1 et 4.11.2

LE MOT DU PRESIDENT



CHERS ACTIONNAIRES,

Je vous remercie de votre fidélité et de la confiance que vous accordez à notre Groupe.

Nous pouvons mesurer ensemble le chemin parcouru depuis l'introduction en Bourse du Groupe en mars 1997. En cinq ans, notre chiffre d'affaires est passé de 10,7 millions à 15,4 millions d'euros, notre résultat net d'une perte de 0,9 million d'euros à un bénéfice 1,14 millions d'euros et notre trésorerie a été multipliée par plus de deux.

Dans une période difficile pour les valeurs technologiques, notre Groupe a su préserver ses ratios de rentabilité, avec notamment une marge nette de 7,4% sur l'exercice 2001/2002, mais aussi son cours boursier. En effet, sur l'année 2002, alors que le CAC 40, le NASDAQ et le Nouveau Marché perdaient respectivement 33,75%, 31,53% et 53%, le titre IGE+XAO est demeuré inchangé à 10 euros. Ainsi, depuis son introduction et dans un contexte boursier difficile, l'action IGE+XAO a progressé de plus de 25%, soit une des toutes meilleures performances du Nouveau Marché.

Pour IGE+XAO, l'exercice 2001/2002 a été celui de tous les records. En effet, le Groupe a affiché les meilleurs chiffres d'affaires et bénéfices depuis sa création. Outre les données financières, 2001/2002 a été extrêmement riche en événements tant avec le contrat EADS (3 millions d'euros sur 3 ans) - le plus important jamais signé par le Groupe - qu'avec la consolidation des acquisitions effectuées à l'étranger fin 2000/2001 (sociétés : CAE Development, CADdy Denmark et Tessdata). Bien sur, les produits étaient au rendez-vous avec notamment la commercialisation du nouveau logiciel haut de gamme du Groupe SEE Electrical Expert qui, à peine sorti, était sélectionné par le Groupe EADS.

Pour le nouvel exercice 2002/2003, notre motivation est intacte et dans une conjoncture économique mondiale difficile, l'ambition de notre Groupe est de faire croître à la fois la qualité de ses prestations, son volume d'affaires et ses bénéfices. Pour ce faire, IGE+XAO, soucieux de se rapprocher encore plus de ses clients et de leurs marchés, a mis en place une nouvelle organisation marketing et produits.

Je souhaite que l'intérêt que vous nous portez en qualité d'actionnaires soit renforcé par ces quelques rappels et que le présent document vous permette de mieux connaître notre métier, notre stratégie et nos ambitions.

ALAIN DI CRESCENZO

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

SOMMAIRE

1	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET ATTESTATIONS	1
1.1...	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	1
1.2...	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	1
1.3...	CONTROLEURS LEGAUX.....	1
1.4...	AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE DOCUMENT DE REFERENCE – EXERCICE CLOS AU 31 JUILLET 2002.....	2
1.5...	RESPONSABLE DE L'INFORMATION	3
2	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL	4
2.1...	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR	4
2.2...	RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL.....	7
2.3...	EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION	10
2.4...	DIVIDENDES.....	11
2.5...	COMMUNICATION AVEC LES ACTIONNAIRES.....	12
3	ACTIVITE, EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	13
3.1...	PRESENTATION DE L'ACTIVITE DU GROUPE IGE+XAO.....	13
3.2...	ANALYSE DES RISQUES	35
3.3...	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT.....	40
3.4...	EVOLUTION RECENTE.....	40
3.5...	STRATEGIE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	41
4	RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 JANVIER 2003 (EXERCICE CLOS AU 31 JUILLET 2002).....	44
4.1...	ACTIVITES ET RESULTATS DU GROUPE.....	44
4.2...	ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE IGE+XAO.....	47
4.3...	ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET INVESTISSEMENTS	49
4.4...	EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE – PERSPECTIVES D'AVENIR.....	50
4.5...	EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE	50
4.6...	AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE.....	50
4.7...	DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRECEDENTS	51
4.8...	FILIALES ET PARTICIPATIONS EN FRANCE ET A L'ETRANGER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	51
4.9...	INFORMATIONS DIVERSES CONCERNANT LE CAPITAL.....	52
4.10.	CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE.....	53
4.11.	AUTRES INFORMATIONS	53
5	PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT	58
5.1...	COMPTES CONSOLIDES AU 31 JUILLET 2002	58
5.2...	NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES.....	61
5.3...	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 JUILLET 2002	77
5.4...	COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE IGE+XAO AU 31 JUILLET 2002.....	78
5.5...	NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX (EN MILLIERS D'EUROS SAUF INDICATION EXPRESSE).....	80
5.6...	RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX CLOS AU 31 JUILLET 2002.....	93
5.7...	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES – EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2002	94
6	ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	97
6.1...	COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 JUILLET 2002	97
6.2...	ORGANES DE DIRECTION	97
6.3...	REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET AVANTAGES EN NATURE (CF POINT 4.1.1.4).....	98
6.4...	UTILISATION D'INFORMATION PRIVILEGIEE	98
6.5...	OPTIONS.....	98
6.6...	PARTICIPATION DES SALAIRES.....	98

1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET ATTESTATIONS

1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Alain Di Crescenzo,

Président du Conseil d'administration de la société IGE+XAO (la "Société")

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société et de ses filiales; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

A Colomiers, le 30 janvier 2003



Le Président du Conseil d'administration de la Société IGE+XAO

Alain Di Crescenzo

1.3 CONTROLEURS LEGAUX

Titulaires

- Monsieur Roger Dailhe, Impasse de Touraine, 31100 Toulouse, nommé en Août 1986, renouvelé le 26 novembre 1999 pour 6 exercices sociaux.
- la société Ernst & Young, 4 rue Aubert, 75 009 Paris, représentée par Monsieur Jean Pندانx, nommé le 18 septembre 1996 et renouvelé par l'assemblée générale du 31 janvier 2002 pour 6 exercices sociaux jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2006/2007.

Suppléants

- Monsieur Marc Lopez, 158, rue du Rouet, 13008 Marseille, nommé le 26 janvier 1999 pour 6 exercices sociaux jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003/2004 .

- Monsieur Claude Hazard, 7-9 allée Haussmann, 33300 Bordeaux, nommé le 9 décembre 1996 jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2000/2001 et renouvelé par l'assemblée générale du 31 janvier 2002 pour 6 exercices sociaux.

1.4 AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE DOCUMENT DE REFERENCE – EXERCICE CLOS AU 31 JUILLET 2002

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Société IGE XAO S.A. et en application du règlement COB 95-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques donnés dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'Administration. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission.

Les données prospectives présentées correspondent à des objectifs des dirigeants, et non des données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 juillet 2002, 2001 et 2000 arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentés dans ce document de référence.

A Toulouse, le 5 février 2003

Les commissaires aux comptes



Roger DAILHE

Impasse de Touraine 31100 Toulouse

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Toulouse



Jean PENDANX

ERNST & YOUNG Audit
4, rue Auber 75009 Paris
S.A. au capital de Eur.2.159.600
344 366 315 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Paris

1.5 RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Alain Di Crescenzo

Président du Conseil d'administration de la Société IGE+XAO

IGE+XAO

Le Pythagore

25, Boulevard Victor Hugo

31770 Colomiers

Téléphone : + 33.(0)5.62.74.36.36

Télécopie : + 33 (0)5.62.74.36.37

<http://www.ige-xao.com>

2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2.1 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR

2.1.1 DENOMINATION SOCIALE ET SIEGE SOCIAL

IGE+XAO

Immeuble Le Pythagore
25 boulevard Victor Hugo
31770 COLOMIERS

2.1.2 FORME DE LA SOCIETE

IGE+XAO a été constituée sous la forme de société anonyme de droit français à conseil d'administration régie par le Code du Commerce sur les sociétés commerciales.

2.1.3 DATE DE CONSTITUTION ET DUREE

IGE+XAO a été immatriculée, sous la dénomination sociale d'IGE SA, le 27 août 1986. Sa durée est de 99 ans expirant le 27 août 2085.

En date du 30 mai 1995, la Société a effectué une restructuration juridique, à l'issue de laquelle elle a apporté à une de ses filiales, actuellement dénommée IGE SA, son activité d'édition et de distribution de logiciels et modifié sa dénomination sociale, qui est désormais IGE+XAO SA.

2.1.4 OBJET SOCIAL

IGE+XAO a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : l'informatique ; la fabrication et le commerce de logiciels, de tous appareils, produits et systèmes informatiques et l'organisation et la dispense de formation ; la prise de participation dans toutes les sociétés et les prestations de services d'ordre administratif, comptable et financier.

2.1.5 REGISTRE DU COMMERCE

IGE+XAO est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro B 338 514 987.

Les statuts, procès-verbaux des assemblées générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social de la Société.

2.1.6 EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le 1^{er} août et se termine le 31 juillet.

2.1.7 CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES

2.1.7.1 REPARTITION STATUTAIRE DES BENEFICES

S'il résulte des comptes de l'exercice, tels qu'ils sont approuvés par l'assemblée générale, l'existence d'un bénéfice distribuable, l'assemblée générale décide de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserves dont elle règle l'affectation ou l'emploi, de le reporter ou de le distribuer. Après avoir constaté l'existence de réserves dont elle a la disposition, l'assemblée générale peut décider la distribution de sommes prélevées sur ces réserves.

Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Il peut être accordé à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende ou de l'acompte sur dividende mis en distribution, une option entre le paiement de celui-ci en numéraire ou en actions dans les conditions prévues par la loi.

2.1.7.2 ASSEMBLEES GENERALES

Les assemblées générales sont convoquées dans les conditions fixées par la loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

L'actionnaire, à défaut d'assister personnellement à l'assemblée, peut choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- donner une procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint, ou
- voter par correspondance, ou
- adresser à la Société une procuration sans indication de mandat,

dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

2.1.7.3 DROIT DE VOTE DOUBLE

Par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 février 1997, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire ainsi qu'aux actions nominatives attribuées à un actionnaire, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cesse de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en pleine propriété.

2.1.7.4 TITRES AU PORTEUR IDENTIFIABLE

Conformément à l'article L228-2 du Code de commerce sur les sociétés commerciales, la Société a opté pour le régime des titres au porteur identifiable. Elle est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à la SICOVAM, le nom ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

2.1.7.5 FRANCHISSEMENT DE SEUILS STATUTAIRES

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui viendrait à posséder, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'une ou plusieurs personnes morales qu'elle contrôle au sens de l'article L233-3 du Code du Commerce sur les sociétés commerciales, un nombre d'actions ou de droits de vote représentant deux (2) pour cent du capital ou des droits de vote de la Société ou tout multiple de ce pourcentage et ce, même si ce multiple dépasse le seuil légal de 5 %, devra notifier à la Société le nombre total d'actions ou de droits de vote qu'elle possède par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au siège social dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils.

Cette obligation d'information s'applique dans les mêmes conditions que celles prévues au paragraphe précédent chaque fois que la fraction du capital détenue devient inférieure à l'un des seuils prévus au paragraphe ci-dessus.

En cas de non respect de ces dispositions, les actions ou les certificats de droit de vote excédant le seuil donnant lieu à déclaration seront privées de droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification

si cette privation est demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble ou séparément 2 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société.

Ainsi, conformément aux dispositions de l'article 356.3 de la loi sur les sociétés commerciales et compte tenu des informations reçues en application des articles 356-1 et 356-2 de ladite loi, les principaux actionnaires de la Société IGE+XAO SA sont les suivants au 31 juillet 2002 :

TRANCHES DE DETENTION	% DU CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
2 à 5 %	Société de Participations Techniques et Financières	Société de Participations Techniques et Financières
5 à 10 %	--	--
10 à 20 %	IRDI Midi-Pyrénées	IRDI Midi-Pyrénées
20 à 33 1/3 %	Financelec	Financelec
33 1/3 à 50 %	--	--
50 à 66 2/3 %	--	--
Plus de 66 2/3 %	--	--

Au premier jour de l'ouverture de l'exercice social (1^{er} Août 2001), la situation était la suivante :

TRANCHES DE DETENTION	% DU CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
2 à 5 %	Société de Participations Techniques et Financières	Société de Participations Techniques et Financières
5 à 10 %	--	--
10 à 20 %	IRDI Midi-Pyrénées	--
20 à 33 1/3 %	Financelec	IRDI Midi-Pyrénées
33 1/3 à 50 %	--	Financelec
50 à 66 2/3 %	--	--
Plus de 66 2/3 %	--	--

A la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne possède, plus de 2 % du capital social ou des droits de vote à la clôture de l'exercice.

A la connaissance de la Société, aucune modification significative dans la détention du capital social ou des droits de vote n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2002.

2.1.7.6 ACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Conformément à l'article L 225-209 du nouveau Code de Commerce, la Société peut acheter en bourse ses propres actions, dans la limite de 10% du nombre des actions composant le capital social de la Société.

L'achat par la Société de ses propres actions doit être autorisé par l'assemblée générale ordinaire qui fixe les conditions de l'opération, notamment les prix maximum d'achat et minimum de vente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être faite, étant précisé que l'autorisation de l'assemblée doit être donnée pour une durée limitée n'excédant pas dix-huit mois.

Dans le cadre des autorisations consenties par les assemblées générales ordinaires du 29 janvier 1998, du 25 janvier 2000 et du 31 janvier 2001 (visa Cob N°01-001 du 2/01/2001), 91 966 actions de la société avaient été achetées par IGE+XAO et étaient détenues par la Société au 31 juillet 2002.

Aucune action n'a été annulée par la Société.

Le 2 décembre 2002, l'Assemblée Générale ordinaire a de nouveau autorisé la Société à procéder à des opérations de rachat d'actions propres. Ces achats devront être réalisés par ordre de priorité décroissant :

- o Pour 50% :

* majoritairement pour régulariser le cours de bourse de l'action de la Société par intervention systématique en contre-tendance,

* éventuellement pour attribuer des actions au personnel salariés de la Société et/ou de son Groupe dans le cadre d'un plan d'options d'achat d'actions.

o Pour 50% :

* pour remettre les actions en paiement ou en échange notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, pour conserver et céder les titres achetés,

* ou le cas échéant, pour les annuler dans des conditions légales.

Au cours de cette même Assemblée, il a été décidé :

~~de~~ d'affecter les 33 685 premières actions acquises par la Société au bénéfice du personnel salarié de la Société et/ou du Groupe dans le cadre d'un plan d'options d'achat d'actions,

~~de~~ d'affecter les 12 645 actions acquises entre le 18 septembre 2001 et le 31 juillet 2002 à la régularisation du cours de bourse de l'action,

~~de~~ d'utiliser les 45 636 actions propres restantes, au gré du Conseil d'administration et en fonction de la situation de marché et des opportunités de la Société, soit en remises en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externes soit en les cédant, soit en les annulant dans les conditions légales.

Ces reclassements ont été pris en compte lors de la clôture des comptes au 31 juillet 2002.

2.2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

2.2.1 CAPITAL SOCIAL

Le montant du capital social de la Société s'élève à 6 752 900 euros au 31 juillet 2002 réparti en 1 754 000 actions. Le 15 mars 2000, le Conseil d'Administration a décidé de convertir la valeur nominale en euros et a choisi, pour ce faire, d'incorporer 446 120,23 FF de réserves pour porter la valeur nominale à 3,85 euros.

EVOLUTION DU CAPITAL D'IGE+XAO DEPUIS SA CREATION						
DATES	NATURE DE L'OPERATION	NOMBRE D' ACTIONS EMISES	AUGMENTATION DE CAPITAL	PRIME D'EMISSION PAR ACTION	CAPITAL APRES OPERATION	NOMBRE D' ACTIONS APRES OPERATION
26/06/86	Constitution	2 600	--	--	F 260 000	2 600
22/12/87	Augmentation de capital en numéraire	400	F 40 000	--	F 300 000	3 000
28/02/88	Augmentation de capital en numéraire souscrite par l'IRDI	1 000	F 100 000	F 100	F 400 000	4 000
27/11/90	Augmentation de capital en numéraire	848	F 84 800	F 1,400	F 484 800	4 848
27/11/90	Augmentation de capital par incorporation de réserves	35 152	F 3 515 200	--	F 4 000 000	40 000
05/03/92	Augmentation de capital en numéraire	10 059	F 1 005 900	F 50	F 5 005 900	50 059
05/03/92	Augmentation de capital par incorporation de réserves	20 941	F 2 094 100	--	F 7 100 000	71 000
16/11/92	Augmentation de capital en numéraire	15 000	F 1 500 000	--	F 8 600 000	86 000

EVOLUTION DU CAPITAL D'IGE+XAO DEPUIS SA CREATION						
DATES	NATURE DE L'OPERATION	NOMBRE D' ACTIONS EMISES	AUGMENTATION DE CAPITAL	PRIME D'EMISSION PAR ACTION	CAPITAL APRES OPERATION	NOMBRE D' ACTIONS APRES OPERATION
14/12/95	Augmentation de capital par incorporation de réserves	144 000	F 14 400 000	--	F 23 000 000	230 000
24/06/96	Augmentation de capital par incorporation de réserves à hauteur de 375 000 F et par apport en nature d'actions IA Micro détenues par Alain Di Crescenzo évaluées à 325 000F	7 000	F 700 000	--	F 23 700 000	237 000
04/11/96	Augmentation de capital par conversion de 30 000 obligations convertibles par l'IRDI et Rémusat Investissements	30 000	F 3 000 000	--	F 26 700 000	267,000
10/02/97	Division de la valeur nominale des actions de la Société par 4	--	--	--	F 26 700 000	1 068 000
05/03/97	Emission de 686 000 actions d'une valeur nominale de 25 F	686 000	F 17 150 000	F 26	F 43 850 000	1 754 000
19/03/01	Conversion du capital en euros Augmentation de capital par incorporation des réserves	--	F 446 120,23	--	F 44 296 120	1 754 000
				--	€6 752 900	1 754 000

2.2.2 AUTRES TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

Néant

2.2.3 CAPITAL AUTORISE NON EMIS

Néant

2.2.4 TITRES NON REPRESENTATIFS DU CAPITAL

Néant

2.2.5 MODIFICATION DU CAPITAL ET DES DROITS ATTACHES AUX ACTIONS

Toute modification du capital ou des droits de vote attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de disposition spécifique.

2.2.6 REPARTITION ACTUELLE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Le nombre total d'actionnaires n'est pas connu par la Société.

Il n'est pas intervenu de mouvement significatif sur la répartition du capital au cours des trois derniers exercices.

Au 16 janvier 2003, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

ACTIONNARIAT	NOMBRE D' ACTIONS		NOMBRE D' ACTIONS	NOMBRE DE DROITS DE VOTE	% CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
	DROITS DE VOTE SIMPLE	DROITS DE VOTE DOUBLE				
FINANCELEC	10 300	535 555	545 855	1 081 410	31,12%	43,81%
CAOUEC INVESTISSEMENTS	--	1 020	1 020	2 040	0,06%	0,08%
IRDI	--	264 501	264 501	529 002	15,08%	21,43%
SANCHEZ ANDRE	--	2 715	2 715	5 430	0,15%	0,22%
DANNER GERARD	--	276	276	552	0,02%	0,02%
BAUDRON JEAN	--	120	120	240	0,01%	0,01%
BLANC TAILLEUR PASCAL	--	5	5	10	--	--
LALANE JEAN-MARC	--	36	36	72	--	--
GREZES ROBERT	--	36	36	72	--	--
DUBEZY MICHEL	--	24	24	48	--	--
BRAMBILLA JEAN	--	16	16	32	--	--
BAUDRON CHARLES	--	4	4	8	--	--
DI CRESCENZO ALAIN	--	4	4	8	--	--
PROXIVEST SARL	--	1	1	2	--	--
BOULIN DOMINIQUE	--	50	50	100	--	--
S.C.I. BEJIN	1 200	--	1 200	1 200	0,07%	0,05%
IGE+XAO (ACTIONS PROPRES)	--	--	90 161	--	5,14%	--
NOMINATIFS	11 500	804 363	906 024	1 620 226	51,65%	65,64%
AU PORTEUR	847 976	--	847 976	847 976	48,35%	34,36%
TOTAL	859 476	804 363	1 754 000	2 468 202	100,00%	100,00%

A titre d'information, la répartition du capital et des droits de vote au 7 janvier 2002 était la suivante :

ACTIONNARIAT	NOMBRE D' ACTIONS		NOMBRE D' ACTIONS	NOMBRE DE DROITS DE VOTE	% CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
	DROITS DE VOTE SIMPLE	DROITS DE VOTE DOUBLE				
FINANCELEC	10 800	535 055	545 855	1 080 910	31,12%	43,84%
CAOUEC INVESTISSEMENTS	1 020	--	1,020	1 020	0,06%	0,04%
IRDI	--	264 501	264 501	529 002	15,08%	21,46%
SANCHEZ ANDRE	1 332	1 383	2 715	4 098	0,15%	0,17%
DANNER GERARD	--	276	276	552	0,02%	0,02%
BAUDRON JEAN	--	120	120	240	--	0,01%
BLANC TAILLEUR PASCAL	--	5	5	10	--	--
LALANE JEAN-MARC	--	36	36	72	--	--
GREZES ROBERT	--	36	36	72	--	--
DUBEZY MICHEL	--	24	24	48	--	--
BRAMBILLA JEAN	--	16	16	32	--	--
BAUDRON CHARLES	--	4	4	8	--	--
DI CRESCENZO ALAIN	--	4	4	8	--	--
S.I.D.I.A.C.	--	1	1	2	--	--
PROXIVEST SARL	--	1	1	2	--	--
BOULIN DOMINIQUE	50	--	50	50	--	--
S.C.I. BEJIN	1 200	--	1 200	1 200	0,07%	0,05%
IGE+XAO (ACTIONS PROPRES)	--	--	90 161	--	5,14%	--
NOMINATIFS	14 402	801 462	906 025	1 617 326	51,65%	65,60%
AU PORTEUR	847 975	--	847 975	847 975	48,35%	34,40%
TOTAL	862 377	801 462	1 754 000	2 465 301	100,00%	100,00%

A titre d'information, la répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2000 était la suivante :

ACTIONNARIAT	NOMBRE D' ACTIONS		NOMBRE D' ACTIONS	NOMBRE DE DROITS DE VOTE	% CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
	DROITS DE VOTE SIMPLE	DROITS DE VOTE DOUBLE				
FINANCELEC	--	535 055	535 055	1 070 110	30,50%	43,11%
IRDI	--	264 501	264 501	529 002	15,08%	21,31%
SANCHEZ ANDRE	--	2 715	2 715	5 430	0,15%	0,22%
CHARENTUS HENRI	400	--	400	400	0,02%	0,02%
DANNER GÉRARD	--	276	276	552	0,02%	0,02%
BAUDRON JEAN	--	120	120	240	0,01%	0,01%
BLANC TAILLEUR PASCAL	5	--	5	5	--	--
LALANE JEAN-MARC	--	36	36	72	--	--
GREZES ROBERT	--	36	36	72	--	--
DUBEZY MICHEL	--	24	24	48	--	--
BRAMBILLA JEAN	--	16	16	32	--	--
BAUDRON CHARLES	--	4	4	8	--	--
DI CRESCENZO ALAIN	--	4	4	8	--	--
S.I.D.I.A.C.	--	1	1	2	--	--
PROXIVEST SARL	1	--	1	1	--	--
IGE+XAO (ACTIONS PROPRES)	74 684	--	74 684	--	4,26%	--
NOMINATIFS	75 090	802 788	877 878	1 605 982	50,05%	64,70%
AU PORTEUR	876 122	--	876 122	876 122	49,95%	35,30%
TOTAL	951 212	802 788	1 754 000	2 482 104	100,00%	100,00%

2.2.7 PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES DETENANT LE CONTROLE DE LA SOCIETE - PACTES D'ACTIONNAIRES

A la connaissance de la Société, les actionnaires de la Société ne sont liés à ce jour par aucun pacte d'actionnaires.

2.2.8 NANTISSEMENT

Aucune action n'est nantie.

2.3 EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

Depuis l'introduction de la Société à la cote du Nouveau Marché de la Bourse de Paris en mars 1997 (code SICOVAM 3082), nous avons pu suivre l'évolution du cours de l'action dans nos rapports de référence successifs.

Les statistiques des trois dernières années sont rappelées dans le tableau* ci-dessous (en euros)

MOIS/ ANNEE	NOMBRE DE TITRES	CAPITAUX	COURS		COURS MOYEN
			LE PLUS BAS	LE PLUS HAUT	
01/00	126 771	1743 413	12,0	17,0	13,75
02/00	236 210	4 186 667	15,0	18,6	17,72
03/00	280 960	7 271 119	17,0	30,0	25,88
04/00	77 950	1 595 139	15,0	24,1	20,46
05/00	82 535	1 842 728	19,9	25,0	22,33
06/00	30 021	607 387	18,0	22,0	20,23
07/00	20 102	337 682	15,5	18,0	16,80
08/00	43 307	733 835	15,3	20,0	19,94
09/00	68 827	1 630 566	20,0	29,3	23,69
10/00	19 166	359 515	16,9	21,5	18,75
11/00	33 406	636 683	17,5	20,0	19,05
12/00	37 747	596 449	13,5	19,0	15,80
01/01	25 951	437 032	15,9	18,0	16,84
02/01	28 811	409 600	12,1	16,5	14,22
03/01	34 381	365 200	9,0	12,4	10,62
04/01	18 785	186 785	9,0	10,3	9,90
05/01	66 787	667 041	9,0	10,4	9,99
06/01	14 938	138 090	9,0	9,9	9,24
07/01	18 276	172 624	8,6	10,2	9,45
08/01	1 305	11 072	8,3	9,0	8,61
09/01	27 784	200 444	6,7	8,5	7,21
10/01	22 173	179 843	7,1	9,4	7,93
11/01	11 806	101 252	8,1	8,9	8,61
12/01	32 768	313 612	9,0	10,0	9,54
01/02	16 088	154 574	9,3	9,9	9,65
02/02	12 164	114 254	9,0	9,6	9,44
03/02	51 053	537 926	8,9	11,0	10,38
04/02	13 530	143 563	10,0	10,9	10,61
05/02	10 997	111 480	9,5	10,4	10,14
06/02	43 662	494 932	10,0	12,0	11,34
07/02	88 844	1 020 380	10,20	11,74	11,49
08/02	5 245	56 394	10,00	11,37	10,77
09/02	7 332	72 400	9,00	11,07	10,14
10/02	11 231	96 751	8,00	9,46	8,94
11/02	16 899	153 336	8,00	9,80	9,21
12/02	43 428	429 377	9,01	11,0	9,97

*Sources statistiques d'Euronext à Paris.

La Société a signé une nouvelle convention de tenue de marché avec la société de Bourse WARGNY le 5 février 2001. Cette convention est tacitement reconductible par période d'un an.

Il est précisé que la Société n'est cotée que sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris.

2.4 DIVIDENDES

Les dividendes et acomptes sur dividendes mis en paiement et non réclamés se prescrivent au terme d'un délai de cinq ans au profit de l'Etat.

Le dividende versé aux actionnaires de la Société au cours des trois derniers exercices clos a été le suivant :

	DIVIDENDE PAR ACTION	AVOIR FISCAL PAR ACTION
Exercice clos le 31 juillet 2000	0,15 €	0,075 €
Exercice clos le 31 juillet 2001	0,15 €	0,075 €
Exercice clos le 31 juillet 2002	0,15 €	0,075 €

L'intention de la Société est d'instaurer des dividendes pour autant que l'activité de cette dernière et la conjoncture le permettent.

2.5 COMMUNICATION AVEC LES ACTIONNAIRES

IGE+XAO développe, depuis son introduction en Bourse, une communication régulière avec ses actionnaires et la communauté financière. Au cours de l'exercice clos au 31 juillet 2002, les actions de communication suivantes ont eu lieu :

- Diffusion du rapport annuel 2001/2000 ;
- Parutions d'avis financiers et de communiqués de presse ;
- Réunions d'information avec les analystes, les journalistes et les investisseurs ;
- Refonte du site IGE+XAO en un site « Corporate » traduit en français et en anglais ;
- Développement de sites locaux par pays.

3 ACTIVITE, EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

3.1 PRESENTATION DE L'ACTIVITE DU GROUPE IGE+XAO

Depuis plus de 15 ans, le Groupe IGE+XAO est un éditeur de logiciels qui conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'une gamme de logiciels de Conception Assistée par Ordinateur (appelée CAO).

Ces logiciels de CAO ont été élaborés pour aider les industriels à concevoir et à maintenir la partie électrique des processus de production et des produits finis. Ce type de CAO est appelé "CAO Electrique".

IGE+XAO a bâti une gamme de logiciels de CAO Electrique destinée à tous les industriels, fonctionnant soit sur un ordinateur indépendant, soit sur un réseau d'entreprises.

Cette gamme est constituée des logiciels :

- "Xelec" et "SEE Electrical Expert" pour les grandes installations industrielles et les processus embarqués dans les véhicules tels que avions, bateaux, automobiles, chars, trains, fusées...
- "SEE Electrical Expert", "SEE 2 000" et "CADdy ++" pour les installations industrielles de taille moyenne,
- "SEE 2 000" et "SEE Technical" pour les petites installations.

En France, IGE+XAO estime être actuellement le numéro un de la CAO Electrique avec plus de 60% de parts de marché (source IGE+XAO).

Sur le plan international, IGE+XAO représente :

- Un chiffre d'affaires de 15,4 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 juillet 2002,
- plus de 36 000 postes de travail équipés pour plus de 14 000 clients.

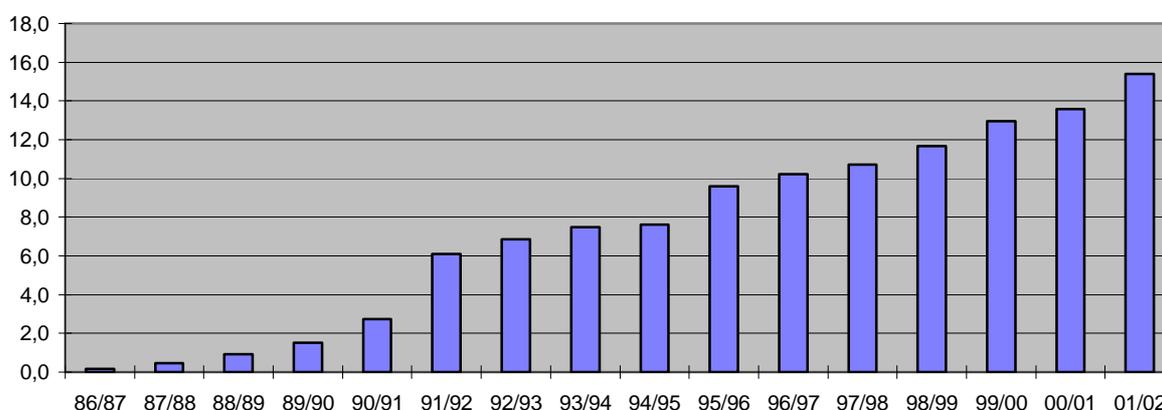
Le Groupe IGE+XAO est présent dans les principaux pays d'Europe ainsi qu'en Amérique du Nord au travers d'agences et de filiales qui ont réalisé 31 % de son chiffre d'affaires sur l'exercice clos le 31 juillet 2002.

L'avantage concurrentiel d'IGE+XAO repose sur :

- une importante équipe de conception, de développement et d'industrialisation des logiciels,
- l'existence d'une gamme de logiciels qui permet actuellement de couvrir l'ensemble du marché de la CAO Electrique,
- Une forte présence à l'international.

Les clients d'IGE+XAO sont présents dans tous les secteurs de l'industrie.

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES D'IGE+XAO
(EN MILLIONS D'EUROS)



3.1.1 HISTORIQUE ET EVOLUTION DE LA STRUCTURE DU GROUPE

La constitution du Groupe IGE+XAO est le fruit d'une politique volontairement axée sur une croissance maîtrisée, qui s'est traduite par des opérations de croissance externe régulières aboutissant à la constitution d'une gamme complète de logiciels de CAO Electrique et à un réseau de vente international.

L'historique est le suivant :

1986/1987 : Création de la société IGE SA et du logiciel Schéma par Messieurs Charles Baudron et Jean-Marc Lalane.

(17 postes de travail installés, chiffre d'affaires de 152 449 €).

1987/1988 : L'IRDI (Institut Régional de Développement Industriel) entre au capital de la société IGE SA à hauteur de 25%.

(170 postes de travail installés, chiffre d'affaires de 457 347 €).

1988/1989 : Création d'une structure de développement de logiciels à Cracovie, Pla Na Stawach 3-30107 Krakow (Pologne) en liaison avec l'université.

(600 postes de travail installés, chiffre d'affaires de 1 million d'euros €).

1989/1990 : Plus de 1 500 postes de travail installés, chiffre d'affaires de 1 524 490€

1990/1991 : Rémusat Investissements (filiale du Crédit du Nord), entre au capital de la Société IGE+XAO à hauteur de 7%. Ouverture d'une agence commerciale en région parisienne.

(2 600 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 2,7 millions d'euros).

1991/1992 : Rachat de Xao Industrie, société spécialisée dans les logiciels de CAO Electrique sur station de travail et issue de l'un des centres de recherche de l'association Armines. Le produit développé par cette société, X-Elec, constitue le produit "haut de gamme" qui a permis le développement de la clientèle des grands groupes industriels.

(3 600 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 6,1 millions d'euros).

1992/1993 : Rachat d'Alpage Ingénierie, société conceptrice d'Alpage-Elec, logiciel de CAO Electrique dans l'environnement AutoCad® de la société AutoDesk®. Création d'une filiale de commercialisation en Italie.

(4 400 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 6,9 millions d'euros).

1993/1994 : Ouverture d'une agence commerciale à Barcelone en Espagne.

Création de La Foliothèque, filiale dont l'activité est la ressaisie électronique de plans électriques existants au moyen des logiciels du Groupe.

(5 400 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 7,5 millions d'euros).

1994/1995 : Mise en place d'un bureau de représentation commerciale en Allemagne. Création d'une filiale de développement de logiciels en Bulgarie.

(6 800 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 7,6 millions d'euros).

1995/1996 : Mise en place de la holding IGE+XAO. Création d'une agence commerciale à Gdansk (Pologne). Rachat de Ia-Micro et du logiciel Win-Elec. Prise de participation à hauteur de 34 % dans Vectra Informatique, distributeur de matériel informatique qui assure pour le compte du Groupe les prestations relatives au matériel (hardware). Rachat de Mayridis Voyages, devenue agence de voyages interne du Groupe.

(8 300 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 9,6 millions d'euros).

1996/1997 : Introduction à la cote du Nouveau Marché de la Bourse de Paris de la Société IGE+XAO. Création de la société IGE+XAO North America (Canada). Création de différentes agences commerciales à Madrid (Espagne), à Tournai (Belgique) et à Rastatt (Allemagne).

Acquisition au Groupe Schneider Electric de son activité CAO Electrique dénommée Handel sous la forme d'un fond de commerce et des différentes marques (Handel, Hcontrol et Hdesign). Liquidation de la société Vectra Informatique.

(11 000 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 10,2 millions d'euros).

1997/1998 : Changement de Président du Conseil d'Administration de la Société cotée IGE+XAO, Monsieur Alain Di Crescenzo succédant à Monsieur Charles Baudron. Réorganisation juridique du Groupe se traduisant par la fusion-absorption par IGE SA des sociétés Xao Industrie, Ia Micro et ALPAGE INGENIERIE. Dissolution anticipée de La Foliothèque SARL après cession de ses actifs à la société IGE SA. Création d'une société en nom collectif WINSOFT ELEC DIFFUSION en vue de regrouper les forces de ventes françaises. Création de deux agences commerciales l'une en banlieue de Londres (Angleterre) et l'autre à Toronto (Canada).

(11 800 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 10,7 millions d'euros).

1998/1999 : Création d'une société IGE+XAO Ltd en banlieue de Londres (Angleterre). Lancement de la nouvelle génération de logiciels de la Société (la gamme SEE : Software For Electrical Engineering) composée des logiciels SEE 4000, SEE 3000 et SEE 2000 dédiés respectivement ; aux grands industriels, aux PME/PMI et aux petites entreprises. Mise en place d'une nouvelle organisation basée sur un nouveau projet d'entreprise (SEE WORLDWIDE).

(14 000 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 11,7 millions d'euros).

1999/2000 : Acquisition du logiciel de calcul C15-100 (VASCO) à la société SOCOTEC . Création de la filiale "IGE XAO Software Vertrieb GmbH" en Allemagne. Distribution des premiers dividendes.

(24 500 licences installées, chiffre d'affaires de 13 millions d'euros).

2000/2001 : Acquisitions des sociétés : française INGEDATA DEVELOPPEMENT SARL, pour un coût total de 245 442,91 € (100% du capital), hollandaise TESSDATA BV, pour un montant divisé en une partie acquise de 691 475 € et une partie conditionnelle de 216 085 € (100% du capital), danoise CAE DEVELOPMENT APS, acquise pour 587 986 €, (100% du capital) et danoise CADdy DENMARK A/S (49% du capital) pour un coût de 51 129 €.

Création de la SA SEE PL@NET, détenue à 90% par la Société, dont le but est d'assurer le développement et la commercialisation de logiciels dans l'environnement Internet.

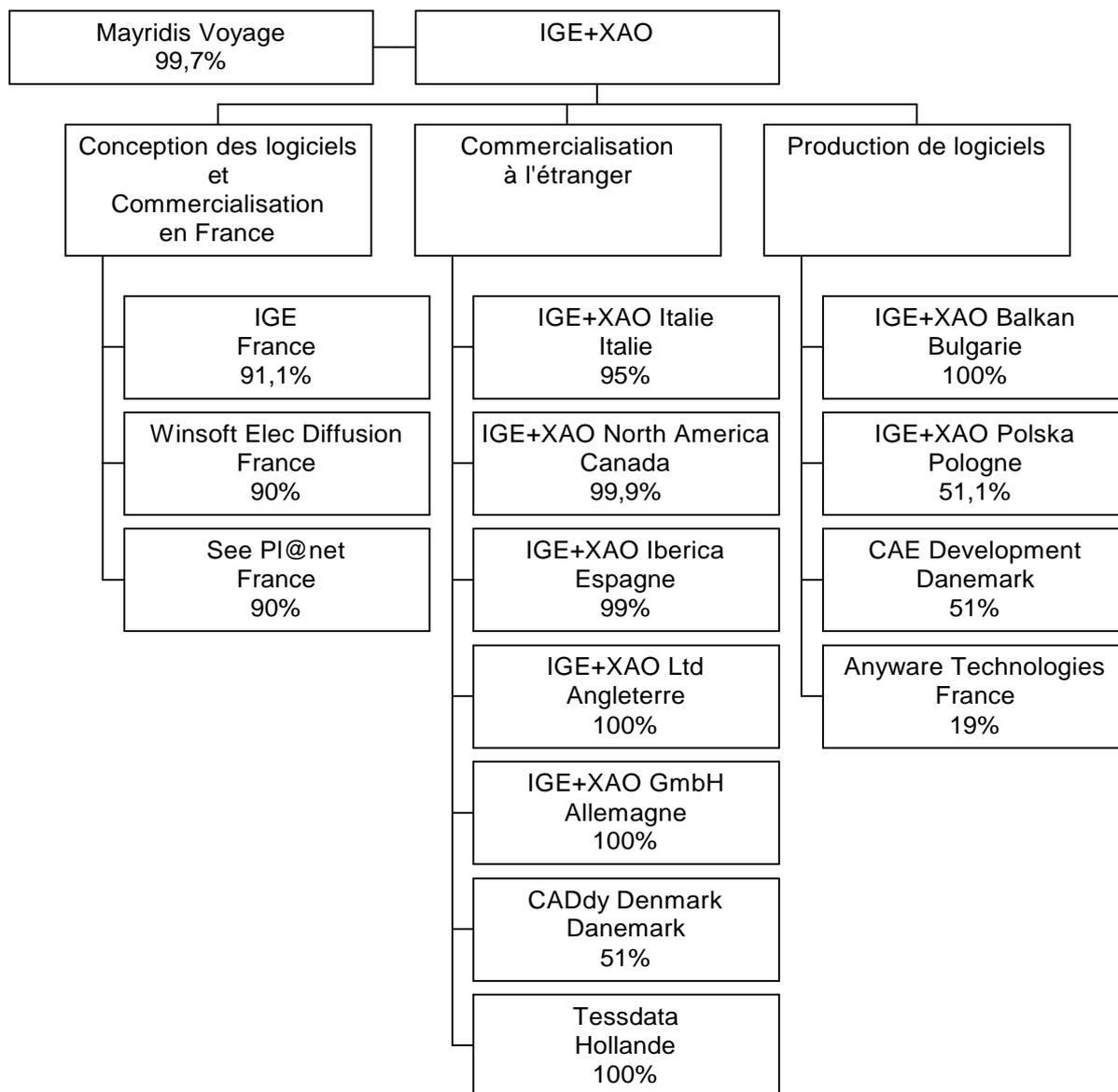
(34 000 postes de travail installés, chiffre d'affaires de 13,6 millions d'euros).

2001/2002 : Acquisitions de 19% de la société française Anyware Technologies S.A. créée depuis moins de deux ans et spécialisée dans la fabrication d'un atelier Logiciel permettant de développer des applications informatiques sur Internet. Création d'une seconde agence commerciale en Allemagne à Monchengladbach.

(36 000 licences installées, chiffre d'affaires de 15,4 millions d'euros).

3.1.2 ORGANIGRAMME DU GROUPE IGE+XAO AU 31 JUILLET 2002

IGE+XAO se présente comme suit :



Le pourcentage du capital détenu par la Société dans ses filiales correspond à ses droits de vote.

3.1.3 DESCRIPTIONS DES MARCHES DU GROUPE

3.1.3.1 LA CAO ELECTRIQUE : LA REPONSE A UN BESOIN INDUSTRIEL OMNIPRESENT

Depuis son invention, l'électricité est sans aucun doute la source énergétique la plus importante de l'industrie. L'utilisation de l'énergie électrique ainsi que sa production nécessitent de concevoir et de maintenir des installations électriques.

Les opérations de conception et de maintenance des installations électriques imposent l'élaboration et la gestion de plans électriques appelés dossiers électriques.

Les plus grands utilisateurs de dossiers électriques sont les entreprises des secteurs industriels suivants :

- la construction automobile, pour la réalisation et la maintenance des machines de production et pour le câblage de l'appareillage électrique des véhicules,
- A titre d'exemple, l'ensemble des machines de production permettant à Renault SA de réaliser son nouveau moteur «D» (Clio 1.1 Litre) a nécessité la réalisation de plus de 60 000 plans électriques.
- les transports, pour le câblage de l'appareillage électrique des avions, des navires ou des trains,
- la production et le transport d'énergie, pour la réalisation et la maintenance des centrales électriques et des postes de transformation,
- l'agro-alimentaire, la chimie et la métallurgie, pour la réalisation et la maintenance des machines de production.

Ainsi, l'ensemble des processus d'une usine métallurgique moyenne représente plus de 300 000 plans.

- le BTP, pour le câblage des bâtiments domestiques ou industriels,
- les sociétés d'études et d'ingénierie intervenant dans l'ensemble des secteurs industriels cités ci-dessus.

Les besoins se situent à deux niveaux :

~~✍~~ Les besoins de conception, avec d'une part, la conception des machines ou chaînes de production qui servent à fabriquer des produits finis (chaînes de production d'un moteur d'automobile) et, d'autre part, la conception des produits quand ceux-ci intègrent des processus électriques embarqués dans les véhicules tels que avions, bateaux, automobiles, chars, trains, fusées...

~~✍~~ Les besoins de maintenance, que ce soit pour les machines de production ou les produits finis, ce besoin réside dans la maintenance des éléments électriques intervenant dans :

- le dépannage,
- la réhabilitation (rénovation des machines et processus en vue de prolonger leur utilisation),
- l'évolution des machines et des processus (prise en compte de nouvelles fonctions).

Il est important que ces opérations soient effectuées en assurant la cohérence des informations et le suivi des modifications.

3.1.3.2 LA CAO ELECTRIQUE : ABOUTISSEMENT D'UN PROCESSUS D'EVOLUTION

✍ La planche à dessin : la solution ancienne

Avant la décennie 1980, les dossiers électriques étaient traditionnellement réalisés par des dessinateurs sur des planches à dessin, sur papier en deux dimensions. La qualité et la cohérence des informations passaient souvent au deuxième plan face aux contraintes de coût et de temps. De plus, ce processus manuel générait un grand nombre d'erreurs détectées au niveau de la fabrication, ce qui entraînait des temps et coûts de modifications conséquents.

✍ Le Dessin Assisté par Ordinateur ("DAO"): une solution intermédiaire

L'arrivée du DAO a permis aux industriels d'automatiser le dessin du dossier électrique et d'améliorer sa lisibilité, facilitant ainsi la gestion des documents graphiques. Cependant, le DAO n'est qu'une transposition informatique d'une méthodologie entièrement manuelle et n'a donc pas permis d'améliorer la conception des dossiers électriques :

- pas de contrôle de cohérence,
- pas de prise en compte des normes et usages des métiers de l'électricité.

C'est de ces lacunes que sont nés, à la fin des années 1980, les logiciels de Conception Assisté par Ordinateur dans le domaine électrique (CAO Electrique).

✍ La CAO Electrique : la solution

La CAO Electrique permet, quant à elle, de faire intervenir l'informatique dès la conception de l'installation et donc d'obtenir des gains de productivité, de qualité et de cohérence aussi bien en conception qu'en maintenance des installations.

Pendant la phase d'étude, la CAO Electrique assiste en permanence le concepteur en le guidant, le contrôlant dans ses choix technologiques (vérification de l'adéquation de l'appareillage avec la fonction à réaliser, détection des courts-circuits). Elle permet de prendre entièrement en charge des opérations telles que la génération automatique du câblage, l'identification de l'appareillage, supprimant ainsi tous risques d'erreurs et réduisant le temps nécessaire à la conception.

Il faut en outre souligner qu'à la différence du DAO, la CAO Electrique apporte une aide très significative en matière de maintenance, pour le suivi de l'évolution d'une installation et la recherche de panne grâce à l'assistance dans la compréhension du processus de production.

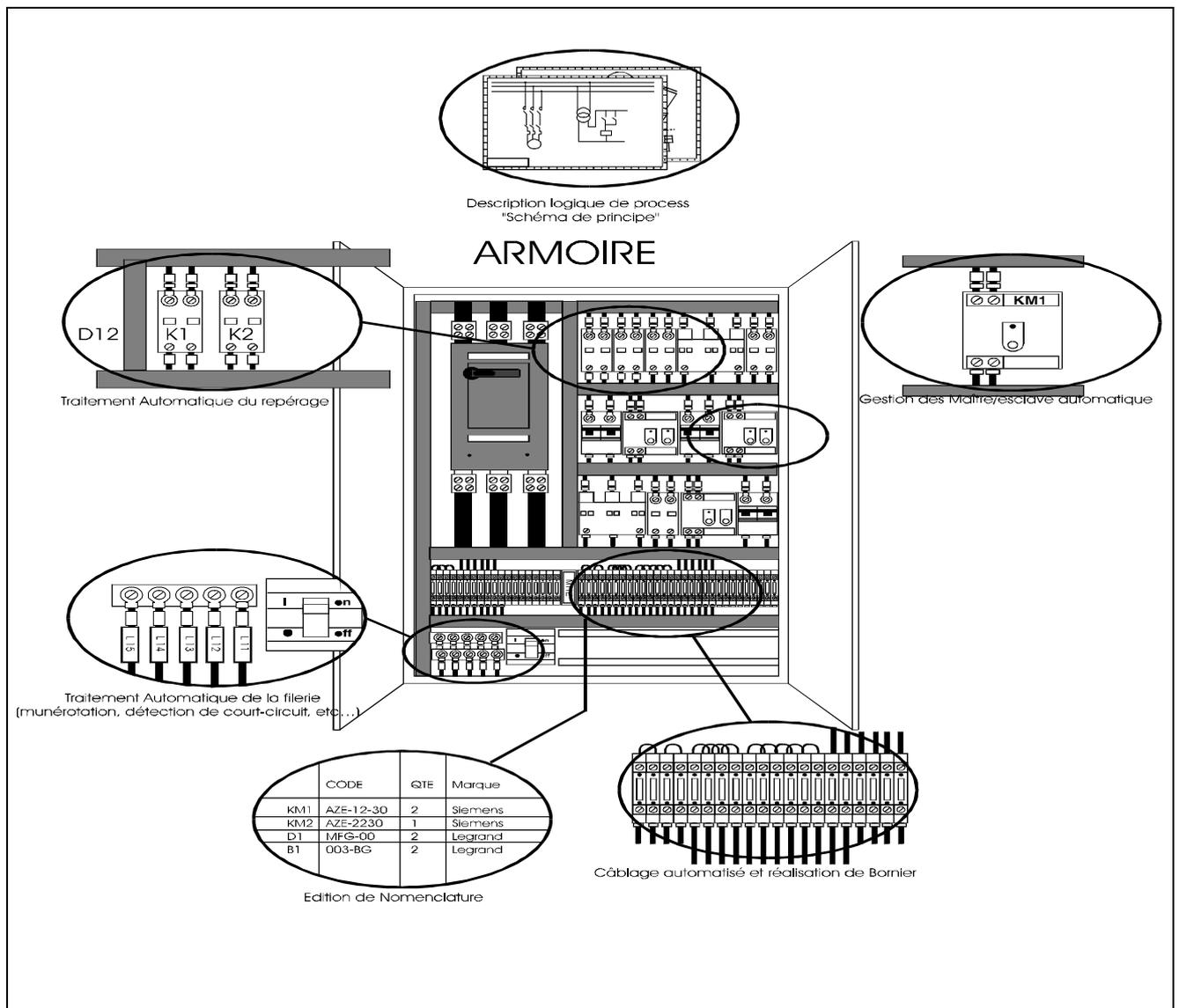
La CAO Electrique permet aux concepteurs d'installations industrielles d'optimiser la définition d'un dossier électrique à travers les étapes suivantes :

- définition du principe de fonctionnement de l'installation, représentée sous forme symbolique (appelé "Schéma de principe"). Ce Schéma de principe est composé d'un ensemble de symboles graphiques reliés entre eux. Tous les symboles ainsi que les liaisons sont identifiés de manière unique.
- définition de tous les matériels utilisés pour réaliser une fonctionnalité précise (appelée "Nomenclature"). Cette opération consiste, à partir des contraintes liées au principe de fonctionnement (exemple : Tension de 24 volts), à rechercher un appareil dans un catalogue électronique de constructeurs tels que Schneider Electric ou Siemens. La nomenclature est représentée sous forme de listes ou de bases de données, pour être accessible par les différents services de l'industriel tels que les approvisionnements.
- définition des plans de situation : ils permettent de positionner en deux ou trois dimensions les différents appareils dans les armoires et les pupitres de l'installation.
- définition du plan de câblage : il s'agit de la réalisation des différents raccordements électriques entre les appareils. Ces derniers sont réalisés soit avec des fils à l'intérieur des armoires électriques, soit à l'aide de câbles afin de relier les différentes armoires. A titre d'exemple, le câblage d'un navire tel que le "Souverain des mers" nécessite plus de 1 000 kilomètres de câbles.

La CAO Electrique permet d'établir les définitions qui précèdent en assurant automatiquement un grand nombre de traitements et de contrôles tels que :

- la création et la gestion du repérage des appareils, connexions, fils, câbles et borniers,
- la détection des erreurs de conception (défauts d'alimentation dans les appareils, courts-circuits...),
- le choix automatique des références des constructeurs de matériel électrique à partir de spécifications techniques,
- la création automatique des câbles et des borniers en fonction du besoin exprimé par le Schéma de principe,
- le contrôle de la cohérence entre le contenu de l'armoire électrique et les matériels utilisés dans le Schéma de principe,
- le calcul des protections électriques et des caractéristiques des câbles nécessaires à partir des normes de référence (norme NF C 15-100 et respect du guide UTE C 15-500) et le suivi des modifications pour la gestion des révisions.

ILLUSTRATION GRAPHIQUE : UNE ARMOIRE ELECTRIQUE

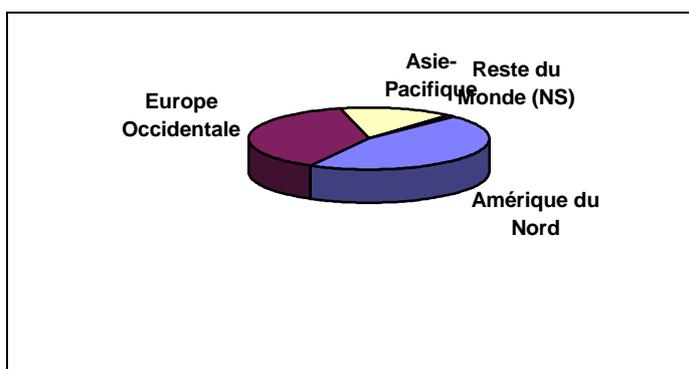


3.1.3.3 LA CAO ELECTRIQUE : SEGMENTATION GEOGRAPHIQUE

o Le marché mondial¹

Bien que mal identifié par les observateurs traditionnels des marchés de la CAO (pour l'essentiel d'origine américaine), nous estimons que le marché mondial de la CAO Electrique (assez fortement lié à celui de la CAO Mécanique), dont le potentiel est évalué à environ 200 millions d'euros, se répartit approximativement comme suit :

Amérique du Nord	45%
Europe	40%
Asie-Pacifique	15 %

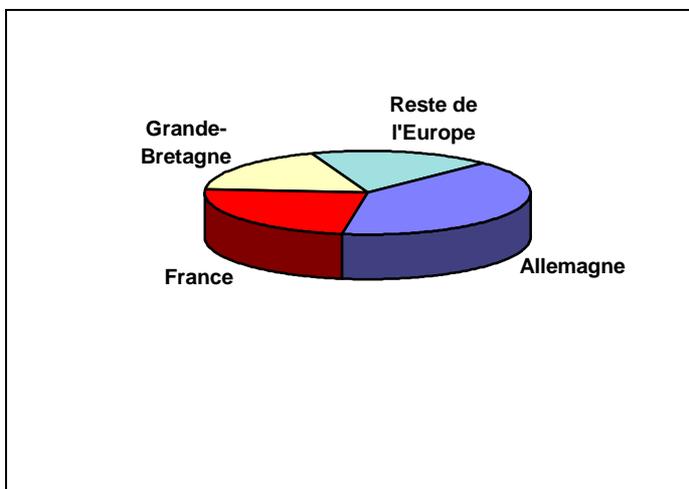


o Le marché d'Europe Occidentale²

Ce marché est évalué à environ 40% du marché mondial, soit un potentiel de près de 75 millions d'euros.

Les pays dominants sont :

Allemagne	40%
France	24%
Grande Bretagne	18%
Reste de l'Europe	18%



o Le marché français

Le marché français est entré en phase de maturité, ce qui devrait se traduire par une stabilisation des ventes de logiciels auprès de nouveaux clients et par une augmentation des ventes des nouvelles versions des logiciels et des services associés auprès des clients déjà équipés.

¹Sources IGE+XAO : sur la base de l'actualisation de la première évaluation du marché effectuée par Monsieur Michel Théron, journaliste spécialisé, au jour de l'introduction en Bourse.

²Sources IGE+XAO : sur la base de l'actualisation de la première évaluation du marché effectuée par Monsieur Michel Théron, journaliste spécialisé, au jour de l'introduction en Bourse.

De plus, un marché de renouvellement apparaît avec le remplacement des logiciels de Dessins Assistés par Ordinateur (DAO) au profit de logiciels de CAO Electrique.

Sur l'exercice 2001/2002, nous estimons que le marché français s'est réparti entre 55% pour les logiciels IGE+XAO et 45% pour les logiciels de DAO et les autres logiciels de CAO Electrique.

3.1.3.4 LA CAO ELECTRIQUE : SEGMENTATION PAR TYPE DE CLIENT

Le marché s'articule autour des trois niveaux d'exigence suivants :

?? Les grands industriels

De par la complexité, l'importance (plusieurs milliers de plans électriques) et la sensibilité (sécurité, confidentialité...) des installations électriques à concevoir ou à maintenir, les grands industriels dont le besoin peut dépasser 500 licences, demandent des solutions complètes intégrant une automaticité maximale, un degré de technicité élevé (richesse fonctionnelle du logiciel) et une grande fiabilité.

Leurs exigences par ordre d'importance sont :

- la pérennité de la solution dépendant de sa capacité à évoluer (utilisation des standards),
- la technologie (fonctionnalité, adaptabilité, puissance de traitement...),
- le service (conseil, formation, maintenance),
- les prix.

Exemples : Airbus, PSA Peugeot Citroën, Renault, HydroQuebec, D.C.N., Schneider Electric, Thales, Alstom, CEA, Michelin, Eurocopter, Kodak Pathé... et leurs principaux sous-traitants.

?? Les petits et moyens industriels

Ce segment comprend les industriels ayant à concevoir ou à maintenir des installations électriques de taille moyenne.

Ils demandent des solutions plus simples et moins onéreuses que celles des grands industriels.

Leurs exigences par ordre d'importance sont :

- la technologie (niveau de fonctionnalité),
- le prix,
- la simplicité d'utilisation (convivialité du logiciel),
- le service (conseil, formation, maintenance).

Exemples : unités de production de taille moyenne, sociétés d'études et d'ingénierie,...

Les très petites entreprises (TPE) et les artisans

Il s'agit essentiellement des professionnels de l'électricité du bâtiment. Ils demandent une solution basée surtout sur la génération de devis et de rendus descriptifs du chantier.

Leurs exigences par ordre d'importance sont :

- le prix,
- la simplicité d'utilisation.

Exemples : sociétés d'électricité générale, artisans électriciens,...

3.1.3.5 LA CAO ELECTRIQUE : SAISONNALITE

Le marché est marqué par le phénomène de saisonnalité suivant :

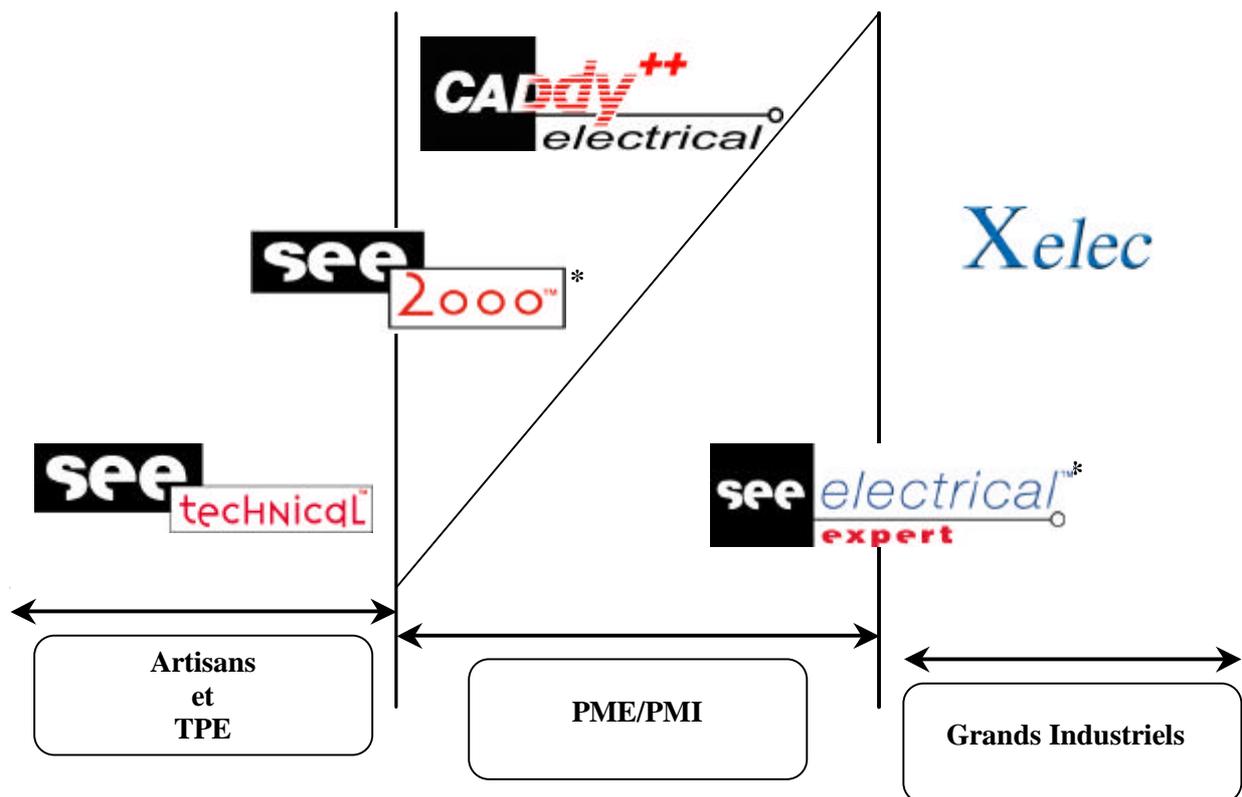
- la période estivale, pendant laquelle l'activité est quasi inexistante car elle correspond aux opérations de maintenance des unités de production. Pendant cette période, les usines ralentissent voire stoppent leur production. Les services de maintenance interne et les sociétés spécialisées dans cette activité remettent les installations en état.
- le mois de décembre peut faire apparaître un léger pic d'activité du fait des mécanismes budgétaires.

3.1.4 LES PRODUITS ET SERVICES DU GROUPE

3.1.4.1 L'OFFRE DE PRODUITS D'IGE+XAO

L'offre IGE+XAO, pour satisfaire les besoins des industriels en matière de CAO Electrique, repose sur une gamme complète de familles de logiciels.

Cette gamme, structurée autour de cinq produits répondant chacun aux besoins d'industriels différents, permet de couvrir l'ensemble des segments du marché et l'ensemble des fonctionnalités nécessaires à l'élaboration des dossiers électriques.



* fonctionnent sous Windows© et aussi sous AutoCad©

Le nombre total de licences (industrie et éducation) pour l'ensemble des logiciels vendus par le Groupe IGE+XAO est d'environ 36 000¹.

¹ Evaluation au 31 juillet 2002

LE HAUT DE GAMME

Xelec

Xelec est le fruit d'une étroite collaboration entre IGE+XAO et les plus grands industriels français (Renault, PSA, Michelin, EADS). Xelec, produit modulaire et évolutif, fonctionne sur PC sous Windows© NT.

De par sa capacité de traitement, Xelec convient parfaitement à la réalisation de chaînes de production importantes. En plus de sa richesse fonctionnelle, il est particulièrement bien adapté aux clients ayant à gérer de multiples relations avec leurs sous-traitants.

Le logiciel Xelec est composé d'un ensemble de modules en vue d'assurer les fonctions suivantes :

- création et modification des schémas à partir de bibliothèques.
- numérotation automatique des composants et des équipotentielles,
- vérification de la cohérence des schémas,
- génération automatique des borniers d'armoire,
- génération automatique des torons ou harnais (faisceaux de câbles),
- création de synoptiques de câblage en cohérence avec le schéma de principe,
- génération automatique des câbles et des borniers sans la présence des bornes et des câbles dans le schéma de principe,
- modification interactive du câblage avec mise à jour automatique des modifications dans le schéma de principe,
- création automatique des nomenclatures en fonction des critères de choix retenus,
- gestion des catalogues de matériels et des standards,
- mise à jour automatique des nomenclatures dans le schéma de principe et le câblage,
- implantation des matériels en deux ou trois dimensions avec génération automatique des différentes vues,
- traitement des volumes de sécurité entre les matériels,
- implantation des composants à partir des catalogues de constructeurs de matériels ou de la nomenclature,
- dessin, cotation et hachures associatifs.

Evaluation du nombre de licences installées au 31 juillet 2002: 1 650.

Prix HT de la licence : de 7 000 € à 22 000 € en fonction des modules installés.

SEE Electrical Expert

Evolution de SEE 4000, SEE Electrical Expert est le logiciel haut de gamme issu de la nouvelle génération de logiciels du Groupe IGE+XAO. SEE Electrical Expert s'adresse au même marché que celui d'Xelec et à terme, il succédera à ce dernier. La commercialisation de SEE Electrical Expert a débuté au cours de l'exercice 2001/2002.

SEE Electrical Expert offre le même niveau fonctionnel que le logiciel Xelec avec en plus :

- une ergonomie totalement revue du type Windows© (entité/action, glisser/lâcher),
- un fonctionnement Multi-Utilisateurs (gestion des accès de plusieurs intervenant sur un même dossier électrique),
- un système de navigation schématique intégré,
- une approche système intégrée permettant de visualiser des dossiers complexes sous une forme fonctionnelle plus simple,
- la possibilité de fonctionner sous AutoCad© de la société Autodesk©,
- une panoplie d'utilitaires permettant d'assurer les fonctions de traduction, visualisation, gestion de dossiers électriques ou d'échanges de données.

Evaluation du nombre de licences installées au 31 juillet 2002 (y compris les logiciels SEE 3000, Schéma, Alpage Elec, Visicad, Winelec et Hcontrol pour lesquels SEE Electrical Expert est une plateforme de convergence) : 19 300.

Prix HT de la licence : de 2 000 € à 15 000 € en fonction des modules installés.

SEE 2000

Produit dédié à la conception des petites et moyennes installations, SEE 2000 a été conçu pour fonctionner sous Windows© ou sous AutoCad© de la société Autodesk©. SEE 2000 apporte une ergonomie totalement intégrée à Windows©, ce qui facilite sensiblement sa prise en main.

Le logiciel SEE 2000 est composé d'un ensemble de modules en vue d'assurer les fonctions suivantes :

- création et modification des schémas à partir de bibliothèques,
- numérotation automatique des composants et des équipotentielles,
- vérification de la cohérence des schémas,
- génération automatique des borniers d'armoire,
- création des nomenclatures,
- implantation des matériels en deux dimensions,
- dessin, cotation et hachures associatifs.

Evaluation du nombre de licences installées au 31 juillet 2002 (y compris SEE Calculation et autres logiciels divers) : 6 950.

Prix HT de la licence : de 1000 € à 2 000 € en fonction des modules installés.

CADdy⁺⁺

CADdy⁺⁺ a été conçu par la société danoise CAE Development qui a rejoint le Groupe en juin 2001 à la suite d'une prise de participation d'IGE+XAO s'élevant à 51%.

Le logiciel CADdy⁺⁺ est composé d'un ensemble de modules en vue d'assurer les fonctions suivantes :

- création et modification des schémas à partir de bibliothèques,
- numérotation automatique des composants et des équipotentielles,

- vérification de la cohérence des schémas,
- génération des borniers,
- implantation manuelle des câbles,
- création des nomenclatures,
- dessin, cotation et hachures associatifs.

Evaluation du nombre de licences installées au 31 juillet 2002 (CADdy ++ et son prédécesseur) : environ 4 500.

Prix HT de la licence : de 1000 € à 7 000 € en fonction des modules installés.

SEE Technical

SEE Technical est le produit entré de gamme du Groupe. Proposé à moins de 200 €, SEE Technical est un logiciel de dessin schématique simple qui est livré avec plus de 2000 symboles pré-définis dans différentes normes. SEE Technical est dédié aux artisans électriciens (plus de 400 000 dans le monde) et à tous ceux qui souhaitent produire rapidement et simplement des schémas techniques.

SEE Technical est commercialisé en direct (VPC), via des distributeurs ou directement sur Internet (site : see-technical.com).

Evaluation du nombre de licences installées au 31 juillet 2002 (y compris Eliot) : 3 800¹.

Prix HT de la licence : 200 €

IGE+XAO dispose aussi de solutions logicielles sur la technologie VISIO de Microsoft Corp.

3.1.4.2 L'OFFRE DE SERVICES D'IGE+XAO

Compte tenu de l'importance du poste ventes de services (57% du chiffre d'affaires pour l'exercice clos au 31 juillet 2002 soit 8 755 €) et de son évolution prévue dans les prochaines années, IGE+XAO a décidé d'accélérer le déploiement de son offre de services. Les prestations offertes comprennent la mise à jour des produits, l'assistance à l'utilisation, la formation et le conseil.

De plus, la majorité des éditeurs de CAO Electrique étant de petite taille, l'apport d'un niveau de service maximum par un acteur de l'importance d'IGE+XAO constitue un élément déterminant en sa faveur.

- La formation

Sur la base de supports pédagogiques qu'il a élaborés, IGE+XAO assure des prestations de formation à l'utilisation et au paramétrage de ses logiciels.

Cette formation peut être dispensée soit en stage inter-entreprise dans les locaux d'IGE+XAO soit directement chez le client.

Les prestations de formation ont généré un chiffre d'affaires de 3,1 millions d'euros HT, soit 20 % du chiffre d'affaires pour l'exercice clos au 31 juillet 2002.

- Le service après-vente ou maintenance

Le service après-vente est assuré pour tous les clients contre paiement d'une redevance annuelle de maintenance s'élevant à environ 12% du prix des logiciels. Cette maintenance qui a généré un chiffre d'affaires de 5,62 millions d'euros HT, soit 37% du chiffre d'affaires pour l'exercice clos au 31 juillet 2002, inclut les prestations suivantes :

- La Hot-Line (assistance téléphonique) : son rôle est d'assister l'utilisateur dans l'exploitation quotidienne des logiciels. En France, une dizaine de collaborateurs sont en charge de ces prestations.
- La mise à jour des logiciels : IGE+XAO fournit à ses clients sous contrat de maintenance, les nouvelles versions des logiciels qui contiennent des corrections d'anomalies et des nouvelles fonctionnalités.
- Les prestations de Conseil, d'assistance, d'intégration et de développements informatiques spécifiques.

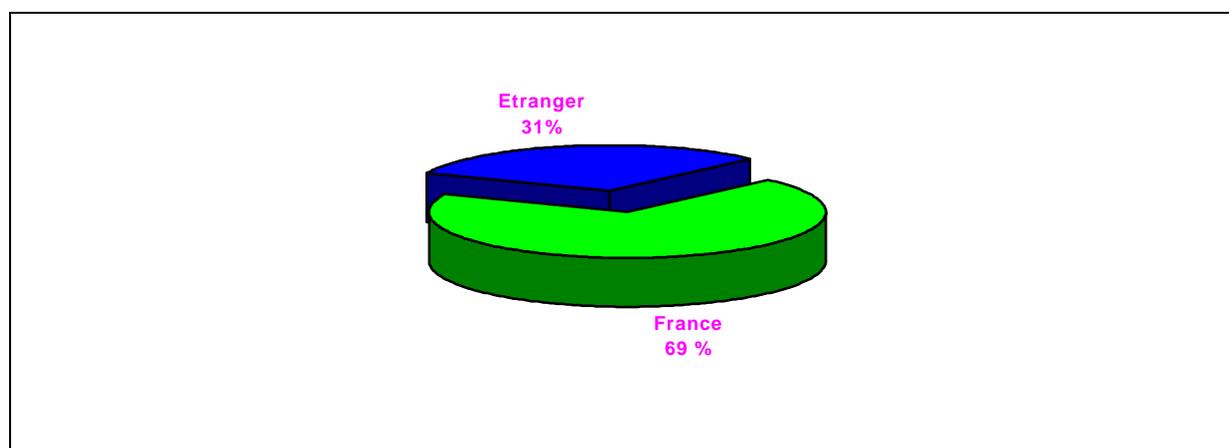
3.1.5 REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

3.1.5.1 REPARTITION DES VENTES DE LOGICIELS ET DE SERVICES

La répartition des ventes du Groupe IGE+XAO est la suivante :

VENTES	2001/2002	2000/2001	1999/2000
LOGICIELS	41,7%	45,5%	50,0%
FORMATION	20,3%	18,5%	19,5%
MAINTENANCE	36,5%	34,0%	29,0%
DIVERS	1,5%	,0%	1,5%
TOTAL	100%	100%	100%

3.1.5.2 REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE IGE+XAO PAR ZONE GEOGRAPHIQUE



3.1.6 DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Dans l'ordre croissant de concurrence, on peut distinguer les trois niveaux suivants :

3.1.6.1 NIVEAU 1

Une concurrence résultant de l'utilisation de logiciels non spécialisés de type bureautique ou de DAO/CAO généralement mécanique, avec lesquels il est possible de réaliser des dessins électriques (AutoCAD®,...).

3.1.6.2 NIVEAU 2

Une concurrence résultant de l'utilisation de logiciels faiblement spécialisés. Il s'agit le plus souvent de modules additifs, intégrant quelques fonctionnalités de schématique, aux logiciels de CAO Electronique :

Historiquement les premiers, ils permettent la conception des cartes et circuits imprimés (implantation et routage des composants électroniques sur les circuits imprimés, simulation des appareils électroniques...).

- Logiciels de CAO Mécanique

Représentant le chiffre d'affaires le plus important, ils permettent la conception des organes mécaniques et des pièces moulées, pliées ou soudées. Les sociétés Parametric Technology Corp. (Etats-Unis) et Dassault Systèmes (France) sont parmi les principaux éditeurs de CAO mécanique.

3.1.6.3 NIVEAU 3

Une concurrence résultant de l'utilisation de véritables logiciels de CAO Electrique. Soulignons que les éditeurs de ces logiciels sont des sociétés de taille modeste, à l'exception des sociétés allemandes EPLAN Software & Service et Aucotec avec respectivement leurs produits Eplan et Elcad/Ruplan.

Les Principales sociétés concurrentes sur ce niveau sont :

- En France

SOCIETES	CA REALISE EN CAO ELECTRIQUE EN 2001/2002	
	EN MILLIONS D'EUROS	SEGMENTS OCCUPES
IGE+XAO (CAO)	10,5	Tous
AUTODESK (DAO : AUTOCAD)	< 2 ¹	Petits et Moyens Industriels
FTZ	< 2 ¹	Grands Industriels
EPLAN Software & Service	< 2 ¹	Grands et Moyens Industriels
TRACE (applicatif su AutoCad©)	< 2 ¹	Petits et Moyens Industriels
ASSIGRAPH	< 1 ¹	Grands Industriels
HP-MDD	< 1 ¹	Grands Industriels
ECT (applicatif sur AutoCad©)	< 1 ¹	Petits et Moyens Industriels
AUCOTEC	< 1 ¹	Grands et Moyens Industriels
ALGOTECH	< 1 ¹	Petits et Moyens Industriels

¹Les CA mentionnés sont estimés car les sociétés citées ne communiquent pas leurs chiffres d'affaires en France ou alors lorsqu'elles le font, elles ne détaillent pas leur activité en CAO/DAO Electrique.

- Dans le reste du monde

En Allemagne, trois sociétés représentent environ 70% du marché (d'après les estimations IGE+XAO), il s'agit de EPLAN Software & Service, Aucotec et E.C.S.

Pour le reste du monde, de nombreux petits éditeurs se partagent le marché de la DAO/CAO Electrique fonctionnant sous AutoCad? . Le plus souvent, le chiffre d'affaires réalisé par ces éditeurs dépasse rarement 2 millions d'euros.

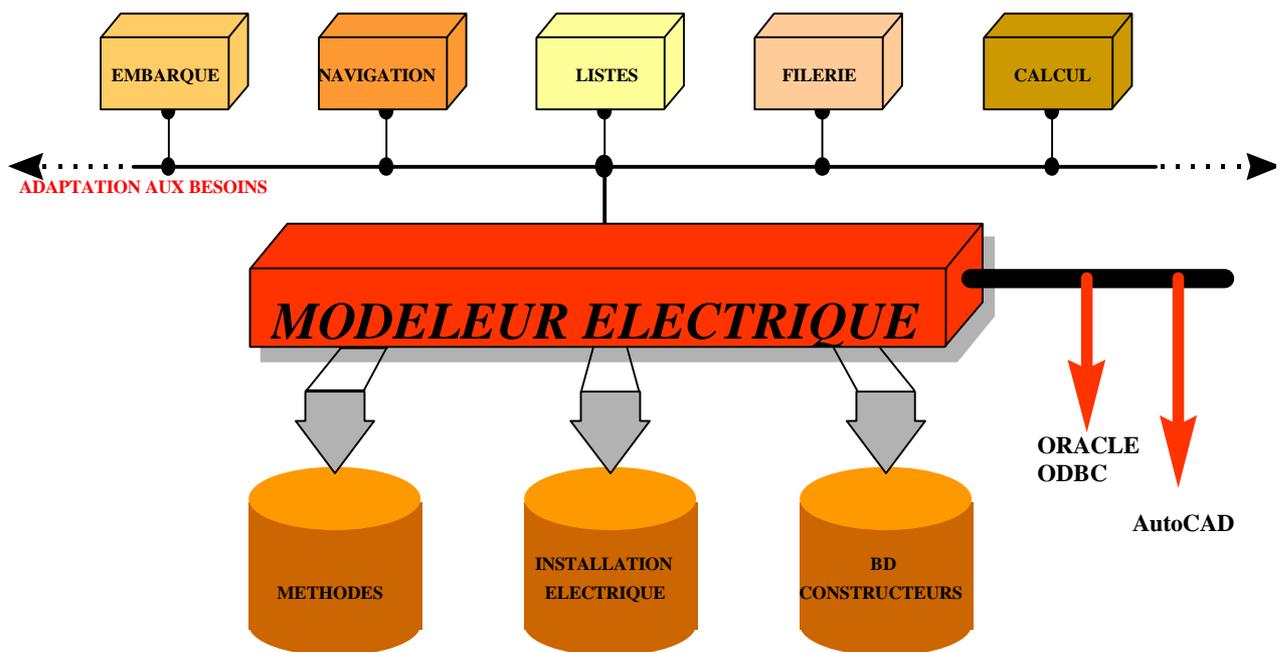
Parmi les éditeurs les mieux implantés, on peut citer les sociétés EPLAN Software & Service et E.C.S.(avec E.C.T. son distributeur aux USA, en Angleterre et en Europe du Nord) dont les produits sont presque les seuls à être distribués dans les différents pays d'Europe et aux USA.

Aux Etats-Unis, Mentor Graphics, société spécialisée en CAO Electronique, dispose aussi d'une activité électricité majoritairement dédiée au câblage embarqué.

3.1.7 LES AVANTAGES CONCURRENTIELS DE IGE+XAO

Les produits d'IGE+XAO mettent en oeuvre des technologies de pointe leur donnant les avantages suivants :

- ensemble modulaire,
- utilisation d'un modeleur électrique,
- traitement des systèmes embarqués,
- gestion de plusieurs normes électriques,
- accès aux bases de données des constructeurs,
- personnalisation des méthodologies de traitement des industriels,
- ouverture sur les standards (Oracle, ODBC, AutoCAD).



3.1.8 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX CLIENTS

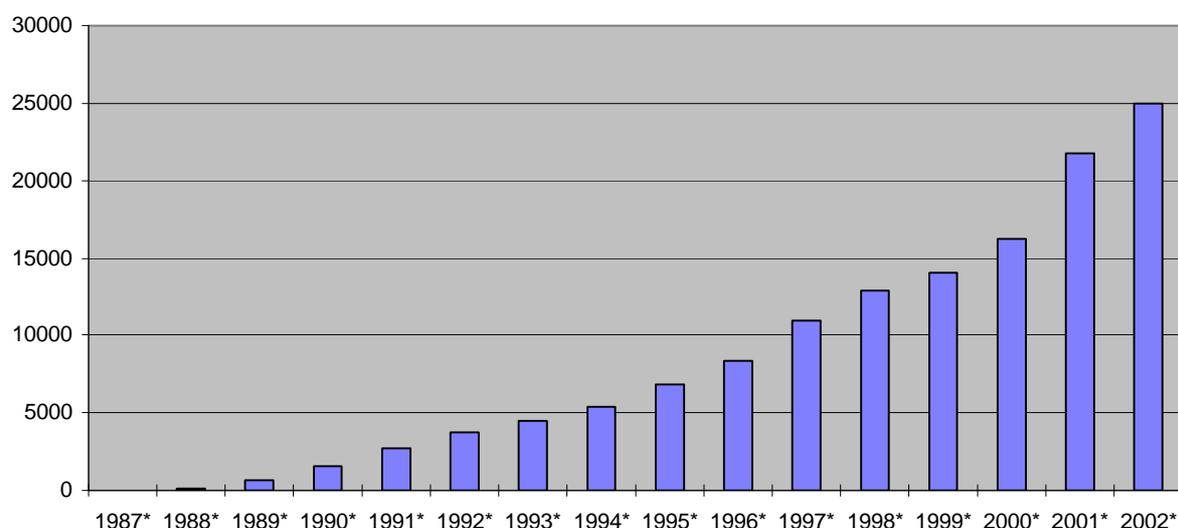
3.1.8.1 NATURE DE LA CLIENTELE D'IGE+XAO

Compte tenu de l'étendue de son offre produit, IGE+XAO est présent sur l'ensemble du marché de la CAO Electrique. On peut citer, pour les seuls grands industriels, les références suivantes :

ACTIVITES	INDUSTRIELS		
Construction Automobile	Bertrand Faure Caterpillar Dunlop Française de Mécanique	General Motors Heuliez Volkswagen VU Valéo	PSA Renault RVI
Aéronautique et Spatial	AIRBUS Air France CNRS	Dassault Aviation ONERA SOGERMA	Thales Eurocopter
Chimie, Pétrochimie	ATOCHEM Ciments Lafarge ELF TOTAL FINA Glaxo Hutchinson	Kodak Pathé Rhône Poulenc Roussel-Uclaf Saint Gobain Sanofi Synthélabo	Shell SNPE Solvay Kléber Michelin
Agro-alimentaire	Biscuits LU Bongrain Boursin Cointreau Danone Eridania Beghin Say	Haribo Hennessy (LVMH) Kraft General Food Lindt Martell Perrier	Quaker Rivoire & Carré Lustucru Rotschild Schweppes SOPAD Nestlé William Saurin
Electricité générale et Production d'énergie	Hydro Quebec CEA Cegelec Cogéma	EDF/GDF E.I. Forclum GTIE	Santerne Clemessy SGN Spie Trindel
Mines et Métallurgie	Cockerill Mines du Bourneix Mines de Potasse d'Alsace	Mines de Salsigne Pechiney Sollac	Talcs de Luzenac UGINE Vallourec

3.1.8.2 EVOLUTION DES VENTES D'IGE+XAO

EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES VENDUES DANS L'INDUSTRIE



* Evaluation au 31 juillet

3.1.8.3 CONCENTRATION, DEPENDANCE ET RECURRENCE DES RELATIONS COMMERCIALES

Le degré de dépendance du Groupe vis à vis de quelque secteur d'activité que ce soit est très faible. Aucun secteur d'activité ne représente plus de 20% des ventes du Groupe.

En France (destinations France), les clients avec lesquels IGE+XAO réalise le chiffre d'affaires le plus important sont :

CLIENTS	CHIFFRE D'AFFAIRES
Airbus France	5,0%
D.C.N.	3,3%
Anyware Technologies	1,5%
Clemessy	1,2%
Peugeot Citroën Automobiles SA	1,0%
JIP Elec	0,7%
Eurocopter	0,7%
Schneider Electric	0,5%
EDF	0,5%
ARC International	0,5%

3.1.8.4 CARNET DE COMMANDES

IGE+XAO vend des logiciels sur étagères immédiatement disponibles, ce qui induit un délai de livraison très court. Pour ce type de ventes, la notion de carnet de commandes n'a donc pas de sens.

En revanche, les contrats de maintenance annuels qui sont :

- renouvelables par tacite reconduction avec un préavis de résiliation de trois mois,
- payables en début de période,

ont généré un chiffre d'affaires de 5,6 millions d'euros pour l'exercice clos au 31 juillet 2002.

3.1.8.5 SOLVABILITE DE LA CLIENTELE ET DELAIS DE PAIEMENT

IGE+XAO réalisant l'essentiel de son chiffre d'affaires auprès de grands industriels, le risque d'insolvabilité reste faible. Cette bonne solvabilité permet à IGE+XAO de ne pas avoir recours à une assurance crédit. Le délai de paiement moyen est de 97 jours pour l'exercice clos au 31 juillet 2002 (avec un taux de TVA moyen de 19,6%).

3.1.9 ORGANISATION ET POLITIQUE COMMERCIALE

3.1.9.1 UNE ORGANISATION COMMERCIALE AU SERVICE DU CLIENT

IGE+XAO a mis en place des interlocuteurs et des modes de commercialisation adaptés aux couples client/produit.

CLIENTS	COMMERCIALISATION	INTERLOCUTEURS	RESSOURCES COMMERCIALES
Grands Industriels	Ventes directes	Direction et ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux de haut niveau	20%*
PME/PMI	Ventes directes	Ingénieurs technico-commerciaux	60%*
TPE et artisans	Ventes indirectes	Ingénieurs technico-commerciaux et animateurs de marché	20%*

* information à titre indicatif, sachant que certains segments du marché se recouvrent.

3.1.9.2 UNE POLITIQUE COMMERCIALE AXEE SUR LA PRESCRIPTION

Conscient de l'importance de la prescription dans son domaine, IGE+XAO multiplie les actions auprès des prescripteurs.

3.1.9.3 LES GRANDS INDUSTRIELS: PRESCRIPTEURS AUPRES DE LEURS SOUS-TRAITANTS

Le marché de la CAO Electrique est marqué par le fait que les grands industriels imposent les logiciels qu'ils utilisent à leurs sous-traitants du fait :

- du nombre élevé de sous-traitants intervenant régulièrement sur les installations électriques,
- de la quasi impossibilité pour deux logiciels de CAO Electrique différents de communiquer.

3.1.9.4 UNE POLITIQUE FORTE DE PARTENARIAT

IGE+XAO développe une politique de partenariat visant à augmenter le nombre de promoteurs de ses produits avec notamment :

- les distributeurs des produits IGE+XAO dédiés aux TPE voire aux P.M.E. (SEE 2000, SEE Technical et CADdy ++) afin de promouvoir également les logiciels plus haut de gamme (Xelex et SEE Electrical Expert), non commercialisés par ces derniers.
- les éditeurs d'autres types de logiciels de DAO/CAO (mécanique, électronique, ...).
- les constructeurs matériels informatiques.

3.1.9.5 L'EDUCATION : DE FUTURS CLIENTS ET PRESCRIPTEURS

Depuis plusieurs années, IGE+XAO mène une campagne de promotion auprès de l'enseignement technique afin de sensibiliser et de former les futurs techniciens et ingénieurs en électrotechnique aux différents produits du Groupe. Ainsi, environ 2 000 établissements (lycées techniques, IUT, écoles d'ingénieurs, centres de formation pour adultes,...) sont équipés des logiciels IGE+XAO. Cet

investissement doit permettre dans les années à venir d'augmenter la notoriété d'IGE+XAO auprès des futurs acteurs du monde de l'électrotechnique.

3.1.10 RECHERCHE : CONCEPTION DES LOGICIELS

Les activités de recherche sont au cœur du métier d'éditeur de logiciels et à ce titre, elles ont toujours représenté l'investissement le plus important d'IGE+XAO.

Une équipe d'une dizaine d'ingénieurs, à partir des besoins qu'ils ont recensés chez les clients, réalise la conception des nouveaux modules et logiciels.

Depuis sa création, la veille technologique est une priorité d'IGE+XAO à la fois dans le domaine des techniques de l'informatique et de l'électrotechnique. Grâce à cette veille active, les délais de réaction d'IGE+XAO ont toujours été très courts, lui procurant un avantage concurrentiel certain comme en témoignent les exemples suivants :

- Dès 1988, utilisation dans le produit Xelec d'une Structure de Données Orientée Objet issue du laboratoire de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris.
- Sortie d'une version de Schéma sous Windows© 95 moins de 3 mois après la commercialisation de ce système d'exploitation.
- Définition d'un modèle d'échange de données entre les logiciels de CAO Electrique et ceux de programmation d'automates. Cette "norme" (FNES "Fichier Neutre d'Entrées Sorties") est utilisé par l'ensemble de la profession.

EXERCICES CLOS AU	MONTANT DES DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT EN MILLIONS D'EUROS
31/07/00	2,0
31/07/01	2,5

Pour l'exercice clos au 31 juillet 2002, le montant des dépenses de recherche et développement s'est élevé à 2,9 millions d'euros représentant 18,8 % du chiffre d'affaires.

Exemples de programmes de recherche :

- L'adaptation des modules et logiciels aux nouvelles demandes des utilisateurs (nouvelles fonctions), aux nouvelles technologies informatiques (Windows©, Bases de Données, ...) et aux évolutions des métiers des clients du Groupe.
- CAO Electrique embarquée : après avoir répondu aux besoins des industriels en matière de CAO Electrique des outils de production, IGE+XAO développe depuis quelques années, en collaboration avec des sociétés telles que Airbus, Eurocopter, Thales, GIAT industries, Air France, un ensemble de fonctionnalités permettant à ses logiciels (Xlec, SEE Electrical Expert) de répondre aux besoins de la CAO Electrique des systèmes embarqués (avions, hélicoptères, char Leclerc, simulateurs de vol,...).
- Déploiement sur de multiples environnements : à partir d'un noyau indépendant regroupant son savoir faire en CAO Electrique, IGE+XAO s'est fixé comme objectif de l'adapter et de le rendre compatible avec la plupart des logiciels de CAO Mécanique, de DAO généraliste ou de gestion de données techniques.

IGE+XAO a obtenu la certification ISO 9001 au mois d'août 1998. Ce certificat a été renouvelé en novembre 2001.

3.1.11 PRODUCTION

La production des logiciels se décompose en deux activités :

3.1.11.1 LE DEVELOPPEMENT

Réparti majoritairement sur les deux sites de Pologne et de Bulgarie, le développement est organisé autour d'équipes comprenant un responsable de production, des ingénieurs informaticiens et des techniciens assurant le contrôle du développement. Au 31 juillet 2002, l'activité de développement employait 41 personnes.

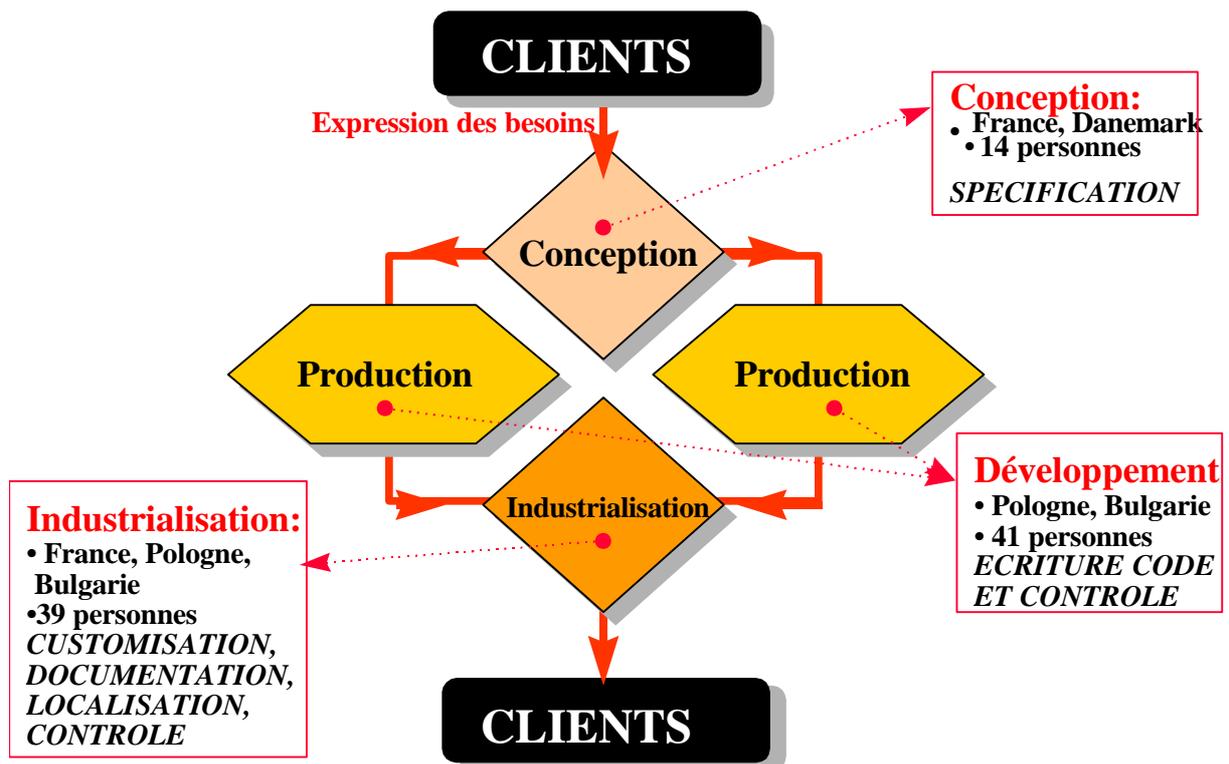
3.1.11.2 L'INDUSTRIALISATION

Elle consiste à effectuer les opérations suivantes :

- la localisation (traduction et adaptation),
- la documentation (notice, aide électronique et support pédagogique),
- le contrôle produit.

Au 31 juillet 2002, l'activité d'industrialisation employait 39 personnes.

Les principaux logiciels de IGE+XAO sont disponibles pour les marchés français, suisse, belge, anglais, nord américain, italien, espagnol, allemand, hollandais, danois, polonais et bulgare.



3.1.12 FOURNISSEURS

Les achats de matériels ou de logiciels représentent moins de 5% du chiffre d'affaires d'IGE+XAO. Ils sont constitués essentiellement de matériels informatiques et de logiciels standards disponibles auprès de l'ensemble des fournisseurs du marché. IGE+XAO possède plusieurs sources d'approvisionnement qu'il remet en cause régulièrement évitant ainsi une dépendance trop forte par rapport à un fournisseur.

Dans le cadre de la commercialisation de ses produits, IGE+XAO réalise moins de 2% de son chiffre d'affaires avec les ventes du produit AutoCAD© de la société Autodesk.

3.1.13 RESSOURCES HUMAINES

3.1.13.1 L'EQUIPE DIRIGEANTE

Au 31 juillet 2002, l'équipe dirigeante d'IGE+XAO était composée de trois personnes, toutes actionnaires :

- Alain Di Crescenzo, 40 ans, Président Directeur Général depuis janvier 1998, a intégré le management du Groupe lors du rachat de la société XAO Industrie qu'il avait intégrée en août 1988. Ingénieur Art et Métiers, il est directement en charge de la direction administrative et financière ainsi que des implantations commerciales à l'étranger.
- Charles Baudron, Directeur Général Délégué, 40 ans, fondateur d'IGE+XAO en mai 1986. Délégué Autodidacte (Prix des Victoires des Autodidactes Midi-Pyrénées Harvard et Coopers & Lybrand en 1995) et informaticien chevronné, il occupe les fonctions de Directeur Technique du Groupe.
- Robert Grèzes, Directeur, 53 ans, informaticien de formation, a été responsable informatique d'une entreprise du secteur textile avant de rejoindre le Groupe en septembre 1988. Il occupe les fonctions de Directeur des Services.

Les autres personnes importantes au sein du Groupe sont :

- Pawel Godula, 40 ans, Ingénieur de l'Ecole Polytechnique de Cracovie, est actionnaire à hauteur de 22 % de la filiale polonaise. Dès 1988, il a rejoint IGE+XAO Pologne dont il est Président.
- Jacek Dziedzic, 40 ans, Ingénieur de l'Ecole Polytechnique de Cracovie. Comme Pawel Godula, il a rejoint IGE+XAO dès 1988 et est actionnaire de la filiale polonaise à hauteur de 22 %. Il est en charge de la direction de la production.

3.1.13.2 L'EFFECTIF DE IGE+XAO

Répartition par pays au 31 juillet 2002 (effectifs inscrits):

PAYS	2001/2002	2000/2001	1999/2000
France	116	111	100
Pologne	69	74	82
Bulgarie	23	21	14
Autres	53	50	24
TOTAL	261	256	220

Répartition par activité au 31 juillet 2002 (effectifs inscrits) :

FONCTION	ACTIVITE	QUALIFICATION	NOMBRE DE PERSONNES
Direction :			1
Commerciale : 131	Encadrement		9
	Ingénieurs Commerciaux / Ingénieurs Technico-Commerciaux	Ingénieurs et Techniciens Supérieurs	43
	Après-Vente	Techniciens supérieurs et plus	45
	Contrats	Techniciens supérieurs	5
	Marketing	Techniciens supérieurs	12

FONCTION	ACTIVITE	QUALIFICATION	NOMBRE DE PERSONNES
	Administratif		17
Technique : 107	Encadrement		2
	Conception	Ingénieurs et Techniciens Supérieurs	14
	Production	Ingénieurs et Techniciens supérieurs	41
	Industrialisation	Ingénieurs et Techniciens supérieurs	39
	Exploitation Informatique	Ingénieurs et Techniciens Supérieurs	6
	Qualité	Techniciens supérieurs	3
	Livraison France	Techniciens supérieurs	2
Administrative : 22		Techniciens supérieurs et plus	22
TOTAL			261

L'âge moyen des collaborateurs de IGE+XAO est d'environ 30 ans.

L'effectif lié à la sous-traitance externe est non significatif.

3.1.13.3 LES DEPENSES DE FORMATION

IGE+XAO a fondé sa réussite sur la compétence de ses collaborateurs. La formation étant l'un des moyens privilégiés d'augmenter cette richesse, elle a toujours été largement prise en compte aussi bien dans le domaine technique que dans les autres domaines.

En France, les dépenses consacrées à la formation en interne et en externe, sur l'exercice clos au 31 juillet 2002, ont représenté plus de 2 % de la masse salariale.

3.1.13.4 POLITIQUE DE REMUNERATION

Les collaborateurs en contact avec les clients (commerciaux, formateurs, support après vente et assistantes commerciales) bénéficient d'une rémunération variable basée sur leurs résultats qui peut représenter jusqu'à 25% de leur rémunération globale.

Les autres collaborateurs (fonctions technique et administrative) bénéficient d'une rémunération variable calculée sur le respect des délais et sur la qualité de leurs réalisations qui peut représenter jusqu'à 15% de leur rémunération globale.

3.2 ANALYSE DES RISQUES

Outre les autres informations contenues dans ce document de référence, les actionnaires et les acheteurs potentiels des actions ici offertes doivent considérer avec soin les facteurs suivants lorsqu'ils évaluent la Société et ses activités commerciales.

3.2.1 RISQUES DE TAUX ET DE CHANGE

3.2.1.1 RISQUES DE CHANGE

- Pologne :

Les sociétés d'exploitation françaises du Groupe IGE+XAO vendent aux sociétés polonaises du Groupe des logiciels et des prestations de maintenance à des fins de distribution, et achètent, pour des montants supérieurs, des prestations de production de logiciels.

Le risque de change ne porte donc que sur le solde de ces opérations qui au le 31 juillet 2002 était de 60 242 €HT hors taxes.

- Bulgarie :

Les échanges sont limités à des achats de prestations de production de logiciels par les sociétés d'exploitation françaises du Groupe IGE+XAO à la filiale bulgare. La créance de la Société sur la filiale bulgare était nulle au 31 juillet 2002.

- Angleterre et Canada :

Les sociétés d'exploitation françaises du Groupe IGE+XAO vendent aux filiales du Groupe ou à des clients finaux des logiciels et des prestations de maintenance.

Sur l'Angleterre, le risque de change au 31 juillet 2002 s'élevait à 11 101 €. Sur le Canada, le risque de change n'était pas significatif.

La Société IGE+XAO estime qu'à l'avenir le développement des ventes sur ces pays entraînera une augmentation de ces montants. La Société a l'intention de couvrir les risques de change en résultant, le cas échéant.

- Asie :

Les opérations effectuées en Asie ne sont pas significatives.

3.2.1.2 RISQUES DE TAUX

Au 31 juillet 2002, le solde des emprunts à plus d'un an contractés par les différentes sociétés du Groupe était de 0,4 millions d'euros. Ces emprunts ayant été contractés sur la base d'un taux fixe, le Groupe IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

IGE+XAO n'utilise aucun instrument de taux.

Compte tenu du développement de son activité internationale, IGE+XAO pourra être amené à contracter des prêts dans les différents pays où il sera implanté.

3.2.2 RISQUES JURIDIQUES

3.2.2.1 CONFIDENTIALITE

Dans le cadre des activités d'IGE+XAO, certains clients lui confient des documents qui dans certains cas font l'objet d'accords de confidentialité.

3.2.2.2 ACTIF NECESSAIRE A L'EXPLOITATION NON DETENU PAR IGE+XAO

Le logiciel Xelec nécessite l'incorporation d'un atelier logiciel (ensemble de logiciels), Xao Tools, qui a fait l'objet d'un contrat de concession de droits d'utilisation en 1984 entre le Groupe et l'association Armines. L'évolution technologique sur les dernières années a incité IGE+XAO à aller vers le remplacement des Xao Tools par un nouvel atelier logiciel fruit des activités de recherche du Groupe.

L'exploitation d'IGE+XAO nécessite l'utilisation de bureaux à usage commercial, qui sont loués (baux commerciaux traditionnels) à des tiers sans relation avec l'organe d'administration de la Société. En Pologne, IGE+XAO a fait l'acquisition d'une surface de 800 mètres carrés.

3.2.2.3 DEPENDANCE A L'EGARD DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les marques utilisées par le Groupe ont été déposées en France en dehors de celles issues des récentes acquisitions effectuées en Hollande et au Danemark.

L'état actuel de la réglementation ne permet pas le dépôt de brevet concernant les logiciels. La protection d'IGE+XAO repose donc sur :

- Son savoir faire.
- Le respect des droits d'auteur et des licences concernant ses logiciels. Cependant, une bonne protection des droits d'auteur n'est pas garantie dans tous les pays. Des actions en justice peuvent s'avérer nécessaires et peser sur les résultats de l'entreprise.

A ce jour, la Société ne fait l'objet d'aucun contentieux en matière de droits d'auteur, marques de fabrique, secrets commerciaux ou autres droits de propriété intellectuelle fondés sur une éventuelle contrefaçon de droits de tiers.

3.2.2.4 RISQUES POLITIQUES, ECONOMIQUES, JURIDIQUES ET FISCAUX CORRELATIFS A LA DETENTION DE FILIALES EN POLOGNE ET EN BULGARIE

La Pologne et la Bulgarie ont procédé à d'importantes réformes politiques, économiques et juridiques depuis ces dernières années. Ces réformes peuvent affecter l'économie et les marchés financiers de ces pays et avoir, par conséquent, une incidence sur l'activité et les résultats du Groupe IGE+XAO et sur le cours de ses actions.

L'accroissement de l'inflation et des taux d'intérêts a été bien supérieure en Pologne et en Bulgarie que dans les pays d'Europe de l'Ouest. La variation des taux de change n'a pas toujours permis la conversion des devises au taux réel du marché. Ces éléments peuvent avoir un impact sur l'activité du Groupe IGE+XAO.

Le droit de la propriété, des contrats, des sociétés, des valeurs mobilières, de la concurrence et des procédures collectives ont été et continuent à être modifiés dans le cadre de la transition de ces pays vers une économie de marché. Par conséquent, la jurisprudence et les règles de procédure permettant la mise en oeuvre de ces législations récentes sont en cours d'élaboration, ce qui peut donner lieu à des interprétations divergentes par les tribunaux. Il peut également, dans certaines circonstances, s'avérer difficile voire impossible d'obtenir satisfaction devant les juridictions de ces pays dans un délai raisonnable.

3.2.2.5 RISQUE FISCAL

La société IGE, filiale à 99,1% d'IGE+XAO, a fait l'objet d'un avis de vérification fiscale portant sur les exercices 1997, 1998, 1999 et 2000. La vérification a donné lieu à une notification d'absence totale de redressement.

3.2.2.6 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan du Groupe IGE+XAO sont décrits dans l'annexe aux comptes consolidés (5.2.5.3). Les engagements hors bilan de la Société mère IGE+XAO sont décrits dans l'annexe aux comptes sociaux de la Société (point 5.5.4.18).

Ces engagements hors bilan ont été identifiés par tout moyen en possession de la Société (circularisation de tiers, suivi juridique,...) et ont été audités par les Commissaires aux Comptes.

La présentation qui en est faite dans les annexes de IGE+XAO n'omet pas l'existence d'un engagement significatif selon les normes comptables en vigueur.

3.2.2.7 LITIGES OU FAITS EXCEPTIONNELS

IGE+XAO n'a pas connaissance de litiges ou de faits exceptionnels susceptibles d'affecter significativement le patrimoine, la situation financière l'activité ou le résultat du Groupe.

3.2.3 RISQUES INDUSTRIELS ET LIES A L'ENVIRONNEMENT

3.2.3.1 PRODUITS DANGEREUX

De par son activité, IGE+XAO ne manipule pas et ne stocke pas de produits dangereux.

3.2.3.2 SECURITE

IGE+XAO a mis en place les deux niveaux de sécurité suivants :

- pour les sites de production, un contrôle d'accès et l'utilisation d'un système anti-intrusion,
- pour les autres sites, généralement un système d'alarme classique.

3.2.3.3 ASSURANCES

IGE+XAO et ses filiales françaises ont contracté avec plusieurs compagnies d'assurances en vue de se couvrir des risques dans les domaines suivants :

- responsabilité civile professionnelle auprès de la compagnie CHUBB : tous dommages confondus y compris corporels (pour les dommages pouvant résulter des prestations effectuées par le personnel ou de l'utilisation de ses logiciels),
- multirisques industrielles auprès de la compagnie GAN garantissant l'ensemble des locaux en dégâts des eaux, vol, incendie, foudre explosion, ainsi que le bris de machine pour l'ensemble des équipements,
- flotte automobile et préposés en mission auprès de la compagnie GAN,
- responsabilité civile des dirigeants auprès de la compagnie CHUBB,
- homme clé auprès de la compagnie CARDIF pour se prémunir de la perte d'un de ses membres clés : Le Président du Conseil d'Administration, Alain Di Crescenzo.

3.2.3.4 CODES SOURCES INFORMATIQUES

IGE+XAO effectue systématiquement une copie des codes sources de ses logiciels sur deux sites différents, dont un exemplaire est stocké dans un coffre ignifugé.

3.2.4 RISQUES TECHNOLOGIQUES

3.2.4.1 BAISSSE DES PRIX

De manière générale, les prix des logiciels sont soumis à une évolution à la baisse. IGE+XAO peut donc être touchée par ce phénomène.

3.2.4.2 LANCEMENT DE NOUVEAUX LOGICIELS OU MODULES

IGE+XAO prévoit de mettre sur le marché de nouveaux modules et logiciels. Il est impossible d'affirmer que les nouvelles technologies mises en oeuvre dans ces logiciels le seront avec succès. Ils peuvent même contenir des erreurs non détectées avant leur mise sur le marché et ce malgré les contrôles opérés par le Groupe.

De plus, même un développement réussi ne peut garantir l'acceptation des logiciels par les utilisateurs finaux et que par conséquent son impact sur l'évolution du chiffre d'affaires soit conforme aux prévisions.

3.2.5 AUTRES RISQUES

3.2.5.1 RETARD DANS LA PENETRATION DE NOUVEAUX PAYS

Les prévisions de croissance d'IGE+XAO reposent essentiellement sur la pénétration de nouveaux marchés.

Des difficultés non prévues, pouvant survenir dans certains pays, sont susceptibles de retarder la pénétration et d'avoir ainsi une incidence négative sur le résultat d'exploitation du Groupe.

3.2.5.2 ARRIVEE DE NOUVEAUX CONCURRENTS

L'importance de l'investissement nécessaire à la mise au point et au lancement d'une technologie concurrente, ainsi que la connaissance intime de ce secteur par IGE+XAO, constituent des barrières à l'entrée très significatives.

Il est cependant impossible d'exclure l'arrivée de nouveaux entrants sur les marchés servis par IGE+XAO qui se traduirait éventuellement par une incidence défavorable sur les prix pratiqués.

3.2.5.3 DIFFICULTES A GERER LA CROISSANCE

Comme indiqué ci-dessus, IGE+XAO prévoit une phase de croissance dans les années à venir. Des difficultés liées à cette croissance sont susceptibles de survenir, que ce soit dans le domaine commercial, technique ou administratif.

Par le passé, IGE+XAO a fait face avec succès à ce type de difficultés. Cependant, il est impossible d'affirmer qu'il en sera de même à l'avenir.

3.2.5.4 ALEAS DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

IGE+XAO prévoit de développer ses activités dans divers pays étrangers, s'exposant ainsi à divers risques inhérents aux facteurs économiques et politiques desdits pays susceptibles d'affecter sa situation financière.

3.2.5.5 VOLATILITE POSSIBLE DU COURS DES ACTIONS

IGE+XAO faisant partie des sociétés de haute technologie, les cours des actions sont très volatiles et sont sujets à des variations qui peuvent être sans relation avec ses performances financières. Plusieurs facteurs peuvent avoir un impact significatif sur le cours des actions :

- la fluctuation saisonnière des résultats financiers,
- les annonces de nouveaux produits ou d'améliorations des produits existants par IGE+XAO ou par ses concurrents,
- les conditions du marché dans le secteur technologique.

3.2.5.6 DEPENDANCE VIS-A-VIS DE FOURNISSEURS

Voir 3.1.12. : Les fournisseurs.

3.2.5.7 DEPENDANCE VIS-A-VIS DES CLIENTS

Voir 3.1.8.3. Concentration, dépendance et récurrence des relations commerciales.

3.2.5.8 DEPENDANCE A L'EGARD DU PERSONNEL CLEF

La Société est largement dépendante de ses principaux dirigeants et des membres de l'équipe de recherche dont le départ pourrait affecter de manière significative les perspectives du Groupe. La plupart de ces personnes ne sont pas liées par une clause de non concurrence.

3.2.5.9 RISQUES INHERENTS AU METIER DE L'EDITION DE LOGICIEL

La plupart des logiciels existant dans le monde contiennent des anomalies qui peuvent nuire à leur fonctionnement. Bien qu'il ait mis en place des dispositions pour y remédier, IGE+XAO n'échappe pas à cet état de fait. De ce fait, il n'est pas possible d'affirmer que des litiges ne surviendront pas avec des clients mécontents.

3.3 POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

3.3.1 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS DE REALISATION

Les investissements du Groupe sont constitués pour l'essentiel de dépenses consacrées à l'amélioration des produits existants pour le marché français et à l'adaptation de ces produits aux marchés des différents pays. Ces investissements réalisés sur les fonds propres de la Société (cf chapitre 8.10, recherche : conception des logiciels) sont comptabilisés directement dans les charges de l'entreprise. Comme cela a été le cas par le passé, certains de ces investissements peuvent bénéficier d'aides ANVAR sous la forme d'avances remboursables.

L'équipement moyen nécessaire par personne se situe à environ 1 500 euros (matériel informatique). Son obsolescence technologique étant rapide (2 à 3 ans), le besoin d'investissement se situe autour de 200 000 € par an. Avec ce niveau, le parc d'ordinateurs est sans cesse renouvelé.

3.3.2 INVESTISSEMENTS FUTURS

Outre d'éventuelles opérations de croissance externe, IGE+XAO ne prévoit pas d'investissements significatifs à court terme.

3.4 EVOLUTION RECENTE

3.4.1 ACTIVITE COMMERCIALE : CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1^{ER} TRIMESTRE

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2002/2003 a été le suivant (publication BALO) :

EN EUROS	1 ^{ER} TRIMESTRE	1 ^{ER} TRIMESTRE	VARIATION
	2002/2003	2001/2002	
France	2 197 478	2 162 325	2%
Export	1 178 583	1 033 224	14%
TOTAL	3 376 061	3 195 549	6%

Après avoir enregistré un exercice 2001/2002 en forte croissance, IGE+XAO poursuit son développement sur le premier trimestre 2002/2003 avec un chiffre d'affaires en hausse de 6%. A l'international, principale cible du Groupe, IGE+XAO affiche une croissance de 14%. En France, où IGE+XAO détient plus de 60% des parts de marché**, l'activité progresse de 2%. Ces bonnes performances sont d'autant plus remarquables qu'elles s'inscrivent à périmètre constant et dans un contexte économique tendu.

Parallèlement, le Groupe IGE+XAO a décidé de mettre en place, dès l'exercice 2002/2003, une nouvelle organisation centrée sur les métiers de ses clients : Electricité Industrielle Conception et Maintenance, Câblage Embarqué (avionique, automobile,..), Bâtiment et Petite Electricité. Cette organisation permettra au Groupe d'accroître la pertinence de ses offres et de sa stratégie marketing tout en optimisant ses opérations.

Sur l'exercice, la Société confirme la bonne poursuite de son plan de marche visant à la fois la croissance du chiffre d'affaires et de la rentabilité avec notamment une marge nette prévue entre 7% et 9% du chiffre d'affaires*.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de la Société rappelle qu'il proposera à l'Assemblée Générale Annuelle, prévue fin janvier 2003, une distribution de dividendes s'élevant à 271 870 € plus avoir fiscal.

* données correspondant aux objectifs de la Direction

** étude interne

3.4.2 ACTIVITE DE DEVELOPPEMENT

Aucun élément particulier est à signaler.

3.5 STRATEGIE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'objectif du Groupe IGE+XAO est de s'établir comme le standard mondial du logiciels de CAO Electrique.

La stratégie définie pour atteindre cet objectif s'organise selon les deux axes qui suivent.

3.5.1 AXE TECHNIQUE

- Continuation du développement d'une large gamme de logiciels, modulaire et évolutive

IGE+XAO est l'un des seuls éditeurs proposant une gamme complète de logiciels, tous modulaires, adaptée à l'ensemble des segments du marché, ce qui lui permet de suivre l'évolution des besoins de ses clients en leur offrant la possibilité soit d'intégrer des modules complémentaires, soit d'évoluer vers des logiciels de gamme supérieure.

- Poursuite de l'internationalisation des logiciels

IGE+XAO poursuivra son effort dans ce domaine par :

- la prise en compte des spécificités locales dès la phase de conception,
 - la localisation des produits,
 - l'intégration des bases de données des constructeurs de matériels locaux (hors des grands internationaux).
- Lancement de nouveaux logiciels

Sur l'exercice 2002/2003, IGE+XAO prévoit les lancements produits suivants :

- SEE Electrical Expert (Version 2003),
 - SEE FLUIDS V1 (présentation en avant première à l'occasion du salon Elec2002).
- Intégration des nouvelles technologies et des standards

Que ce soit dans le cadre de ses produits haut, moyen ou entrée de gamme, IGE+XAO s'attache en permanence à intégrer les nouvelles technologies (programmation orientée objet...) et les standards du marché (Windows? , AutoCAD? , Oracle, ODBC, Visual Basic, XML, ...).

Ainsi, dès leur sortie, IGE+XAO a intégré les solutions suivantes :

- ☞ La présence sur les grands systèmes d'exploitation et plates-formes informatiques du marché : Unix pour les stations de travail Hewlett Packard, Sun Microsystems, IBM et Windows pour les PC.
- ☞ Le standard du DAO en proposant d'une part en option sur sa nouvelle génération de logiciels (SEE 2000 et SEE Electrical Expert) un fonctionnement sous d'AutoCAD? et d'autre part des logiciels de communication au standard 'DXF' permettant d'échanger des informations graphiques avec d'autres systèmes.
- ☞ La prise en compte de Systèmes de Gestion de Bases de Données Relationnelles (SGBDR), pour la gestion des nomenclatures et des catalogues de matériels. Ainsi, les produits Xelec, SEE Electrical Expert et SEE Visio utilisent les SGBDR Oracle? et Access? .

- Continuation du développement des standards

Dans son rôle de leader, IGE+XAO a constamment participé à l'élaboration de normes professionnelles.

Ainsi, le Groupe IGE+XAO, après avoir développé la "Norme" FNES, a travaillé à la mise au point en collaboration avec la société Legrand, d'un standard d'échange entre une CAO Electrique et les systèmes de marquage du matériel.

De même, depuis plusieurs années, le Groupe IGE+XAO travaille à la définition d'un modèle permettant aux logiciels de CAO Electrique d'exploiter directement sous forme électronique les catalogues de matériels électriques. Actuellement, les grands constructeurs européens tels que Schneider Electric, ABB, Siemens, Legrand, Klockner-Möeller, Entrelec, Socomec, Weidmuller... fournissent ou sont en passe de fournir leur catalogue électronique suivant ce modèle qui est parfaitement exploitable par les logiciels de CAO Electrique d'IGE+XAO.

3.5.2 AXE COMMERCIAL

✍ En France : une stratégie commerciale adaptée à l'importance de la base installée

En France, compte tenu de la part importante du marché détenue par IGE+XAO et du nombre de licences installées, le Groupe consacre environ 50% de ses opérations commerciales aux clients déjà équipés de ses logiciels afin de pérenniser ce fonds de commerce qui représentait sur l'exercice clos au 31 juillet 2002 plus de la moitié ses revenus.

Ainsi, les équipes commerciales proposent aux clients équipés des solutions IGE+XAO, les prestations suivantes :

- une panoplie complète de services (conseils, formations et assistance téléphonique ou sur site),
- des modules complémentaires dans la gamme utilisée (stratégie d'Add On),
- des possibilités d'évolution vers des logiciels de gamme supérieure.

Cette stratégie d'optimisation de la rentabilité de la base installée s'appuie sur un réseau d'agences commerciales situées à Paris, Toulouse, Grenoble, Nantes et Marseille.

✍ A l'international : une stratégie de développement volontariste

Depuis qu'il a commencé à exporter, IGE+XAO a toujours suivi la même démarche progressive :

- étude de marché validée par la réalisation de ventes directes depuis la France,
- implantation dans le pays par l'intermédiaire d'un bureau marketing, création d'une filiale locale.

✍ Le développement en Europe

IGE+XAO est déjà implanté en France, en Espagne, en Italie, au Benelux, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, au Danemark et en Pologne. Afin d'accélérer sa croissance dans ces pays, le Groupe mettra en place les actions ci-dessous :

- mise en place d'une politique d'implantation grands comptes suivant le modèle développé en France,
- recherche d'opérations de croissance externe permettant d'acquérir plus rapidement les parts de marché escomptées,
- renforcement des actions de marketing et de communication notamment par une participation renforcée aux expositions et une présence affirmée dans les différents médias,
- mise en place de partenariats stratégiques.

✍ Le développement en Amérique du Nord

Déjà implanté au Canada (à Montréal et Toronto) et afin d'accélérer sa croissance dans ce pays, IGE+XAO mettra en place des actions identiques à celles menées en Europe.

Cette implantation a d'ores et déjà permis au Groupe d'établir les bases de l'approche technique et commerciale qui sont utilisées pour pénétrer le marché américain.

3.5.3 AXE FINANCIER

Depuis son admission à la cote du Nouveau Marché, IGE+XAO a toujours conduit une politique de communication volontariste et régulière envers ses actionnaires et les marchés financiers.

CALENDRIERS DES COMMUNICATIONS :

COMMUNICATIONS	DATES LIMITES
Assemblée générale annuelle – comptes clos au 31 juillet 2002	31/01/2003
Chiffre d'affaires consolidé du second trimestre et premier semestre 2003/2002	15/03/2003
Chiffre d'affaires consolidé du troisième trimestre 2003/2002	15/06/2003
Comptes consolidés du premier semestre 2003/2002	30/06/2003
Chiffre d'affaires consolidé 2003/2002	15/09/2003

4 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 JANVIER 2003 (exercice clos au 31 juillet 2002)

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, dont l'ordre du jour est le suivant :

- lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et présentation par le conseil d'administration des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 juillet 2002;
- lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2002;
- approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 juillet 2002;
- approbation des conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de Commerce;
- dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts;
- quitus aux administrateurs;
- affectation des résultats;
- pouvoirs en vue des formalités légales.

Par ailleurs, il vous sera donné lecture des rapports établis par les commissaires aux comptes dans le cadre de leur mission.

Tous les documents prescrits par la loi ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation comptables sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles de l'année précédente.

Vous trouverez dans l'annexe toute explication complémentaire.

4.1 ACTIVITES ET RESULTATS DU GROUPE

Les faits marquants de l'exercice ont été les suivants :

- Au cours de la période, IGE+XAO a pris une participation à hauteur de 19% (304 K€) dans la société Anyware Technologies S.A. créée depuis moins de deux ans et spécialisée dans la fabrication d'un atelier Logiciel permettant de développer des applications informatiques sur Internet. IGE+XAO n'exerce pas de contrôle ni d'influence notable sur cette société, qui n'entre donc pas dans le périmètre de consolidation du Groupe IGE+XAO. En regard de l'activité développée avec cette société, IGE+XAO a mis en place une organisation dédiée aux prestations développées en commun. Par ailleurs, le chiffre d'affaires généré avec la société Anyware Technologies S.A a représenté 1% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe sur l'exercice 2001/2002.

- La filiale bulgare a procédé à une augmentation de capital (8 K€) par incorporation de créances en compte-courant de la Société IGE+XAO. Avant cette opération, la Société IGE+XAO détenait déjà 100% du capital de la société IGE+XAO Balkans.
- Sur l'exercice précédent, des prises de participation ont été effectuées dans des sociétés de commercialisation situées dans des pays d'Europe du Nord (Tessdata aux Pays-Bas et IGE+XAO Denmark ex CADdy Denmark au Danemark) ainsi que dans une société de développement de logiciels (CAE Development située au Danemark). La contribution de ces sociétés à l'évolution du chiffre d'affaires de la période en cours est conforme aux attentes du Groupe et atteste de la pertinence de l'investissement réalisé. En raison de l'impact non significatif de ces acquisitions sur les principaux agrégats financiers du Groupe (<15%), il n'est pas établi de comptes pro forma concernant l'exercice précédent sur la base d'un périmètre de consolidation identique.

CONTRIBUTION DES ACQUISITIONS AUX AGREGATS FINANCIERS CONSOLIDES	CHIFFRE D'AFFAIRES	RESULTAT NET	TOTAL ACTIF
Tessdata, IGE+XAO Denmark, CAE Development	7,2 %	5,6 % *	1,6%

* hors frais de Groupe

De plus, ces acquisitions ont eu un impact indirect sur la filiale allemande créée au cours de l'exercice 1999/2000 qui a réorienté ses efforts sur la commercialisation du logiciel CADdy++ produit par la filiale danoise aux dépens de son activité première.

On estime que le changement de périmètre a contribué à générer environ 2% de chiffre d'affaires supplémentaires par l'intermédiaire de la filiale allemande, qui a dû parallèlement augmenter ses effectifs en conséquence.

- IGE+XAO a émis une note d'information relative à des opérations de rachat d'actions dans laquelle est notamment précisée la destination des titres déjà acquis. Cette note d'information a reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse le 14 novembre 2002 et a été soumise et approuvée par l'Assemblée Générale des actionnaires le 2 décembre 2002.

Au cours de l'Assemblée Générale du 2 décembre 2002, un reclassement des titres acquis depuis l'origine a été voté. L'impact de ce reclassement sur les capitaux propres du Groupe au 31 juillet 2002 est le suivant :

CAPITAUX PROPRES EN K€ APRES AFFECTATION DES ACTIONS PROPRES	31/07/02
Capitaux propres avant affectation	7 602
Impact des actions propres	(731)
Capitaux propres consolidés	6 871

L'exercice n'appelle pas d'autre commentaire.

Le compte de résultat du Groupe se présente comme suit au 31 juillet 2002 :

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE			
(en milliers d'euros)	31 juillet 2002 12 mois	31 juillet 2001 12 mois	31 juillet 2000 12 mois
Chiffre d'affaires net France et export	15 411	13 554	12 963
Autres produits d'exploitation	256	422	277
Produits d'exploitation	15 667	13 976	13 240
Achats de Mses et autres approvision.	(860)	(645)	(587)
Autres services extérieurs	(4 570)	(4 163)	(4 139)
Charges de personnel	(7 135)	(6 335)	(5 777)
Impôts et taxes	(252)	(307)	(341)
Dotations aux amort. et provisions	(625)	(520)	(614)
Autres charges d'exploitation	(245)	(251)	(236)
Charges d'exploitation	(13 687)	(12 221)	(11 694)
Résultat d'exploitation	1 980	1 755	1 546
Résultat financier	32	56	64
Résultat courant des sociétés intégrées	2 012	1 811	1 610
Résultat exceptionnel	(46)	(2)	(173)
Impôts sur les résultats	(659)	(687)	(289)
Résultat net des sociétés intégrées	1 307	1 122	1 148
Dotation aux amort. des écarts d'acquisition	(70)	(56)	(126)
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 237	1 066	1 022
Part des minoritaires	100	10	2
Résultat net - part du Groupe	1 137	1 056	1 020
Nombre d'actions	1 754 000	1 754 000	1 754 000
Résultat par action en €	0,65	0,60	0,58

L'exercice clos le 31 juillet 2002 s'analyse comme suit :

- **Le chiffre d'affaires** s'établit à 15 411 K€ contre 13 554 K€ en 2000/2001, soit une croissance de 14%. Cette progression se décompose comme suit :

✎ Le Groupe IGE+XAO connaît une croissance de 4% sur le marché national (10 571 K€ en 2001/2002 contre 10 187 K€ en 2000/2001).

✎ Le Groupe IGE+XAO connaît une progression de 44% à l'international (4 840 K€ en 2001/2002 contre 3 367 K€ en 2000/2001) dont 31 % résultant du chiffre d'affaires des sociétés Tessdata BV, CAE Development et IGE+XAO Denmark (ex CADdy

Denmark) entrées dans le Groupe en Juin 2001 (variation de périmètre présentée ci-avant).

- **Le résultat d'exploitation** est un bénéfice de 1 980 K€ contre 1 755 K€ en 2000/2001, soit une progression de 13%.
- **Le résultat financier** est un bénéfice de 32 K€ contre 56 K€ en 2000/2001.
- **Le résultat avant impôts** est un bénéfice de 1 966 K€ contre 1 809 KF en 2000/2001, soit une progression de 9%.
- **Le résultat net** part du Groupe est un bénéfice de 1 137 K€ contre 1 056 K€ en 2000/2001 soit une progression de 8%.
- **La situation financière du Groupe** s'est sensiblement améliorée avec notamment :
 - ? une progression de 13 % des capitaux propres à 7 602 K€ (avant reclassement des actions propres représentant une diminution de ces derniers de 731 K€),
 - ? une progression de 7 % de la trésorerie à 5 321 K€ (avant reclassement des actions propres représentant une diminution de cette dernière de 731 K€),
 - ? une diminution de l'endettement qui s'élève à 568 K€ contre 690 K€ au 31 juillet 2001.

4.2 ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE IGE+XAO

La Société IGE+XAO exerce les activités suivantes :

- gestion des participations détenues,
- gestion de trésorerie du Groupe,
- prestations administratives et comptables pour les différentes sociétés du Groupe.

Le compte de résultat de la Société se présente comme suit au 31 juillet 2002 :

COMPTE DE RESULTAT			
(en milliers d'euros)	31 juillet 2002	31 juillet 2001	31 juillet 2000
	12 mois	12 mois	12 mois
Chiffre d'affaires net France et export	1 997	2 007	2 263
Subvention d'exploitation	--	457	--
Autres produits d'exploitation	42	47	28
Produits d'exploitation	2 039	2 511	2 291
Autres services extérieurs	(1 196)	(1 296)	(1 313)
Charges de personnel	(697)	(611)	(638)
Impôts et taxes	(46)	(43)	(43)
Dotations aux amort. et provisions	(94)	(99)	(112)
Autres charges d'exploitation	(6)	(2)	(25)
Charges d'exploitation	(2 039)	(2 051)	(2 131)
Résultat d'exploitation	0	460	160
Résultat financier	117	(340)	670
Résultat exceptionnel	24	13	(142)
Impôts sur les résultats	(37)	130	174
Participation	(27)	(23)	(24)
Résultat net	77	240	838

Commentaires :

- Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 1 997 K€ contre 2 007 K€ pour 2000/2001, il est principalement constitué de prestations intra-groupe facturées sans marge.
- Le résultat d'exploitation est à l'équilibre contre un bénéfice de 460 K€ pour l'exercice précédent. Cette différence s'explique par l'évolution du poste « Subvention d'exploitation » qui passe à zéro en 2001/2002 contre 457 K€ en 2000/2001. Cette subvention correspondait à une participation de la filiale IGE SA au titre des efforts fournis par la Société lors des dernières acquisitions.

- Le résultat financier est un bénéfice de 117 K€ contre une perte de 340 K€ pour l'exercice précédent. Les postes qui interviennent dans la composition du résultat financier sont indiqués dans le tableau ci-après :

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES EN K€	31/07/02	31/07/01
Dotations aux provisions		
* dépréciation des titres participation	(79)	--
* dépréciation des VMP	--	(38)
* risque de change	(11)	
* risques financiers sur Mayridis	(103)	(41)
Total des dotations	(193)	(79)
Reprises de provisions	38	--
Total des reprises	38	--
Abandons de créances aux filiales		
* Canadienne	--	(183)
* Allemande	--	(99)
* Anglaise	(47)	(84)
* Mayridis	(85)	
Total des abandons	(132)	(366)
Dividendes reçus	270	--
Autres charges et produits financiers	238	106
Total autres charges et produits	404	106
TOTAL	117	(340)

- Le résultat exceptionnel est un bénéfice de 24 K€ contre 13 K€ sur l'exercice 2000/2001.
- Le résultat net est un bénéfice de 77 K€ contre 240 K€ pour l'exercice précédent, cette différence trouve son explication dans l'évolution de l'impôt sur les bénéfices qui passe d'un produit de 130K€ en 2000/2001 à une charge de 37 K€ sur l'exercice.

4.3 ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET INVESTISSEMENTS

Les coûts de recherche et développement sont intégralement comptabilisés en charge dès leur exercice d'engagement. Ces derniers s'élèvent à 2 899 K€ contre 2 531 K€ en 2000/2001, soit respectivement 18,8% du chiffre d'affaires contre 18,7% en 2000/2001, et traduisent ainsi l'important effort consacré au développement et à l'industrialisation des produits.

Les coûts de recherche et développement augmentent de 14,5% par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique notamment d'une part, par la prise en compte de la filiale danoise CAE Development (acquisition en juin 2001) dont l'activité principale est le développement informatique autour du logiciel CADdy++ et, d'autre part par de nombreux développements autour de l'offre SEE Electrical Expert (logiciel haut de gamme du Groupe).

4.4 EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE – PERSPECTIVES D’AVENIR

Sur les trois premiers mois de l'exercice 2002/2003, le Groupe a enregistré, par rapport à 2001/2002, une croissance du chiffre d'affaires en France de 2 % et à l'international de 14% ; soit au total une progression de l'activité de 6%.

Pour l'exercice en cours et à périmètre constant, le Groupe prévoit une croissance de son chiffre d'affaires* qui se situera entre :

- 2% et 4% en l'absence d'amélioration de la conjoncture économique internationale,
- 6% et 8% dans le cas d'une amélioration de la conjoncture économique internationale.

Ces deux scénarios d'évolution, associés à une bonne maîtrise des coûts devraient permettre au Groupe de clôturer l'exercice 2002/2003 avec un résultat net se situant entre de 7% et 9% du chiffre d'affaires*. Du fait d'une saisonnalité défavorable sur le premier semestre, ce résultat sera pour sa majeure partie généré par l'activité des six derniers mois de l'exercice qui représente traditionnellement environ 55% de l'activité annuelle.

* données correspondant aux objectifs de la Direction

4.5 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Une Assemblée Générale Mixte s'est tenue au siège social de la Société en vue d'autoriser l'achat et la vente d'actions propres, de se prononcer sur l'affectation des actions propres d'ores et déjà détenues par la Société IGE+XAO et de se mettre en conformité avec les dispositions relatives aux sociétés commerciales résultant de la loi du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques et celles liées à la refonte de l'ancien code de commerce résultant de l'ordonnance n°2000-912 du 18 septembre 2000.

Plus particulièrement, la Société IGE+XAO a émis une note d'information relative à des opérations de rachat d'actions propres dans laquelle est précisée notamment la destination des titres déjà acquis. Cette note d'information a reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse le 14 novembre 2002 et a été soumise au vote de l'Assemblée Générale des actionnaires le 2 décembre 2002.

Au cours de cette même Assemblée, un reclassement des titres acquis depuis l'origine a été proposé au vote. Ce reclassement a d'ores et déjà été pris en compte dans les états financiers arrêtés au 31 juillet 2002.

Postérieurement à l'Assemblée, un Conseil d'Administration s'est tenu qui a décidé du cumul des fonctions de Directeur Général et de Président du Conseil d'Administration en la personne de Monsieur DI CRESCENZO.

4.6 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 juillet 2002 de la Société IGE+XAO s'établit à 76 933 €

Après affectation à la réserve légale d'un montant de 3 847 € correspondant au minimum légal de 5% du bénéfice, le solde représente un bénéfice disponible de 73 086 €

Compte tenu de la bonne performance de l'exercice qui s'est soldé par un résultat net consolidé s'élevant à 1 137 200 €, soit une progression de 8% par rapport à l'exercice précédent, et tout en ne nous départant pas de notre politique de prudence, nous voulons marquer notre confiance dans l'avenir

en proposant la distribution d'une somme globale de 271 870 € qui sera prélevée sur le bénéfice de l'exercice et les réserves de la Société.

Cette somme globale permettra le paiement d'un dividende de 15,5 centimes d'euro par action. Ce dividende bénéficiera d'un avoir fiscal de 7,75 centimes d'euro par action formant ainsi pour les actionnaires pouvant bénéficier de cet avoir fiscal, un revenu total de 23,25 centimes d'euro.

Ce dividende sera mis en paiement le 14 février 2003.

Par ailleurs, les actions détenues par la Société IGE+XAO, au jour de la mise en paiement du dividende ne donnant pas droit au dividende, les sommes correspondant au dividende de ces actions seront affectées au poste "Report à nouveau".

Le Conseil demande à l'Assemblée d'approuver par ailleurs le montant des dépenses et des charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés au titre de l'article 39-4 du Code Général des Impôts. Leur montant s'élève à 17 126 € et l'impôt correspondant est de 5 879 €.

4.7 DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRECEDENTS

Conformément aux dispositions légales (article 243 bis du Code Général des Impôts), le dividende versé aux actionnaires de la Société au cours des trois derniers exercices clos a été le suivant :

	DIVIDENDE PAR ACTION	AVOIR FISCAL PAR ACTION
Exercice clos le 31 juillet 1999	Néant	Néant
Exercice clos le 31 juillet 2000	0,15 €	0,075 €
Exercice clos le 31 juillet 2001	0,15 €	0,075 €

4.8 FILIALES ET PARTICIPATIONS EN FRANCE ET A L'ETRANGER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2002, le Groupe IGE+XAO a pris une participation dans la société Anyware Technologies.

Le tableau des filiales et participations de la Société IGE+XAO au 31 juillet 2002 figure en annexe du bilan. Il est rappelé ci-après :

- o 99,6 % du capital social d'IGE SA,
- o 99,7 % du capital social de MAYRIDIS VOYAGES,
- o 51,1 % du capital social de IGE+XAO Pologne,
- o 100 % du capital social de IGE+XAO Balkan,
- o 95 % du capital social de IGE+XAO Italie,
- o 99 % du capital social de IGE+XAO Iberica,
- o 99,9 % du capital social de IGE+XAO North America,
- o 90 % du capital social de WINSOFT ELEC DIFFUSION,
- o 100 % du capital social de IGE+XAO Limited,
- o 100 % du capital social de IGE+XAO Software Vertrieb GmbH,
- o 100 % du capital social de TESSDATA BV,

- 51% du capital social de CAE DEVELOPMENT APS,
- 49% du capital social de IGE+XAO DENMARK A/S,
- 90% du capital social de SEE PL@NET,
- 19% du capital social de Anyware Technologies.

4.9 INFORMATIONS DIVERSES CONCERNANT LE CAPITAL

4.9.1 IDENTITE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL

L'information a été établie sur la base des notifications reçues par la Société en application de l'article L 233-7 du Code de commerce.

TRANCHES DE DETENTION	% DU CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
2 à 5 %	Société de Participations Techniques et Financières	Société de Participations Techniques et Financières
5 à 10 %	--	--
10 à 20 %	IRDI Midi-Pyrénées	IRDI Midi-Pyrénées
20 à 33 1/3 %	Financelec	Financelec
33 1/3 à 50 %	--	--
50 à 66 2/3 %	--	--
Plus de 66 2/3 %	--	--

Aucun autre actionnaire ne possède, à la connaissance de la Société, plus de 5 % du capital social ou des droits de vote à la clôture de l'exercice.

4.9.2 MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE DANS LA DETENTION DU CAPITAL SOCIAL OU DES DROITS DE VOTE VISEE CI-DESSUS

Au premier jour de l'ouverture de l'exercice social (1^{er} août 2001), la situation était la suivante :

TRANCHES DE DETENTION	% DU CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
2 à 5 %	Société de Participations Techniques et Financières	Société de Participations Techniques et Financières
5 à 10 %	--	--
10 à 20 %	IRDI Midi-Pyrénées	--
20 à 33 1/3 %	Financelec	IRDI Midi-Pyrénées
33 1/3 à 50 %	--	Financelec
50 à 66 2/3 %	--	--
Plus de 66 2/3 %	--	--

4.9.3 ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il est précisé que le personnel de la Société (et/ou le personnel des sociétés liées au sens de l'article L225-180 du Code de commerce), ne détient dans le capital de notre Société aucune action de la Société au sens de l'article L225-102 du Code de commerce.

4.10 CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

4.11 AUTRES INFORMATIONS

4.11.1 EVOLUTION DU COURS DU TITRE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au titre de l'exercice 2001/2002, nous avons pu suivre l'évolution du cours de l'action de la Société IGE+XAO, de la manière suivante :

MOIS	NOMBRE DE TITRES ECHANGES EN €	CAPITAUX EN €	COURS LE PLUS BAS EN €	COURS LE PLUS HAUT EN €	COURS MOYEN EN €
08/01	1 305	11 072	8,3	9,0	8,61
09/01	27 784	200 444	6,7	8,5	7,21
10/01	22 173	179 843	7,1	9,4	7,93
11/01	11 806	101 252	8,1	8,9	8,61
12/01	32 768	313 612	9,0	10,0	9,54
01/02	16 088	154 574	9,3	9,9	9,65
02/02	12 164	114 254	9,0	9,6	9,44
03/02	51 053	537 926	8,9	11,0	10,38
04/02	13 530	143 563	10,0	10,9	10,61
05/02	10 997	111 480	9,5	10,4	10,14
06/02	43 662	494 932	10,0	12,0	11,34
07/02	88 844	1 020 380	10,20	11,74	11,49

4.11.2 ACTIONS PROPRES DETENUES PAR LA SOCIETE IGE + XAO

Conformément aux dispositions de l'article L 225-211 du Code de commerce et dans le cadre de l'autorisation que vous nous avez donnée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 janvier 1998, du 25 janvier 2000 et du 31 janvier 2001, d'intervenir sur le marché des actions de la Société, en vue de la régularisation des cours, nous vous informons que sur l'exercice 2001/2002, la Société a procédé à l'acquisition de 17 465 actions pour un coût de 149 023 €. Pendant la même période, la Société a cédé 7 431 actions générant un profit de 43 057 €.

Le nombre total d'actions propres détenues par la Société au 31 juillet 2002 s'établit à 91 966 actions, soit 5,24 % du capital. La valeur de marché de ces actions, déterminée sur la base du cours moyen du mois de juillet 2002, s'élève à 1 056 689 €.

L'assemblée générale du 2 décembre 2002 a décidé d'affecter les actions propres de la Société comme suit :

- en valeurs mobilières de placement, les actions dédiées au plan d'options de souscription d'actions et à la régulation du cours de bourse soit respectivement 33 685 et 12 645 actions pour un prix d'achat moyen de 5,31 €,

- en déduction des capitaux propres : le solde des actions, soit 45 636, acquises à un prix d'achat moyen de 16,02 €

4.11.3 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Sociétés du Groupe :

A. Di Crescenzo :

Président du Conseil d'Administration : IGE+XAO et SEE Planet.

Administrateur : IGE.

Autres mandats à l'étranger : IGE+XAO Softwaren Vertriebs GmbH, IGE+XAO North America et IGE+XAO Limited.

C. Baudron

Président du Conseil d'Administration : IGE.

Administrateur : IGE+XAO et SEE Planet.

Autres mandats à l'étranger : IGE+XAO Limited et IGE+XAO Iberica.

J. Baudron

Administrateur : IGE+XAO.

J.M. Lalane

Gérant : Winsoft Elec jusqu'au 22 octobre 2001.

Administrateur : IGE+XAO jusqu'au 5 octobre 2001, IGE et SEE PLANET jusqu'au 22 octobre 2001.

Sociétés hors Groupe :

A. Di Crescenzo :

Administrateur : Financelec et Memo Page.

Conseil de surveillance : Access Commerce.

C. Baudron

Président du Conseil d'Administration : Financelec.

Gérant : CAOUEC.

Conseil de surveillance : SOCRI.

J. Baudron

Administrateur : BEHI et SUD Sondage.

4.11.4 REMUNERATIONS ET AVANTAGES REÇUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature reçus, durant l'exercice, par chaque mandataire social.

REMUNERATIONS EN K€	REMUNERATIONS BRUTES (fixe+variable)	INDEMNITES DE DEPART	AVANTAGES EN NATURES	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL
Alain Di Crescenzo	132	--	7	--	--	139
Charles Baudron*	99	--	7	--	--	106
Jean Baudron	--	--	--	--	--	--
Jean-Marc Lalane**	12	153	1	--	--	166

* Monsieur Baudron est rémunéré par la société Financelec qui facture ses prestations à l'euro l'euro au Groupe IGE+XAO et qui détient 31% du capital de cette dernière.

** Monsieur Lalane a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la Société IGE+XAO le 5 octobre 2001. Il était jusqu'alors rémunéré par la société Financelec qui facture ses prestations à l'euro l'euro au Groupe IGE+XAO et qui détient 31% du capital de cette dernière.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous indiquons également le montant des rémunérations et des avantages de toute nature que chacun de ces mandataires a reçu, durant l'exercice, de la part des sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce :

Néant.

4.11.5 AUTORISATION DE CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-35 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a consenti, lors de sa réunion du 29 janvier 2002 et dans le cadre de ses participations dans la société Mayridis Voyages, une caution de 121 959,21 € au profit de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme et un blocage de son compte courant à hauteur de 83 278,17 € au profit du bureau IATA.

4.11.6 OBSERVATION DU COMITE D'ENTREPRISE

En application des dispositions de l'article L. 432-4 du Code du travail, le Comité d'Entreprise n'a formulé aucune observation sur la situation économique et sociale de la Société.

4.11.7 CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DE L'ACTIVITE (L225.102.1 DU CODE DE COMMERCE)

4.11.7.1 CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES

Non significatif.

4.11.7.2 CONSEQUENCES SOCIALES

- Effectif total

SOCIETES	31/07/2001	31/07/2002	EVOLUTION
IGE+XAO	18	17	-1
Ensemble des sociétés françaises	110	116	6

- Embauches, licenciements, motifs

La Société IGE+XAO a procédé :

- ~~une~~ un licenciement pour motif personnel,
- ~~une~~ une embauche d'un cadre financier,
- ~~une~~ une mutation au sein d'une autre société du Groupe.

- Organisation du temps de travail, durée

La Société IGE+XAO ainsi que l'ensemble des sociétés françaises du Groupe ont appliqué la loi sur la réduction du temps de travail (35 heures) dès décembre 1999.

- Rémunérations et leurs évolutions

Société IGE+XAO :

La masse des salaires bruts est de 497 041 euros contre 449 067 en 2001/2002 soit une augmentation 10,7%.

Ensemble des sociétés françaises du Groupe

La masse des salaires bruts est de 3 060 148 euros contre 2 909 469 euros en 2001/2002 soit une augmentation 5,2%.

- Relations professionnelles et bilan des accords collectifs

Le Groupe a mis en place une Unité Economique et Sociale ainsi qu'un accord de participation qui sont toujours en vigueur.

* * *

Nous vous demandons de bien vouloir adopter les résolutions que nous allons soumettre à votre vote.

Au présent rapport est joint, en exécution de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, un tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun de ces cinq derniers exercices sociaux.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

INDICATIONS EN EUROS	31/07/98	31/07/99	31/07/00	31/07/01	31/07/02
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	6 684 889	6 684 889	6 684 889	6 752 900	6 752 900
Nombre d'actions émises	1 754 000	1 754 000	1 754 000	1 754 000	1 754 000
Nombre d'obligations convertibles en actions	--	--	--	--	--
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 989 681	2 230 249	2 263 298	2 006 668	1 996 399
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	1 110 109	487 406	9 687	148 799	390 650
Impôts sur les bénéfiques	12 043	24 087	(174 236)	130 199	36 442
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	(82 860)	684 802	837 780	241 107	76 933
Résultat distribué	--	--	267 396	267 396	* 271 870
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et aux provisions	0,625	0,264	0,091	0,146	0,186
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	(0,047)	0,390	0,478	0,137	0,044
Dividendes distribués par action	--	--	0,152	0,152	0,155
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice	10	17	17	18	17
Montant de la masse salariale de l'exercice	39 838	435 600	462 881	449 067	496 433
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, ...)	103 245	168 487	174 948	162 425	200 737

* soumis à l'approbation préalable de l'Assemblée générale des actionnaires de IGE+XAO

5 PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT

5.1 COMPTES CONSOLIDES AU 31 JUILLET 2002

BILAN ACTIF			
(en milliers d'euros)	31 juillet 2002	31 juillet 2001	31 juillet 2000
Ecarts d'acquisition	606	676	35
Immobilisations incorporelles nettes	1 399	1 470	464
Immobilisations corporelles nettes	1 007	1 062	661
Immobilisations financières nettes	312	93	96
Actif immobilisé	3 324	3 301	1 256
Stocks et en-cours	127	156	57
Clients et comptes rattachés	5 871	4 935	4 259
Autres créances	804	866	923
Charges constatées d'avance	248	233	251
Impôts différés actifs	62	32	38
Valeurs mobilières de placement	761	3 112	3 013
Disponibilités	3 829	1 865	2 033
Actif circulant	11 702	11 199	10 574
ACTIF	15 026	14 500	11 830
BILAN PASSIF			
(en milliers d'euros)	31 juillet 2002	31 juillet 2001	31 juillet 2000
Capital	6 753	6 753	6 685
Prime d'émission	1 911	1 911	1 911
Actions propres	(731)	--	--
Réserves consolidés	(2 146)	(2 943)	(3 615)
Résultat consolidé	1 137	1 056	1 020
Subvention d'investissement	5	--	--
Ecart de conversion	(58)	(37)	(55)
Capitaux propres	6 871	6 740	5 946
Intérêts minoritaires	627	601	131
Provisions pour risques et charges	83	145	73
Emprunts et dettes financières	568	690	207
Fournisseurs et comptes rattachés	651	712	932
Dettes fiscales et sociales	2 109	2 445	2 449
Autres dettes	966	447	166
Produits constatés d'avance	3 151	2 720	1 926
Dettes	7 445	7 014	5 680
PASSIF	15 026	14 500	11 830

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE			
(en milliers d'euros)	31 juillet 2002	31 juillet 2001	31 juillet 2000
	12 mois	12 mois	12 mois
Chiffre d'affaires net France et export	15 411	13 554	12 963
Autres produits d'exploitation	256	422	277
Produits d'exploitation	15 667	13 976	13 240
Achats de Mses et autres approvision.	(860)	(645)	(587)
Autres services extérieurs	(4 570)	(4 163)	(4 139)
Charges de personnel	(7 135)	(6 335)	(5 777)
Impôts et taxes	(252)	(307)	(341)
Dotations aux amort. et provisions	(625)	(520)	(614)
Autres charges d'exploitation	(245)	(251)	(236)
Charges d'exploitation	(13 687)	(12 221)	(11 694)
Résultat d'exploitation	1 980	1 755	1 546
Résultat financier	32	56	64
Résultat courant des sociétés intégrées	2 012	1 811	1 610
Résultat exceptionnel	(46)	(2)	(173)
Impôts sur les résultats	(659)	(687)	(289)
Résultat net des sociétés intégrées	1 307	1 122	1 148
Dotations aux amort. des écarts d'acquisition	(70)	(56)	(126)
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 237	1 066	1 022
Part des minoritaires	100	10	2
Résultat net - part du Groupe	1 137	1 056	1 020
Nombre d'actions	1 754 000	1 754 000	1 754 000
Résultat par action en €	0,65	0,60	0,58

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE		
(en milliers d'euros)	31 juillet 2002	31 juillet 2001
Résultat net du Groupe	1 137	1 056
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	100	10
Ecart conversion	(36)	--
Amortissements et provisions nettes des reprises	491	515
Plus et moins values de cession des immobilisations	(47)	46
Subventions d'investissement virées au résultat	--	--
Charges/produits impôts différés	(30)	44
Capacité d'autofinancement	1 615	1 671
Variation des actifs circulants exploitation	(902)	(392)
Variation des actifs circulants hors exploitation	124	141
Variation des passifs exploitation	412	(94)
Variation des passifs hors exploitation	163	34
Variation du besoin en fond de roulement	(203)	(310)
Trésorerie provenant de l'exploitation	1 412	1 360
Acquisitions d'immobilisations	(576)	(602)
Acquisitions de titres mis en équivalence	--	--
Cessions d'immobilisations	224	164
Cessions de titres	--	--
Subvention d'investissement encaissée	5	--
Variation nette des autres immobilisations financières	(298)	(65)
Variation nette des dettes sur immobilisations	(40)	(1 142)
Trésorerie affectée aux investissements	(685)	(1 645)
Augmentation des capitaux propres	--	--
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(254)	(255)
Dividendes versés aux minoritaires	(28)	--
Souscription d'emprunts et dettes financières	153	610
Remboursement d'emprunts et dettes financières	(256)	(139)
Trésorerie provenant des opérations de financement	(385)	216
Variation de trésorerie brute	342	(69)
Trésorerie en début d'exercice	4 977	5 046
Trésorerie en fin d'exercice	4 588	4 977
Variation de trésorerie nette	(389)	(69)
Impact du reclassement des actions propres (cf Evénements significatifs)	(731)	--

5.2 NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

(Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse)

5.2.1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- Au cours de la période, IGE+XAO a pris une participation à hauteur de 19% (304 K€) dans la société Anyware Technologies S.A. créée depuis moins de deux ans et spécialisée dans la fabrication d'un atelier Logiciel permettant de développer des applications informatiques sur Internet. IGE+XAO n'exerce pas de contrôle ni d'influence notable sur cette société. Cette prise de participation devrait permettre au Groupe d'améliorer son offre dédiée à la maintenance et à l'exploitation des installations électrique et fluide.
- Une opération de croissance externe a été réalisée fin 2000/2001 dont les impacts sont décrits dans le paragraphe «Evolution du périmètre de consolidation».
- IGE+XAO a émis une note d'information relative à des opérations de rachat d'actions dans laquelle est précisée la destination des titres déjà acquis. Cette note d'information a reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse le 14 novembre 2002 et a été soumise à l'autorisation de l'Assemblée Générale des actionnaires le 2 décembre 2002.

Au cours de cette même Assemblée, un reclassement des titres acquis depuis l'origine a été voté. L'impact de ce reclassement sur les capitaux propres au 31 juillet 2002 du Groupe est le suivant :

CAPITAUX PROPRES EN K€ APRES AFFECTATION DES ACTIONS PROPRES	31/07/02
Capitaux propres avant affectation	7 602
Impact des actions propres	(731)
Capitaux propres consolidés	6 871

L'exercice n'appelle pas d'autre commentaire.

5.2.2 PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés ont été établis selon les règles de consolidation énoncées par le règlement n°99-02 du CRC, publié par arrêté en date du 22 juin 1999. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes arrêtés au 31 juillet 2002 sont identiques à celles utilisées dans les comptes clos au 31 juillet 2001.

Les comptes individuels des sociétés du Groupe IGE+XAO, arrêtés au 31 juillet 2002, sont établis selon les principes comptables en vigueur en France et ont été retraités afin d'être en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

Les comptes consolidés sont établis avant affectation du résultat.

5.2.2.1 CONSOLIDATION

La monnaie de reporting de la société mère est l'Euro.

Les états financiers des sociétés dans lesquelles IGE+XAO exerce de façon durable, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les titres de filiales non significatives et des autres participations figurent dans la rubrique "Immobilisations financières" pour leur coût d'acquisition diminué, le cas échéant, d'une provision.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées ainsi que les résultats internes au Groupe sont éliminés.

5.2.2.2 CONVERSION DES COMPTES DES FILIALES ETRANGERES

Chaque filiale étrangère détermine son résultat dans la monnaie de son environnement économique, la devise fonctionnelle. La monnaie locale est la devise fonctionnelle des filiales étrangères du Groupe. Les bilans des filiales étrangères sont convertis en euros en utilisant les taux de change à la clôture de l'exercice, à l'exception des composantes des capitaux propres, qui sont converties au cours historique. Les comptes de résultat sont convertis en utilisant les taux de change moyens annuels. L'écart de conversion qui en résulte est porté dans un poste distinct parmi les capitaux propres. Les pertes et gains de change en devises sont comptabilisés en résultat.

Les pertes et profits de change résultant des transactions intra-groupe en devises considérées comme des investissements à long terme ne sont pas inscrits au compte de résultat mais traités comme des écarts de conversion et inscrits dans les capitaux propres. Les charges ou déductions fiscales afférentes à ces profits sont traitées de façon similaire.

5.2.2.3 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe IGE+XAO se compose principalement de ventes de logiciels, de prestations de formation et de ventes de contrats de maintenance couvrant généralement une période de douze mois.

La reconnaissance du chiffre d'affaires s'effectue comme suit :

- les ventes de licences sont facturées et comptabilisées lors de la mise à disposition des supports,
- les prestations de formation sont facturées et comptabilisées lors de la réalisation des prestations sur la base des récapitulatifs de l'activité écoulée,
- les contrats de maintenance sont établis annuellement, facturés d'avance et comptabilisés au prorata temporis.

5.2.2.4 IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage entre les exercices où certaines charges et certains produits sont comptabilisés dans les comptes consolidés et les exercices où ils interviennent dans la détermination du résultat fiscal.

En application de la méthode dite du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

5.2.2.5 ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participation.

Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une période comprise entre 5 et 10 ans.

5.2.2.6 ECARTS D'EVALUATION

Les écarts d'évaluation correspondent à la différence entre la valeur d'entrée d'un élément dans le bilan consolidé et la valeur comptable de ce même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée.

Dans la mesure où les écarts d'évaluation constatés lors d'acquisition sont relatifs à des fonds de commerce qui ne pourront être cédés de manière séparée, aucun impôt différé passif n'est constaté dans les comptes consolidés.

5.2.2.7 FONDS DE COMMERCE

Les fonds de commerce inscrits à l'actif du bilan sont des fonds de commerce acquis par le Groupe.

A chaque arrêté, le Groupe procède à une estimation de la valeur de ces fonds assise sur tout ou partie du chiffre d'affaires généré directement, voire induit sur l'ensemble des sociétés du Groupe.

Dans l'hypothèse où l'évaluation effectuée fait ressortir une valeur du fonds inférieure à la valeur brute comptable après prise en compte d'éventuels amortissements, il est procédé à une dépréciation du fonds à concurrence.

5.2.2.8 FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont constatés.

5.2.2.9 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles, à l'exception des marques, sont enregistrées au coût historique, frais financiers exclus et sont amorties selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation et qui n'excèdent pas 7 ans.

Les marques acquises sont enregistrées au coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

5.2.2.10 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- constructions	20 ans
- matériel industriel	4 ans
- matériel de bureau	4 ans
- mobilier de bureau	10 ans
- agencements, aménagements, installations	10 ans
- matériel de transport	5 ans

5.2.2.11 TITRES DE PARTICIPATION DES SOCIETES NON CONSOLIDEES

Les titres de participation des sociétés non consolidées figurant au bilan sont inscrits à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage pour le Groupe : elle est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres et des perspectives de développement et de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

5.2.2.12 CREANCES CLIENTS

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée lorsque le recouvrement de la créance apparaît incertain sur la base d'une analyse détaillée du dossier client.

5.2.2.13 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET ACTIONS PROPRES

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Une provision est comptabilisée dès lors qu'une moins value est constatée.

Les actions propres affectées aux salariés dans le cadre d'un plan d'options de souscription d'action ainsi que celles affectées à la régulation du cours boursier sont inscrites en valeurs mobilières de placement à leur valeur d'achat d'origine. Lors de chaque arrêté comptable, ces titres font l'objet d'une dépréciation en cas de moins value latente (c.f. Evènements significatifs).

5.2.2.14 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les contrats de maintenance conclus avec les clients du Groupe sont des contrats annuels.

La totalité du contrat est enregistrée dans le chiffre d'affaires dès la signature du contrat. En conséquence, lors de chaque arrêté comptable, les revenus relatifs à la période non courue du contrat sont neutralisés par le biais du compte produits constatés d'avance.

5.2.2.15 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du Groupe s'affranchissent de leurs obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise au moment du départ en retraite.

Conformément au règlement 99-02, les engagements de retraite des sociétés françaises ont été constatés sous forme de provisions dans les comptes consolidés au 31 juillet 2002.

L'engagement des sociétés étrangères du Groupe au 31 juillet 2002 n'est pas significatif compte tenu du peu d'ancienneté du personnel des sociétés et de l'âge moyen des effectifs concernés et n'a pas fait l'objet d'une constatation de provision.

5.2.3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

5.2.3.1 EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

- Réorganisation juridique sans impact sur le Groupe

La filiale INGEDATA, spécialisée dans le développement informatique autour de la solution Visio de Microsoft Corp, a été absorbée au 1^{er} août 2001 par la société IGE S.A. qui la détenait à 100%.

Depuis le 31 janvier 2002, la participation de la filiale SEE PLANET dans le capital de la société D&D s'élève à 100% contre 74.6% précédemment.

Ces évolutions dans le périmètre de consolidation n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés et ne nécessitent donc pas l'établissement de compte pro-forma sur la base d'un périmètre de consolidation constant.

- Prise de participation non consolidée

Au cours de la période, IGE+XAO a pris une participation à hauteur de 19% (304 K€) dans la société Anyware Technologies S.A. créée depuis moins de deux ans et spécialisée dans la fabrication d'un atelier Logiciel permettant de développer des applications informatiques sur Internet. IGE+XAO n'exerce pas de contrôle ni d'influence notable sur cette société, qui n'entre donc pas dans le périmètre de consolidation du Groupe IGE+XAO. En regard de l'activité générée avec cette société, IGE+XAO a mis en place une organisation dédiée. Sur l'exercice 2001/2002, le chiffre d'affaires généré avec la société Anyware Technologies a représenté 1% du chiffre d'affaires consolidé et l'impact sur le résultat net consolidé n'est pas significatif.

- entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 juillet 2001

Des prises de participation ont été effectuées durant la période précédente dans des sociétés de commercialisation situées dans des pays d'Europe du Nord (Tessdata aux Pays-Bas et Caddy au Danemark) ainsi que dans une société de développement de logiciels (CAE DEV. située au Danemark). La contribution de ces sociétés dans l'évolution du chiffre d'affaires de la période en cours est conforme aux attentes du Groupe et atteste de la pertinence de l'investissement réalisé.

En raison de l'impact non significatif de ces acquisitions sur les principaux agrégats financiers du Groupe (<15%), il n'est pas établi de comptes pro-forma concernant l'exercice précédent sur la base d'un périmètre de consolidation identique.

CONTRIBUTION DES ACQUISITIONS DE N-1 AUX AGREGATS FINANCIERS CONSOLIDES	CHIFFRE D'AFFAIRES	RESULTAT NET	TOTAL ACTIF
Tessdata, IGE+XAO Danemark, CAE DEV.	7,2 %	5,6 % *	1,6%

* hors frais de Groupe

De plus, ces acquisitions ont eu un impact indirect sur la filiale allemande créée au cours de l'exercice 1999/2000 qui a réorienté ses efforts sur la commercialisation du logiciel CADdy++ produit par la filiale danoise aux dépens de son activité première.

On estime que le changement de périmètre a contribué à générer environ 2% de chiffre d'affaires supplémentaires par l'intermédiaire de la filiale allemande, qui a dû parallèlement augmenter ses effectifs en conséquence. Les impacts sur le total bilan et le résultat net consolidés ne sont donc pas significatifs.

5.2.3.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

RAISON SOCIALE	FORME	SIREN	CAPITAL (EN MONNAIE LOCALE)	SIEGE	% DE CONTROLE	% D'INTERET	MÉTHODE (1)
IGE+XAO France	SA	338 514 987	6 752 900 €	Colomiers(31)	Société mère	Société mère	IG
IGE	SA	339 737 006	4 619 327 €	Colomiers(31)	99,6 %	99,6 %	IG
Mayridis Voyages	SARL	340 364 843	45 735 €	Toulouse (31)	99,7 %	99,7 %	IG
Winsoft Elec Diffusion	SNC	338 514 987	1 524 €	Paris (75)	100,0 %	99,9%	IG
IGE+XAO Pologne	Ltd	--	1 100 000 sloties	Cracovie (Pologne)	56,5 %	56,5 %	IG
IGE+XAO Balkan	SARL	--	70 800 levas	Sofia (Bulgarie)	100,0 %	100 %	IG
IGE+XAO Italy	SRL	--	36 400 €	Bergamo (Italie)	95,0 %	95,0 %	IG
IGE+XAO Iberica	SL	--	3 005 €	Barcelona (Espagne)	99,0 %	99,0 %	IG
IGE + XAO UK	Ltd	--	100 livres	Londres (Angleterre)	100,0 %	100%	IG
IGE+XAO North America	Ltd	--	100 CAD	Montréal (Canada)	99,9 %	99,9 %	IG
TESS DATA	BV	--	18 141 €	Hoensbroek (Pays-Bas)	100,0 %	100,0 %	IG
CAE Development	ApS	--	125 000 DKK	Birkerod (Danemark)	51,0 %	51,0 %	IG
IGE+XAO Danmark	A/S	--	500 000 DKK	Birkerod (Danemark)	49,0 %	49,0 %	IG
IGE + XAO GMBH	GmbH	--	25 000 €	Radstatt (Allemagne)	100,0 %	100,0 %	IG
SEE PLANET	SA	432 699 965	300 000 €	Colomiers(31)	90,0 %	90,0 %	IG
D&D	SARL	434 322 848	260 000 €	Chatillon(92)	100,0 %	90,0 %	IG

(1) IG : Intégration Globale

5.2.4 COMPLEMENTS D'INFORMATION AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT (EN MILLIERS D'EUROS)

5.2.4.1 ECARTS D'ACQUISITION

ECARTS D'ACQUISITION VALEURS BRUTES EN K€	31/07/01	VARIATIONS DE LA PERIODE		31/07/02
Ingedata	113	--		113
IGE+XAO Danemark	289	--		289
Tessdata B.V.	295	--		295
Valeurs brutes	697	--		697

AMORTISSEMENTS DES ECARTS D'ACQUISITION EN K€	31/07/01	DOTATIONS	REPRISES	31/07/02
Amortissements Ingedata	(11)	(11)	--	(22)
Amortissements IGE+XAO Danemark	(5)	(29)	--	(34)
Amortissements Tessdata	(5)	(30)	--	(35)
Amortissements	(21)	(70)	--	(91)
Valeurs nettes	676	--	--	606

Dans le cadre des prises de participation relatives aux sociétés Ingedata, CAE Dev., IGE+XAO Danemark et Tessdata, les différences de première consolidation ont été affectées de la manière suivante :

En K€	INGEDATA	IX Danemark	TESSDATA	TOTAL
Fonds de commerce	112	589	295	996
Ecart d'acquisition	113	289	295	697
TOTAL	225	878	590	1 693

La juste valeur des écarts d'acquisition appréciée par rapport à l'activité des sociétés concernées et à ses impacts financiers sur le Groupe est en accord avec la valeur nette comptable de ces écarts d'acquisition.

5.2.4.2 VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS BRUTES EN K€	31/07/01	AUGMENTATION DE LA PERIODE	DIMINUTIONS DE LA PERIODE	31/07/02
Frais d'établissement	45	--	--	45
Fonds de commerce	1 410	2**		1 412
Licences	342	40	(32)*	350
Marques	81	7	--	88
Logiciels	350	15	--	365
Autres immobilisations incorporelles	13	7	--	20
Valeurs brutes	2 241	71	(32)	2 280

* dont 7 K€ correspondant à un reclassement

* correspond à un écart de conversion

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN K€	31/07/01	DOTATIONS	REPRISES	31/07/02
Amortissements frais d'établissement	(27)	(9)	--	(36)
Amortissements fonds de Commerce	(201)	(46)	--	(247)
Amortissements des licences	(308)	(13)	25	(296)
Amortissements des marques	(45)	(4)	--	(49)
Amortissements des logiciels	(181)	(60)	--	(241)
Amortissements autres	(8)	(4)	--	(12)
immobilisations incorporelles				
Amortissements	(770)	(136)	25	(881)
Valeurs nettes	1 471	--	--	1 399

La juste valeur des fonds de commerce appréciée par rapport à l'activité des sociétés concernées et à ses impacts financiers sur le Groupe est en accord avec la valeur nette comptable de ces fonds de commerce.

5.2.4.3 TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES EN K€	31/07/01	AUGMENT° DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	AUTRES MOUVEMENTS* DE LA PERIODE	31/07/02
Constructions	111	--	--	(12)	99
Installations techniques, matériel et outillage	742	160	(99)	184	987
Autres immobilisations corporelles	1 452	370	(381)	(142)	1 299
Valeurs brutes	2 305	530	(480)	30	2 385

*dont Reclassements : 95 K€ et écarts de conversion : (65) K€

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN K€	31/07/01	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES MOUVEMENTS *	31/07/02
Amortissements Constructions	(26)	(4)	--	3	(27)
Amortissements Installations	(436)	(180)	92	(164)	(688)
Amortissements autres	(781)	(183)	212	89	(663)
immobilisations corporelles					
Amortissements	(1 243)	(367)	304	(72)	(1 378)
Valeurs nettes	1 062				1 007

* Reclassements : (102) K€ et écarts de conversion : 30 K€

5.2.4.4 TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET PROVISIONS

IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS BRUTES EN K€	31/07/01	AUGMENTATION DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	31/07/02
Titres de filiales et participation	--	305	--	305
Dépôts et cautionnements	90	--	(5)	85
Prêts et autres immobilisations financières	3	--	--	3
Valeurs brutes	93	305	(5)	393

Au cours de la période, IGE+XAO a pris une participation à hauteur de 19% (304 K€) dans la société Anyware Technologies S.A. créée depuis moins de deux ans et spécialisée dans la fabrication d'un atelier Logiciel permettant de développer des applications informatiques sur Internet. IGE+XAO n'exerce pas de contrôle ni d'influence notable sur cette société, qui n'entre donc pas dans le périmètre de consolidation du Groupe IGE+XAO. En regard de l'activité générée avec cette société, IGE+XAO a mis en place une organisation dédiée. Sur l'exercice 2001/2002, le chiffre d'affaires généré avec la société Anyware Technologies a représenté 1% du chiffre d'affaires consolidé et l'impact sur le résultat net consolidé n'est pas significatif. Il en est de même sur le total bilan.

DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES EN K€	31/07/01	DOTATIONS	REPRISES	31/07/02
Provisions sur titres filiales et participations	--	(80)	--	(80)
Autres provisions	--	--	--	--
Amortissements	--	(80)	--	(80)
Valeurs nettes	93	(80)	--	313

Les titres acquis dans une société récemment créée (c.f. ci-dessus) ont fait l'objet d'une dépréciation compte tenu des pertes cumulées par cette société à la date d'arrêt.

5.2.4.5 ECHEANCE DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ECHEANCE DES CREANCES EN K€	MONTANT BRUT 31/07/01	MONTANT BRUT 31/07/02	CREANCES A MOINS D'UN AN	CREANCES A + D'UN AN
Prêts	--	--	--	--
Autres immobilisations financières	93	393	393	--
Créances de l'actif immobilisé	93	393	393	--
Stocks et en-cours	157	127	127	--
Clients et comptes rattachés	5 168	6 127	5 871	256
Avances et acomptes	18	22	22	--
Etats, impôts et taxes	666	618	618	--
Créances sociales	32	35	35	--
Débiteurs divers	134	115	115	--
Impôts différés	32	62	62	--
Charges constatées d'avance et charges à répartir	250	262	262	--
Actif circulant	6 457	7 368	7 112	256
Total	6 550	7 761	7 505	256

5.2.4.6 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET ACTIONS PROPRES

Les valeurs mobilières de placement se composent comme suit au 31 juillet 2002 :

PROVISIONS EN K€	31/07/02
Parts de SICAV	515
Actions propres	246

Au 31 juillet 2002, la valeur de marché des parts de SICAV est égale à leur valeur comptable.

Les actions propres sont affectées pour partie à un plan d'options de souscription d'actions et pour partie à la régulation du cours de bourse soit respectivement 33 685 et 12 645 actions pour un prix d'achat moyen de 5,31 €

Le cours moyen des actions IGE+XAO au cours du mois de juillet 2002 s'est élevé à 11,49 €; les actions propres inscrites en valeurs mobilières de placement ne font donc pas l'objet de dépréciation au 31 juillet 2002.

5.2.4.7 ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS EN K€	31/07/01	DOTATIONS	REPRISES	31/07/02
Provisions pour dépréciation des créances clients douteuses	233	88	(64)	257
Provision pour indemnités de départ en retraite	37	8	--	45
Provisions pour risques et charges	108	36	(106)	38
Provisions	378	132	(170)	340

Les provisions pour risques et charges correspondent principalement à des litiges prud'homaux. La reprise de provision sur la période couvre pour partie les indemnités versées à l'occasion du départ d'un dirigeant.

5.2.4.8 COMPTE DE REGULARISATION ACTIF ET ASSIMILES

COMPTES DE REGULARISATION ACTIFS EN K€	31/07/01	VARIATIONS NETTES	31/07/02
Charges constatées d'avance	233	15	248
Charges à répartir	17	(4)	13
Total	250	11	261

5.2.4.9 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

CAPITAUX PROPRES EN K€	CAPITAL	PRIME D'EMISSION	RESERVES ET RESULTAT	ECART DE CONVERSION ET AUTRES	TOTAL
Capitaux propres au 31 juillet 2000	6 685	1 911	(2 595)	(55)	5 946
Conversion du capital en euros	68		(68)		--
Distribution de dividendes			(255)		(255)
Résultat net			1 055		1 055
Variation de l'écart de conversion			--	18	18
Impact des changements de méthode			(21)		(21)
Variations de périmètre			(26)		(26)
Autres variations			23		23
Capitaux propres au 31 juillet 2001	6 753	1 911	(1 887)	(37)	6 740
Distribution de dividendes			(284)		(284)
Résultat net			1 137		1 137
Variation de l'écart de conversion				(21)	(21)
Impact des changements de méthode					--
Variations de périmètre			25		25
Subvention d'investissement				5	5
Reclassement des actions propres				(731)	(731)
Capitaux propres au 31 juillet 2002	6 753	1 911	(1 009)	(784)	6 871

Le capital social est composé de 1 754 000 actions d'une valeur nominale de 3,85 euros.

La constatation des indemnités de départ en retraite à compter de l'exercice 2000/2001 impacte la ligne « Changement de méthode » des capitaux propres des exercices concernés.

Les variations de périmètre en 2000/2001 correspondent à l'entrée dans le périmètre de consolidation de la filiale allemande, créée au cours de l'exercice 1999/2000 mais non prise en compte dans les comptes consolidés au 31 juillet 2000.

La variation de périmètre enregistrée en 2001/2002 est engendrée par une prise de participation complémentaire de la société See Planet dans la société D&D (de 74,6% à 100%).

Les 45 636 actions propres détenues par la Société mère et inscrites dans les comptes sociaux de cette dernière en titres immobilisés ont été portées en diminution des capitaux propres.

5.2.4.10 VARIATION DES INTERETS MINORITAIRES

INTERETS MINORITAIRES EN K€	EN MILLIERS D'EUROS
Intérêts minoritaires au 31 juillet 2000	131
Variation de périmètre	479
Résultat – part des minoritaires	10
Autres variations	(19)
Intérêts minoritaires au 31 juillet 2001	601
Variation de périmètre	(56)
Résultat – part des minoritaires	100
Autres variations	(18)
Intérêts minoritaires au 31 juillet 2002	627

La variation de périmètre en 2001/2002 est engendrée par la prise de participation complémentaire de la société See Planet dans la société D&D (de 74,6% à 100%) aux dépens des minoritaires.

5.2.4.11 IMPOTS

5.2.4.11.1 Ventilation de l'impôt

La charge globale d'impôts s'élève au 31 juillet 2002 à 659 K€

Elle se ventile de la manière suivante :

IMPOTS EN K€	EXIGIBLES	DIFFERES
En milliers d'euros	687	(28)

5.2.4.11.2 Preuve de l'impôt

CHARGE D'IMPOT EN K€	EN MILLIERS D'EUROS
Résultat avant impôts (en base)	1 896
Charge d'impôt théorique	651
Charge d'impôt réelle	659
Ecart sur l'impôt	8
Différence d'imposition à l'étranger	(10)
Amortissement de l'écart d'acquisition	24
Imputation déficits antérieurs et ARD	(3)
Autres différences permanentes	(3)
TOTAL	8

5.2.4.11.3 Impôts différés

L'impôt différé net correspond à un actif à court terme et s'élève à 62 K€

Il s'analyse comme suit au 31 juillet 2002 :

NATURE EN K€	BASE	TAUX	IDA	IDP
Participation	163	34,33%	56	
Autres décalages social / fiscal France	43	34,33%	15	
Autres décalages social / fiscal Etranger (Pologne/Danemark)	41	31,00%		13
Provision retraite	45	34,33%	16	
Provisions sur titres	111	19,00%		21
Divers retraitements	28	34,33%	9	
TOTAL	//////	////////	96	34

5.2.4.12 INTEGRATION FISCALE

Le Groupe fiscal se compose des sociétés suivantes :

IGE+XAO Holding, SA

IGE, SA

Mayridis Voyages, SARL

5.2.4.13 DEFICITS FISCAUX

La moins-value long terme existant à la clôture de l'exercice et détenue par le groupe fiscal n'a pas été comptabilisée à l'actif du bilan, en vertu du principe de prudence. Elle s'élève à 190 322 K€.

Les amortissements réputés différés de la société Mayridis, acquis préalablement à son intégration dans le groupe fiscal, s'élèvent à 22 K€.

5.2.4.14 ECHEANCES ET DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ECHEANCE DES DETTES EN K€	MONTANT	MONTANT	DETTES A	DETTES A + D'UN
	BRUT	BRUT	MOINS D'UN	AN
	31/07/01	31/07/02	AN	
Emprunts – établissement de crédit	690	568	162	406
Fournisseurs et comptes rattachés	712	651	651	--
Dettes fiscales et sociales	2 445	2 109	2 109	--
Autres dettes	447	966	966	--
Produits constatés d'avance	2 720	3 151	3 151	--
Total	7 014	7 445	7 039	406

L'augmentation du poste « Autres dettes » s'explique principalement par les comptes courants hors Groupe des sociétés nouvellement intégrées et non détenues à 100% par le Groupe.

5.2.4.15 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

COMPTES DE REGULARISATION	31/07/01	VARIATIONS NETTES	31/07/02
PASSIFS EN K€			
Produits d'exploitation	2 720	431	3 151
Produits financiers	--	--	--
Produits exceptionnels	--	--	--
Total	2 720	431	3 151

Les produits d'exploitation constatés d'avance correspondent essentiellement à la partie non courue des contrats de maintenance annuels.

5.2.4.16 CHIFFRE D'AFFAIRES

La chiffre d'affaires 2001/2002 s'analyse comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES EN K€	31/07/02 12 MOIS	31/07/01 12 MOIS
Ventes de logiciels	6 422	6 141
Ventes de maintenance	5 632	4 610
Ventes de formation	3 123	2 519
Autres	234	284
Total	15 411	13 554

La part de chiffre d'affaires réalisée à l'export s'analyse comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT EN K€	31/07/02 12 MOIS	31/07/01 12 MOIS
France	10 571	10 187
Export	4 840	3 367
Total	15 411	13 554

5.2.4.17 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste s'analyse comme suit au 31 juillet 2002 :

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION EN K€	31/07/02 12 MOIS	31/07/01 12 MOIS
Reprises de provisions clients	64	97
Reprises de provisions exploitation	35	84
Transferts de charges	42	174
Autres produits d'exploitation	115	67
Total	256	422

5.2.4.18 ANALYSE DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit au 31 juillet 2002 :

Résultat exceptionnel en K€	En milliers d'euros
Impact des réorganisations	(108)
Produits de cession d'actifs	47
Charges et produits exceptionnels divers	15
Total	(46)

L'impact des réorganisations correspond essentiellement à des indemnités versées suite au départ d'un dirigeant fondateur de IGE+XAO.

5.2.4.19 PARTICIPATION

Dans le cadre de l'unité économique et sociale du Groupe IGE+XAO, il a été décidé de faire bénéficier les salariés de la participation. Cette dernière est ventilée entre les différentes sociétés françaises proportionnellement à la masse salariale. Pour la période comprise entre le 1^{er} août 2001 et le 31 juillet 2002, le montant de la provision pour participation s'élève à 163 K€

5.2.4.20 RESULTAT NET CONSOLIDE PAR ACTION

EN €	31/07/02	31/07/01
Résultat net part du Groupe consolidé par action en euros	0,64	0,60

5.2.5 AUTRES INFORMATIONS

5.2.5.1 REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION

La rémunération des dirigeants de IGE+XAO pour l'exercice 2001/2002 se présente de la façon suivante :

REMUNERATIONS EN K€	REMUNERATIONS BRUTES (fixe+variable)	INDEMNITES DE LICENCIEMENT	AVANTAGES EN NATURES	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL
Alain Di Crescenzo	132	--	7	--	--	139
Charles Baudron	99	--	7	--	--	106
Robert Grezes	63	--	4	--	--	67
Jean-Marc Lalane	12	153	1			166
REMUNERATIONS	306	153	19	--	-	478

5.2.5.2 FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges dans les comptes consolidés.

Le montant global des charges enregistrées au cours de l'exercice s'élève à 2 899 K€ contre 2 531 K€ l'exercice précédent.

5.2.5.3 ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS EN K€	MONTANT
Engagements donnés :	
Effets escomptés non échus	--
Avals, cautions, garanties	--
Engagements de crédit bail mobilier	--
Engagements de crédit bail immobilier	--
Nantissement matériel et titres	--
Remboursements d'emprunts	563
Intérêts des emprunts	55
TOTAL	618
ENGAGEMENTS EN K€	MONTANT
Engagements reçus :	
TOTAL	--
Engagements réciproques	--
TOTAL	--

Par ailleurs, dans le cadre de la prise de participation effectuée durant la période précédente dans la société Tessdata située aux Pays-Bas, une clause de complément de prix a été signée pour un montant de 216 085 euros ; l'exécution de cette clause est subordonnée à la réalisation par la société acquise d'un objectif de chiffre d'affaires et de résultat net au terme de l'exercice 2003/2004.

5.2.5.4 EFFECTIF MOYEN (ETP SUR L'EXERCICE 2001/2002)

EFFECTIF MOYEN	31/07/02	31/07/01
France	108	116
Etranger	135	144
Total	243	260

5.2.6 CHIFFRES CLES DE LA SOCIETE MERE

EN MILLIERS D'EUROS EN K€	31/07/02 12 MOIS	31/07/01 12 MOIS
Chiffre d'affaires	2 039	2 007
Résultat d'exploitation	0	460
Résultat courant	117	120
Résultat net	77	240

5.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 JUILLET 2002

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Société IGE+XAO relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Le 16 janvier 2003

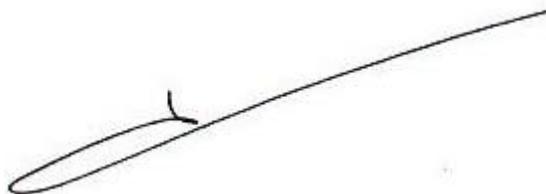
Les commissaires aux comptes



Roger DAILHE

Impasse de Touraine 31100 Toulouse

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Toulouse



Jean PENDANX

ERNST & YOUNG Audit
4, rue Auber 75009 Paris
S.A. au capital de Eur.2.159.600
344 366 315 R.C.S. Paris
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Paris

5.4 COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE IGE+XAO AU 31 JUILLET 2002

BILAN ACTIF			
(en milliers d'euros)	31 juillet 2002	31 juillet 2001	31 juillet 2000
Immobilisations incorporelles nettes	50	79	331
Immobilisations corporelles nettes	158	161	145
Immobilisations financières nettes	7 652	6 687	5 078
Actif immobilisé	7 860	6 927	5 554
Stocks et en-cours	--	--	10
Clients et comptes rattachés	802	384	933
Autres créances	2 939	1 875	1 473
Charges constatées d'avance	70	74	96
Valeurs mobilières de placement	761	2 863	3 013
Disponibilités	728	203	720
Actif circulant	5 300	5 399	6 245
ACTIF	13 160	12 326	11 799
BILAN PASSIF			
(en milliers d'euros)	31 juillet 2002	31 juillet 2001	31 juillet 2000
Capital	6 753	6 753	6 684
Prime d'émission	1 911	1 911	1 911
Réserve l'égalité	151	139	98
Autres réserves	755	794	333
Report à nouveau	26	12	--
Résultat de l'exercice	77	241	838
Capitaux propres	9 673	9 850	9 864
Provisions pour risques et charges	53	42	--
Emprunts et dettes financières	519	661	162
Dettes en compte courants	2 236	410	854
Fournisseurs et comptes rattachés	198	188	296
Dettes fiscales et sociales	373	690	584
Autres dettes	108	485	6
Produits constatés d'avance	--	--	33
Dettes	3 434	2 434	1 935
PASSIF	13 160	12 326	11 799

COMPTE DE RESULTAT			
(en milliers d'euros)	31 juillet 2002	31 juillet 2001	31 juillet 2000
	12 mois	12 mois	12 mois
Chiffre d'affaires net France et export	1 997	2 007	2 263
Subvention d'exploitation	--	457	--
Autres produits d'exploitation	42	47	28
Produits d'exploitation	2 039	2 511	2 291
Autres services extérieurs	(1 196)	(1 296)	(1 313)
Charges de personnel	(697)	(611)	(638)
Impôts et taxes	(46)	(43)	(43)
Dotations aux amort. et provisions	(94)	(99)	(112)
Autres charges d'exploitation	(6)	(2)	(25)
Charges d'exploitation	(2 039)	(2 051)	(2 131)
Résultat d'exploitation	0	460	160
Résultat financier	117	(340)	670
Résultat exceptionnel	24	13	(142)
Impôts sur les résultats	(37)	130	174
Participation	(27)	(23)	(24)
Résultat net	77	240	838

5.5 NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX (EN MILLIERS D'EUROS SAUF INDICATION EXPRESSE)

5.5.1 PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

La société IGE+XAO exerce plusieurs activités :

- gestion du portefeuille de participations,
- gestion de trésorerie du Groupe,
- prestations administratives et comptables pour les différentes société du Groupe.

5.5.2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L EXERCICE

- Au cours de la période, IGE+XAO a pris une participation à hauteur de 19% (304 K€) dans la société Anyware Technologies S.A. créée depuis moins de deux ans et spécialisée dans la fabrication d'un atelier Logiciel permettant de développer des applications informatiques sur Internet. IGE+XAO n'exerce pas de contrôle ni d'influence notable sur cette société.
- Cette prise de participation devrait permettre au Groupe d'améliorer son offre dédiée à la maintenance et à l'exploitation des installations électrique et fluide.
- IGE+XAO a également procédé à une augmentation de capital (8 K€) par incorporation de créances en compte-courant dans sa filiale bulgare qu'elle détenait déjà à 100%.
- IGE+XAO a émis une note d'information relative à des opérations de rachat d'actions dans laquelle est précisée la destination des titres déjà acquis. Cette note d'information a reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse le 14 novembre 2002 et a été approuvée par l'autorisation de l'Assemblée Générale des actionnaires le 2 décembre 2002.

Au cours de cette même Assemblée, un reclassement des titres acquis depuis l'origine a été voté. Ce reclassement a d'ores et déjà été pris en compte dans les états financiers arrêtés au 31 juillet 2002.

L'exercice n'appelle pas d'autre commentaire.

5.5.3 PRINCIPES COMPTABLES

5.5.3.1 CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLE

Néant.

5.5.3.2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux conventions comptables généralement applicables, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux hypothèses suivantes de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

Les principes comptables appliqués par la société sont essentiellement les suivants :

5.5.3.3 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles, à l'exception des marques, sont enregistrées au coût historique, frais financiers exclus et sont amorties selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation et qui n'excèdent pas 7 ans.

Les marques acquises sont enregistrées au coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

5.5.3.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- matériel de bureau : 4 ans
- mobilier de bureau : 10 ans
- agencements, aménagements, installations : 10 ans
- matériel de transport : 5 ans

5.5.3.5 TITRES DE PARTICIPATION DES SOCIETES

Les titres de participation des sociétés figurant au bilan sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage pour le Groupe : elle est déterminée en tenant compte des perspectives de rentabilité et en particulier après analyse conjointe de l'évolution du chiffre d'affaires et du nombre de licences distribuées, des résultats dégagés et prévus et de la situation nette de la société concernée. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

5.5.3.6 ACTIONS PROPRES ENREGISTREES EN TITRES IMMOBILISES

Les actions propres destinées à être remises en paiement ou en échange notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, à être conservées ou cédées, ou le cas échéant, à être annulées dans les conditions légales, en fonction de la situation de marché ou des opportunités de la société et ce, conformément à la cinquième résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 décembre 2002, sont inscrites en titres immobilisés à leur valeur d'achat. Compte tenu de leur destination, leur valeur d'achat ne fait l'objet d'aucune dépréciation.

5.5.3.7 CREANCES CLIENTS

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée lorsque le recouvrement de la créance apparaît incertain sur la base d'une analyse détaillée du dossier client.

5.5.3.8 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Une provision est comptabilisée dès lors qu'une moins value est constatée à la clôture de l'exercice.

Les actions propres affectées aux salariés dans le cadre d'un plan d'options de souscription d'actions ainsi que celles affectées à la régulation du cours boursier sont inscrites en valeurs mobilières de placement à leur valeur d'achat d'origine. Lors de chaque arrêté comptable, ces titres font l'objet d'une dépréciation en cas de moins value latente.

5.5.3.9 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du Groupe s'affranchissent de leurs obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de

cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise au moment du départ en retraite.

5.5.4 COMPLEMENTS D'INFORMATION AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros sauf indication expresse)

5.5.4.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS BRUTES EN K€	31/07/01	AUGMENT° DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	31/07/02
Frais d'établissement, de recherche et développement	--	--	--	--
Autres immobilisations incorporelles	181	4	--	185
TOTAL	181	4	--	185

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS EN K€	31/07/01	DOTATIONS DE LA PERIODE	REPRISES DE LA PERIODE	31/07/02
Frais d'établissement, de recherche et développement	--	--	--	--
Autres immobilisations incorporelles	103	32	--	135
TOTAL	103	32	--	135

5.5.4.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES EN K€	31/07/01	AUGMENT° DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	31/07/02
Installations techniques, matériel et outillage	70	--	(7)	63
Installations générales, aménagements divers	140	--	--	140
Matériel de transport	39	53	(39)	53
Matériel divers	107	6	(13)	100
TOTAL	356	59	(59)	356

IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS EN K€	31/07/01	DOTATIONS DE LA PERIODE	REPRISES DE LA PERIODE	31/07/02
Installations techniques, matériel et outillage	44	16	(6)	54
Installations générales, aménagements divers	59	11	--	70
Matériel de transport	27	18	(39)	6
Matériel divers	65	15	(12)	68
TOTAL	195	60	(57)	198

5.5.4.3 VENTILATION DE LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES EN K€	DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX AMORTISSEMENTS			PROVISIONS AMORT. DEROGATOIRE	
	LINEAIRE	DEGRESSIF	EXCEPTIONNEL	DOTATION	REPRISE
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Frais de recherche et de développement	--	--	--	--	--
Autres immobilisations incorporelles	32	--	--	--	--
TOTAL	32	--	--	--	--
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Installations techniques, matériel et outillage	16	--	--	--	--
Installations générales, et aménagement divers	11	--	--	--	--
Matériel de transport	18	--	--	--	--
Matériel divers	15	--	--	--	--
TOTAL	60	--	--	--	--
TOTAL GENERAL	92	--	--	--	--

5.5.4.4 TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS BRUTES EN K€	31/07/01	AUGMENTATION DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	31/07/02
Titres de filiales et participations	6 942	320	--	7 262
Créances rattachées à des participations	7	--	(7)	--
Actions propres en cours d'annulation	--	731	--	731
Prêts et autres	3	--	--	3
TOTAL	6 952	1 051	(7)	7 996

Au cours de la période, IGE+XAO a pris une participation à hauteur de 19% (304 K€) dans la société Anyware Technologies S.A. créée depuis moins de deux ans et spécialisée dans la fabrication d'un atelier Logiciel permettant de développer des applications informatiques sur Internet. IGE+XAO n'exerce pas de contrôle ni d'influence notable sur cette société.

DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES EN K€	31/07/01	DOTATIONS	REPRISES	31/07/02
Provision / titres Mayridis	(154)	--	--	(154)
Provision /titres IGE+XAO Pologne	(111)	--	--	(111)
Provision/ titres Anyware	--	(80)	--	(80)
TOTAL	(265)	(80)	--	(345)
VALEUR NETTE	6 687	--	--	7 651

Les titres acquis dans une société récemment créée (c.f. ci-dessus) ont fait l'objet d'une dépréciation compte tenu des pertes cumulées par cette société à la date d'arrêté.

5.5.4.5 ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ECHEANCE DES CREANCES EN K€	MONTANT	MONTANT	CREANCES A MOINS D'UN AN	CREANCES A + D'UN AN
	BRUT 31/07/01	BRUT 31/07/02		
Créances rattachées à des participations	7	--	--	--
Autres immobilisations financières	2	2	2	--
Créances de l'actif immobilisé	9	2	2	--
Stocks et en-cours	--	--	--	--
Avances et acomptes	17	1	1	--
Clients et comptes rattachés	384	804	800	4
Etats, impôts et taxes	23	34	34	--
Créances sociales	4	2	2	--
Groupe et associés	1 807	2 949	2 949	--
Débiteurs divers	24	46	46	--
Ecart de conversion passif	--	11	11	--
Charges constatées d'avance	74	70	70	--
Actif circulant	2 333	3 917	3 913	4
Total	2 342	3 919	3 915	4

ECHEANCE DES DETTES EN K€	MONTANT	MONTANT	DETTES A MOINS D'UN AN	DETTES A + D'UN AN
	BRUT 31/07/01	BRUT 31/07/02		
Emprunts – établissement de crédit	661	519	133	386
Avances et acomptes	481	60	60	--
Fournisseurs et comptes rattachés	188	198	198	--
Groupe et associés	410	2 236	2 236	--
Dettes fiscales et sociales	690	373	373	--
Autres dettes	4	2	2	--
Ecart de conversion passif	--	46	46	--
Produits constatés d'avance	--	--	--	--
Total	2 434	3 434	3 048	386

La Société a souscrit un emprunt d'un montant de 30 K€ au cours de l'exercice pour financer un véhicule. Les remboursements d'emprunt se sont élevés à 171 K€ sur la même période.

5.5.4.6 ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN EN K€	les entreprises liées	MONTANTS CONCERNANT	
		les entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation	dettes et créances représentées par des effets de commerce
Capital souscrit non appelé	--	--	--
Immobilisations incorporelles	--	--	--
Avances et acomptes	--	--	--
Immobilisations corporelles	--	--	--
Avances et acomptes	--	--	--
Immobilisations financières	--	--	--
Participations	6 957	305	--
Créances rattachées à des participations	--	--	--
Prêts	--	--	--
Autres titres immobilisés	--	--	--
Autres immobilisations financières	--	--	--
TOTAL IMMOBILISATIONS	6 957	305	--
Avances et acomptes versés sur commandes	--	--	--
Créances	--	--	--
Créances clients et comptes rattachés	750	--	--
Autres créances	2 949	--	--
Capital souscrit appelé non versé	--	--	--
TOTAL CREANCES	3 699	--	--
Valeurs mobilières de placement	--	--	--
Disponibilités	--	--	--
TOTAL DISPONIBILITES	--	--	--
Emprunts obligataires convertibles	--	--	--
Autres emprunts convertibles	--	--	--

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN EN K€	les entreprises liées	MONTANTS CONCERNANT	
		Eléments relevant de plusieurs postes du Bilan	les entreprises liées
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	--	--	--
Emprunts et dettes financières divers	2 306	--	--
Avances et acomptes reçus	--	--	--
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2	--	--
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	--	--	--
Autres dettes	--	--	--
TOTAL DETTES	2 308	--	--

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT EN K€	les entreprises liées	MONTANTS CONCERNANT	
		Eléments relevant de plusieurs postes du Bilan	les entreprises liées
Chiffre d'affaires	1 938	--	--
Autres achats et charges externes	(3)	--	--
Dividendes reçus	270	--	--
Autres produits financiers	192	--	--
Autres charges financières	(200)	--	--
Produits exceptionnels	164	--	--

5.5.4.7 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET ACTIONS PROPRES

Les valeurs mobilières de placement se composent comme suit au 31 juillet 2002 :

PROVISIONS EN K€	31/07/02
Parts de SICAV	515
Actions propres	246

Au 31 juillet 2002, la valeur de marché des parts de SICAV est égale à leur valeur comptable.

Les actions propres sont affectées pour partie à un plan d'options de souscription d'actions et pour partie à la régulation du cours de bourse soit respectivement 33 685 et 12 645 actions pour un prix d'achat moyen de 5,31 €

Le cours moyen des actions IGE+XAO au cours du mois de juillet 2002 s'est élevé à 11,49 €; les actions propres inscrites en valeurs mobilières de placement ne font donc pas l'objet de dépréciation au 31 juillet 2002.

5.5.4.8 ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS EN K€	31/07/01	DOTATIONS	REPRISES	31/07/02
Provision pour dépréciation de titres (c.f . point 5.6.5.4)	264	80	--	344
Provisions pour dépréciation des créances clients douteuses	1	1	--	2
Provisions pour dépréciation des comptes courants (Mayridis)	--	103	--	103
Autres provisions pour dépréciation	38	--	(38)	--
Provision pour pertes de change	--	11	--	11
Provisions pour risques et charges (Mayridis)	42	--	--	42
PROVISIONS	345	195	(38)	502

5.5.4.9 ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR EN K€	31/07/02	31/07/01
Créances clients et comptes rattachés :		
Clients factures à établir	247	279
TOTAL	247	279
Autres créances :		
Créances à recevoir	24	3
TOTAL	24	3
Disponibilités :		
Intérêts compte à terme à recevoir	--	1
TOTAL		1
TOTAL GENERAL	271	283

5.5.4.10 ETAT DES CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER EN K€	31/07/02	31/07/01
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit :		
Intérêts courus sur emprunt	1	1
Intérêts courus à payer	1	1
TOTAL	2	2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :		
Fournisseurs factures non parvenues	80	61
TOTAL	80	61
Dettes fiscales et sociales :		
Provision congés payés	38	38
Personnel autres charges	10	12
Organismes Sociaux à payer	20	20
Etat charges à payer	18	22
TOTAL	86	92
Autres dettes :		
Divers charges à payer	1	3
TOTAL	1	3
TOTAL GENERAL	169	158

5.5.4.11 ETAT DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE EN K€	31/07/02	31/07/01
Produits d'exploitation	--	--
Produits financiers	--	--
Produits exceptionnels	--	--
TOTAL	--	--

Charges constatées d'avance	31/07/02	31/07/01
Charges constatées d'avance	70	74
TOTAL	70	74

5.5.4.12 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRE ENTRE ACTIVITE OPERATIONNELLE ET PRESTATIONS ADMINISTRATIVES

CHIFFRE D'AFFAIRES EN K€	31/07/02	31/07/01
Activité opérationnelle	2	10
Prestations administratives	1 995	1 997
TOTAL	1 997	2 007

5.5.4.13 SUBVENTION D'EXPLOITATION

SUBVENTIONS EN K€	31/07/02	31/07/01
Subvention IGE	--	457
TOTAL	--	457

5.5.4.14 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES EN K€	31/07/02	31/07/01
Dotations aux provisions		
- dépréciation des titres participation	(79)	--
- dépréciation des VMP	--	(38)
- risque de change	(11)	
- risques financiers sur Mayridis	(103)	(41)
TOTAL DES DOTATIONS	(193)	(79)
Reprises de provisions	38	--
TOTAL DES REPRISES	38	--
Abandons de créances aux filiales		
- Canadienne	--	(183)
- Allemande	--	(99)
- Anglaise	(47)	(84)
- Mayridis	(85)	
TOTAL DES ABANDONS	(132)	(366)
Dividendes reçus	270	--
Autres charges et produits financiers	134	106
TOTAL AUTRES CHARGES ET PRODUITS	404	106
TOTAL	117	(340)

5.5.4.15 DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

CHARGES EXCEPTIONNELLES EN K€	31/07/02	31/07/01
Indemnités de départ versées	(164)	
Régularisation Cotisations URSSAF	(20)	--
Charges sur exercices antérieurs	--	(23)
VNC des éléments d'actif cédés	(1)	(370)
Charges sur exercices antérieurs	--	--
TOTAL	(185)	(393)

PRODUITS EXCEPTIONNELS EN K€	31/07/02	31/07/01
Régularisations sur exercices antérieurs	15	
Produit de refacturation à IGE	164	
Ventes d'actifs	25	229
Plus values sur cessions d'actions propres	5	13
Reprise de provisions suite à la cession d'actif	--	141
Transferts de charges	--	23
TOTAL	209	406

5.5.4.16 PARTICIPATION DES SALARIES

Dans le cadre de l'unité économique et sociale du Groupe IGE+XAO, il a été décidé de faire bénéficier les salariés de la participation. Cette dernière est ventilée entre les différentes sociétés françaises proportionnellement à la masse salariale. Pour la période comprise entre le 1^{er} août 2001 et le 31 juillet 2002, le montant de la provision pour participation s'élève à 27 K€

5.5.4.17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	VALEUR NOMINALE EN €	NOMBRE DE TITRES			
		AU DEBUT DE L'EXERCICE EN €	CREES OU REMBOURSEES PENDANT L'EXERCICE	CONVERTIES PENDANT L'EXERCICE	EN FIN D'EXERCICE EN €
Actions vote simple	3,85	862 377	--	(2 901)	859 476
Actions vote double	3,85	801 462	--	2 901	804 363
Sans droit de vote (actions propres)	3,85	90 161	--	--	90 161

5.5.4.18 ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS EN K€	MONTANT
Engagements donnés :	
Effets escomptés non échus	--
Avals, cautions, garanties (Mayridis)	205
Engagements de crédit bail mobilier	--
Engagements de crédit bail immobilier	--
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	9
Nantissement matériel et titres	--
Caution donnée pour le compte d'IGE (en capital)	7
Remboursements d'emprunts	563
Intérêts des emprunts	55

TOTAL	839
ENGAGEMENTS EN K€	MONTANT
Engagements reçus :	
Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance consenti à la filiale Canadienne sur l'exercice 1999/2000	281
Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance consenti à la filiale Canadienne sur l'exercice 2000/2001	183
Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance consenti à la filiale Anglaise sur l'exercice 2000/2001	84
Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance consenti à la filiale Anglaise sur l'exercice 2001/2002	47
Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance consenti à la filiale Mayridis sur l'exercice 2001/2002	85
TOTAL	673
Engagements réciproques	--
TOTAL	--

Par ailleurs, dans le cadre de la prise de participation effectuée durant la période précédente dans la société Tessdata située aux Pays-Bas, une clause de complément de prix a été signée pour un montant de 216 085 euros ; l'exécution de cette clause est subordonnée à la réalisation par la société acquise d'un objectif de chiffre d'affaires et de résultat net au terme de l'exercice 2003/2004.

5.5.4.19 REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION

La rémunération des organes d'administration de la Société IGE+XAO pour l'exercice 2001/2002 se présente de la façon suivante (en K€) :

REMUNERATIONS EN K€	REMUNERATIONS BRUTES (fixe+variable)	INDEMNITES DE DEPART	AVANTAGES EN NATURES	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL
Alain Di Crescenzo	132	--	7	--	--	139
Charles Baudron*	99	--	7	--	--	106
Jean Baudron	--	--	--	--	--	--
Jean-Marc Lalane**	12	153	1	--	--	166

* Monsieur Baudron est rémunéré par la société Financelec qui facture ses prestations à l'euro l'euro au Groupe IGE+XAO et qui détient 31% du capital de cette dernière.

** Monsieur Lalane a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la Société IGE+XAO le 12 octobre 2001. Il était jusqu'alors rémunéré par la société Financelec qui facture ses prestations à l'euro l'euro au Groupe IGE+XAO et qui détient 31% du capital de cette dernière.

5.5.4.20 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS EN €

Filiales (+ 50%)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	% de détention	Valeur comptable brute titres	Valeur comptable nettes titres	Prêts et avances	Avals et cautions	CA	Rés
IGE SA	4 619 205	984 261	99,60	4 798 247	4 798 247	--	--	11 785 051	831
WINSOFT ELEC									
DIFFUSION SNC	1 524	3 236	100,00	1 372	1 372	2 193 538	--	2 562 504	
SEE PLANET SARL	300 020	6 368	90,00	271 080	271 080	--	--	191 507	4
MAYRIDIS SARL									
	45 735	(110 133)	99,66	153 565	49	120 709	83	73 855	(85)
IGE+XAO POLOGNE	304 136	3 256	51,50	321 934	211 103	--	--	1 366 051	28
IGE+XAO BALKAN	36 364	4 548	100,00	18 667	18 667	--	--	223 520	3
CAE DEVPT APS	16 769	120 881	51,00	51 129	51 129	--	--	357 066	23
IGE+XAO DENMARK A/S	67 078	80 905	49,00	587 986	587 986	--	--	570 872	97
IGE+XAO ALLEMAGNE GMBH	25 001	62 059	100,00	25 001	25 001	140 267	--	866 161	86
IGE+XAO IBERICA	3 005	55 365	99,00	3 049	3 049	--	--	440 886	(
IGE+XAO ITALIE	36 400	55 664	95,00	33 234	33 234	--	--	855 072	1
IGE+XAO UK LTD	152	(152)	100,00	152	152	95 506	--	151 199	(
IGE+XAO NORTH AMERICA	15	9 448	99,90	56	56	399 180	--	529 065	9
TESS DATA	18 151	97 527	100,00	691 475	691 475	--	--	742 540	3
TOTAL	////////	1 373 233	////////	6 957 022	6 692 600	2 949 200	83	////////	////

5.5.4.21 AUTRES INFORMATIONS

- Fiscalité

Le Groupe fiscal se compose des sociétés suivantes :

IGE+XAO Holding, SA
IGE, SA
Mayridis Voyages, SARL

Chacune des sociétés intégrées fiscalement constate l'impôt qu'elle aurait dû payer si elle avait été imposée séparément.

Au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2002, le résultat fiscal s'élève à 1 772 K€euros. A cette date, le groupe fiscal ne dispose plus ni de déficit ordinaire reportable ni d'amortissement réputé différé restant à reporter.

- Consolidation

La Société IGE+XAO établit et publie des comptes consolidés en qualité de société mère du Groupe IGE+XAO.

- Effectif

EFFECTIF MOYEN	31/07/02	31/07/01
France	16	17
Total	16	17

5.6 RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX CLOS AU 31 JUILLET 2002

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 juillet 2002, sur :

le contrôle des comptes annuels de la Société IGE+XAO, tels qu'ils sont joints au présent rapport, les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Le 16 janvier 2003

Les Commissaires aux Comptes



ROGER DAILHE

Impasse de Touraine 31100 Toulouse

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Toulouse



JEAN PENDANX

ERNST & YOUNG AUDIT
4, rue Auber 75009 Paris
S.A. au capital de Eur.2.159.600
344 366 315 R.C.S. Paris
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Paris

5.7 RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES – EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2002

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 225-40 du nouveau code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

○ CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE :

1 - AVEC LA SOCIETE MAYRIDIS VOYAGES

Administrateurs concernés : Monsieur DI CRESCENZO Alain
Monsieur BAUDRON Charles

Caution et compte-courant

La S.A. IGE + XAO s'est engagée en qualité de caution vis à vis de sa filiale MAYRIDIS VOYAGES au profit de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme (A.P.S.) à hauteur de 121 959,21 €

La S.A. IGE + XAO a décidé de bloquer son compte-courant d'associé dans la société MAYRIDIS VOYAGES pour un montant de 83 278,17 € au profit du Bureau IATA d'Administration des Agences France.

Ces engagements ont fait l'objet d'une autorisation du conseil d'administration du 29 janvier 2002.

2 - AVEC LES SOCIETES MAYRIDIS VOYAGES & IGE + XAO LIMITED

Administrateurs concernés : Monsieur DI CRESCENZO Alain
Monsieur BAUDRON Charles

Abandons de créances

Abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune consentis aux filiales suivantes :

Au profit de la Société MAYRIDIS VOYAGES pour une somme de : 85 287,00 €

Au profit d'IGE + XAO LIMITED pour une somme de : 47 323,53 €

Ces abandons de créances ont été autorisés par le conseil d'administration du 25 juillet 2002.

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'UN EXERCICE ANTERIEUR ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE :

3 - AVEC LA SOCIETE FINANCELEC

Administrateur concerné : Monsieur BAUDRON Charles

Convention de management

La S.A. IGE + XAO verse des redevances à la S.A. FINANCELEC en contrepartie des prestations de management rendues par cette dernière.

A compter du 1^{er} août 1998, la part des prestations facturées à la société IGE + XAO a été fixée à 10 % du montant total des redevances facturées au franc le franc (sans marge) par la société FINANCELEC.

Un avenant à la convention de management a été établi entre les sociétés IGE+XAO et FINANCELEC le 2 février 1999 avec effet rétroactif au 1^{er} août 1998.

Montant pris en charge dans l'exercice : 38 660 €

Autorisation du conseil d'administration du 2 février 1999.

4 - AVEC LA SOCIETE I.G.E.

Administrateurs concernés : Monsieur DI CRESCENZO Alain
Monsieur BAUDRON Charles

Convention d'assistance

Le 3 janvier 1991, la Société IGE + XAO a signé avec la S.A. IGE, une convention d'assistance en matière administrative et de communication.

Un avenant N° 1 à la convention, a été signé à compter du 1^{er} janvier 1996.

Aux termes de deux avenants du 23 juillet 1997 et du 31 juillet 1998, la clé de répartition des prestations a été modifiée.

Un avenant N° 4 a été signé le 2 février 1999.

Un nouvel avenant N° 5 a été signé le 4 janvier 2000. La Société IGE+XAO refacture à la Société IGE le montant des charges effectivement supportées par la S.A. IGE+XAO, au titre de l'accomplissement des prestations d'assistance.

La SA IGE + XAO a facturé à la S.A. IGE des frais administratifs pour : 1 162 292.92 €

5 - AVEC LES SOCIETES DU GROUPE IGE + XAO

Administrateurs concernés : Monsieur DI CRESCENZO Alain
Monsieur BAUDRON Charles

Convention d'avance de trésorerie

La S.A. IGE+ XAO a signé la convention de gestion de trésorerie entre les différentes sociétés faisant partie du Groupe IGE+XAO le 27 juillet 1994, à effet rétroactif au 1^{er} août 1993, et pour une durée de deux ans, avec tacite reconduction par périodes annuelles.

Les avances en trésorerie sont rémunérées au taux de 4 % l'an. Les intérêts sont calculés dans la devise ayant servi les avances en trésorerie et réglés annuellement le 31 juillet de chaque année, au plus tard.

L'adhésion à la convention de gestion de trésorerie inter groupe a fait l'objet d'une autorisation du conseil d'administration du 27 juillet 1994.

6 - AVEC LES FILIALES DU GROUPE IGE + XAO

Administrateurs concernés : Monsieur DI CRESCENZO Alain
Monsieur BAUDRON Charles

Régime de l'intégration fiscale

La S.A. IGE+ XAO a opté pour le régime de l'intégration fiscale pour le paiement de l'impôt sur les sociétés pour les filiales détenues à plus de 95 %.

Sociétés intégrées :

IGE + XAO SA (société mère) 25 boulevard Victor Hugo à COLOMIERS

IGE SA 25 boulevard Victor Hugo à COLOMIERS

MAYRIDIS VOYAGES SARL 30 boulevard d'Arcole à TOULOUSE

L'option au régime de l'intégration fiscale a fait l'objet d'une autorisation du conseil d'administration du 14 avril 1994.

Cette option a été renouvelée par la SA IGE+XAO au 1^{er} août 1999.

Le 6 janvier 2003

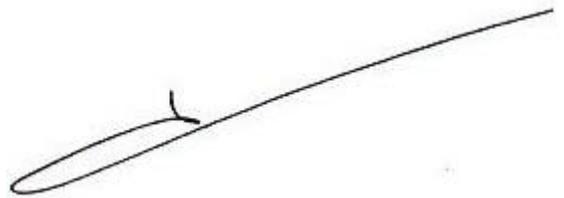
Les Commissaires aux Comptes



ROGER DAILHE

Impasse de Touraine 31100 Toulouse

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie



JEAN PENDANX

ERNST & YOUNG AUDIT
4, rue Auber 75009 Paris
S.A. au capital de Eur.2.159.600
344 366 315 R.C.S. Paris
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie

6 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

6.1 COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 JUILLET 2002

ADMINISTRATEURS	TITRES	PREMIERE NOMINATION	EXPIRATION DU MANDAT : DATE DE L' ASSEMBLEE GENERALE STATUANT SUR LES COMPTES CLOS LE
A. Di Crescenzo	Président du Conseil d'administration et Directeur Général	29/01/1998	31/07/2006
C. Baudron	Directeur Général Délégué et administrateur	Depuis la création de la Société en 1986	31/07/2006
J. Baudron	Administrateur	Depuis la création de la Société en 1986	31/07/2006

Un règlement intérieur destiné à régir le fonctionnement du Conseil d'administration est en cours d'élaboration. Toutefois, la Société s'est fixée comme règle de ne pas tenir de conseil d'administration sans la présence de tous les administrateurs, que ce soit par présence physique, par téléphone ou par visioconférence.

Le Conseil d'administration s'est réuni 11 fois au cours de l'exercice 2002/2001.

La Société n'a versé aucun jeton de présence aux administrateurs au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2002.

A notre connaissance, aucun actif n'appartient directement ou indirectement aux mandataires sociaux, aux dirigeants ou aux membres de leurs familles.

Il n'y a pas de prêt ou garantie accordés ou constitué en faveur des membres des organes d'administration ou de direction .

La Société n'a pas constitué, à ce jour, de comité spécifique.

Les mesures à prendre pour évaluer les performances du Conseil d'administration sont en cours de définition.

6.2 ORGANES DE DIRECTION

EQUIPE DIRIGEANTE	TITRES	NOMINATION	FORMATION, FONCTION
A. Di Crescenzo	Président Directeur Général	En 1998 lors du rachat de la société XAO Industrie qu'il avait intégré en 1988	Ingénieur Arts et Métiers, en charge de la Direction administrative et financière ainsi que des implantations commerciales à l'étranger
C. Baudron	Directeur Général Délégué	Fondateur de IGE+XAO en 1986	Informaticien chevronné, Directeur Technique du Groupe
R. Grezes	Directeur Général Délégué	En 1988 après avoir été responsable informatique dans une entreprise de textile	Informaticien de formation, Directeur des Services

6.3 REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET AVANTAGES EN NATURE (CF POINT 4.1.1.4)

Trois des quatre principaux dirigeants de la Société, Messieurs Baudron, Grézes, et Lalane (qui a quitté Financelec et le Groupe IGE+XAO en cours d'exercice) sont salariés de Financelec (société hors périmètre de consolidation) tandis que Monsieur Di Crescenzo est rémunéré en sa qualité de mandataire social par la Société IGE+XAO. Une convention de management a été signée entre la société Financelec et IGE+XAO.

Au titre de l'exercice 2001/2002, le montant des salaires et avantages en nature versés aux dirigeants, y compris celui de Monsieur Di Crescenzo, s'est élevé à 478 220,30 euros.

La partie variable de la rémunération des dirigeants est assise sur la notion de rentabilité du Groupe. Son attribution aux dirigeants est soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration.

6.4 UTILISATION D'INFORMATION PRIVILEGIEE

En leur qualité de membres des organes d'administration et/ou de direction ou en raison des fonctions qu'elles exercent au sein du Groupe, les personnes disposant d'une information privilégiée non encore rendue publique sont soumises à des règles strictes en matière d'utilisation de ces informations privilégiées dans le cadre d'opérations sur les titres de IGE+XAO ; elles doivent notamment s'abstenir de les exploiter sur le marché, pour compte propre ou pour compte d'autrui, soit directement soit par personne interposée, en achetant ou vendant des titres de IGE+XAO ou des produits financiers liés à ces titres.

6.5 OPTIONS

Néant.

6.6 PARTICIPATION DES SALARIES

Un accord de participation a été signé le 2 Mars 2001 entre les sociétés membres de l'Unité Economique et Sociale (reconnue par un accord du 03 Août 2000) et la direction de la Société.

Les sociétés du Groupe visées par cet accord sont :

IGE+XAO

IGE SA

WINSOFT ELEC DIFFUSION

MAYRIDIS VOYAGE

Cet accord a été appliqué pour la première fois aux résultats de l'exercice clos le 31 Juillet 2000 et pour trois exercices.

Les bénéficiaires de cet accord sont les salariés de droit français justifiant d'au moins trois mois de présence sur l'une des sociétés de l'Unité Economique et Sociale. Le montant total alloué aux 116 salariés bénéficiaires s'est élevé pour l'exercice clos le 31 Juillet 2002 à 163 368 euros.